

MINEDUB
Ministère de l'Éducation de Base

MINESEC
Ministère des Enseignements
Secondaires

MINESUP
Ministère de l'Enseignement
Supérieur

MINEFOP
Ministère de l'Emploi et
de la Formation Professionnelle

MINJEC
Ministère de la Jeunesse et
de l'Éducation Civique

RAPPORT D'ANALYSE DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU CAMEROUN | 2022

Analyse comparative des indicateurs clés
à la lumière de l'ODD4



RAPPORT D'ANALYSE DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU CAMEROUN | 2022

**Analyse comparative des indicateurs clés
à la lumière de l'ODD4**

AVANT-PROPOS

La crise mondiale de l'éducation portant sur des facteurs tels que l'équité, l'inclusion, la qualité et la pertinence met en évidence la nécessité de mobiliser les efforts, afin de combler les lacunes d'apprentissage que la pandémie de COVID-19 a exacerbées d'une part, et de semer les graines nécessaires à la transformation de l'éducation dans un monde qui évolue rapidement, d'autre part.

Le chantier de la réforme du système d'éducation et de formation est au cœur de la gestion de ces évolutions. Bien que des progrès substantiels aient récemment été réalisés dans le développement du système éducatif camerounais, des défis importants persistent et continuent à entraver le processus de développement humain pour l'atteindre l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4).

Ces manquements ont été relevés dans la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30), dont l'un des principaux axes stratégiques est le développement du capital humain pour lequel l'éducation apporte une contribution de poids. La Vision de ce nouveau cadre de référence en matière d'Éducation et de Formation est de « **promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer.** »

Conscients des enjeux relatifs à la réalisation de cette Vision, les Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation se sont engagés à travers le Plan Stratégique National de Développement et de Pérennisation du SIGE et de la Carte Scolaire (2020-2030), à faire converger leurs efforts pour produire de manière régulière, un Annuaire Sectoriel qui donne une vue d'ensemble des statistiques du secteur. Cette synergie d'actions a abouti à la production en cette année 2023, de la première édition de l'Annuaire sectoriel 2021/2022 déclinant les chiffres et les indicateurs du secteur.

Afin de le rendre intelligible au grand public et utile pour le suivi de l'évolution et le pilotage du secteur, les Ministères du Secteur de l'Éducation et de la Formation ont le plaisir de vous présenter la première édition du ***Rapport d'Analyse de l'Annuaire Statistique Sectoriel 2021/2022 de l'Éducation et de la Formation du Cameroun : « une analyse comparative des indicateurs clés à la lumière de l'ODD4 ».***

Ce rapport d'analyse présente un état des lieux des indicateurs clés du secteur de l'éducation et de la formation au Cameroun, et ceci par rapport à un ensemble de dimensions ayant trait à l'accès, à l'équité, à la qualité et la pertinence des apprentissages, à l'efficacité interne et externe du système, ainsi qu'à son financement et sa gestion stratégique. Cette analyse se veut donc globale, dépassant ainsi les cloisonnements départementaux.

Le présent Rapport d'analyse servira d'instrument fort d'aide au pilotage, au suivi-évaluation des objectifs nationaux d'éducation mais surtout à la prise de décision basée sur l'analyse des données probantes. Au niveau international, il facilitera également le suivi-évaluation des cibles de l'ODD4- Éducation 2030 auxquels le pays a souscrit.

Nous, les Ministres en charge de l'éducation et de la formation, nous réjouissons de la qualité et du dynamisme de la collaboration entre les ministères du secteur, de l'INS, du BUCREP et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), sans oublier le MINEPAT dont la mutualisation des ressources a permis la réalisation de cet important document.

**LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

**LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE**

EQUIPE DE REALISATION

PARTIE NATIONALE	
MINEDUB	
Pr Laurent Serge ETOUNDI NGOA , Ministre de l'Éducation de Base M. OYONO ADAMS Daniel , Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation de Base Mme ELOBO AMBASSA Lisette , Chef de la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération Mme ABANDA METOGO Stéphanie , Chef Cellule de la Planification M. SACK TJECK Yves Laurent , Chargé d'Études Assistant N°1, Cellule Informatique M. BELINGA TSANGA Pierre Fabrice , Cadre Cellule de la Planification M. GUEDANA Gabriel , Cadre à la Cellule de la Planification M. KAMGUE KUATE Franck Steve , Cadre à la Cellule de la Planification M. MINKA Ronald Emery , Cadre à la Cellule de la Planification	
MINESEC	
Pr Pauline NALOVA Lyonga , Ministre des Enseignements Secondaires Pr NKOT Fabien , Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Secondaires Pr BELLO , Chef de Division des Projets, de la Planification et de la Coopération M. BADIAM Michel Bertrand , Chef de Cellule de la Planification M. TIMENE TEMO Paul , Chargé d'Études Assistant N° 3 à la Cellule de la Planification M. NOAH Albert , Cadre à la Cellule de la Planification M. DZOYEM SOKENG Germain , Cadre à la Cellule de la Planification M. WAHKOUAP Jean Calvin , Cadre à la Cellule de la Planification	
MINESUP	
Pr Jacques FAME NDONGO , Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur Pr NYONGBET GABSA Wilfred , Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur Pr MOHAMADOU GUIDADO , Chef de Division des Études, de la Prospective et des Statistiques M. FIRISSOU WINA Blaise , Chef de Division de la Planification et du Développement (UY1) Pr. NKOUE NDONDO Gustave Raoul , Chef de Cellule des Statistiques M. FOTSO MBOBDA Josué Kevin , Cadre à la Cellule des Statistiques M. KAGONG'BE TIKELA Christian Hermann , Cadre à la Cellule des Statistiques M. NDAM Iliassou , En service au MINESUP	
MINEFOP	
M. ISSA TCHIROMA BAKARY , Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Mme ESANDEM Prudence NKONG Epse FORCHAP , Secrétaire Générale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Mme NIBAMEH Comfort Epse NGU FOMEDE , Chef de Division des Études, de la Prospective et de la Coopération M. NDEBI NTAMACK Donatien , Chef de la Cellule des Études, de la Prospective et des Statistiques Mme DONFACK TSAMO Lydie Épse YANDO , Chef SER ONEFOP, CEA1/CEPS/DEPC/MINEFOP M. KUATE FOTUE Ulrich , Cadre/SER/ONEFOP M. BATCHAGNO MEKOU MOU Poplineau , Cadre/SER/ONEFOP Mme HABIBA , Cadre/CEPS/DEPC/MINEFOP	
MINJEC	
M. MOUNOUNA FOUTSOU , Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique M. BENGHA Zachée Robert Théophile , Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique Dr. HABIT Bienvenu , Chef de la Division de la Coopération et des Statistiques M. TANKENG Alphonse , Chef de la Division des Etudes et des Projets Mme MBELE née NSOM MBO Danielle Sandrine , Chef de la Cellule des Statistiques M. EDIAKE ENANG Daniel , Sous-directeur du Volontariat M. MEDJO JIDJOU Stéphanie , Chef de la Cellule Informatique Mme FOMEKONG FEUNGAP Arlette épse ESSAMA BEKOLO , Chargée d'Études Assistant N°2/Cellule Informatique M. BAKARI Salemon , Chargé d'Études Assistant N°1/ Cellule des Statistiques	

Mme MAIDAPA FEWA Marie Rose épouse DOBE , Chargée d'Études Assistant N°2/ Cellule des Statistiques
MINEPAT
M. ALAMINE OUSMAN MEY , Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire M. TCHOFFO Jean , Secrétaire Général du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire M. NNANGA Ernest , Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique M. NDAM Karl Patrick , Cadre à la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Mme DJELAKOUN Victoire , Cadre à la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
INS
M. TEDOU Joseph , Directeur Général de l'Institut National de la Statistique M. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin , Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique M. ABANDA Ambroise , Chef de la Division de la Coordination Statistique et de la Diffusion M. ALOGO Samba Saturnin , Chargé d'Études M. TCHOUDJA Victorien , Chargé d'Études Assistant
BUCREP
Mme Bernadette MBARGA , Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Études de Population M. TEKE Johnson , Chef de Département des Études et de la Recherche M. BOGMIS Marcel , Chargé d'Études Assistant
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
BANQUE MONDIALE
Dr MOUSTAPHA Lo , Senior Specialist of Education Dr MBOUTCHOUANG Vincent De Paul , Spécialiste Éducation
UNESCO
M. COUSTERE Paul , Directeur du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale M. MPUTU Hilaire , Coordonnateur Régional du Programme Éducation M. OULD AHMEDOU VOFFAL Saïd Mohamed , Spécialiste de Programme Éducation M. SAWADOGO Léonard , Spécialiste de Programme Éducation M. KAMWA NDJATANG Brice Olivier , National Professional Officer M. ABOUBAKAR SIDDIKI , Assistant Technique d'Appui au projet SIGE M. KANA Fabrice Narcisse , Assistant Technique d'Appui au projet SIGE Mme ABOUEM Philippe Gaëlle , Assistante Projet M. TCHINDA Patrice-Lucky , Assistant Technique Gestion des connaissances et infographie
PAREC
M. OWOTSOGO ONGUENE Ambroise , Coordonnateur Général du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun M. NEGUEM Éric , Responsable du Suivi Évaluation M. BABA BABA Frédéric , Coordonnateur du DLI M. ONDOA Thierry Ernest , Assistant au Responsable de Suivi Évaluation

SIGLES ET ABREVIATIONS

...	Données Manquantes/ Non Disponible
%	Pourcentage
AFD	Agence Française de Développement
AQP	Attestation de Qualification Professionnelle
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BIP	Budget d'Investissement Public
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CEP	Certificat d'Études Primaires
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAP STT	Certificat d'Aptitude Professionnelle Science et Technologie Tertiaire
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CAPIET	Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Instituteurs de l'Enseignement Technique
CEBNF	Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CESA	Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique
CFM	Centres de Formation aux Métiers
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPE	Centres de Formation Professionnelle d'Excellence
CFPR	Centres de Formation Professionnelle Rapides
CIOP	Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
CNFFDP	Centre National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CRM	Centres de Ressources Multimédia
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAJEC	Délégation d'Arrondissement de Jeunesse et d'Éducation Civique
DQP	Diplôme de Qualification Professionnelle
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
EFC	Établissement Facultaire Classique
EMAPUR	Équipe Mobile de l'Animation Populaire Urbaine et Rurale
ENF	Éducation Non Formelle
ENIEG	Écoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	Écoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Technique
EOV	Enfants Orphelins Vulnérables
ESTP	Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
F/F	Filles/Femmes
FSLC	First School Leaving Certificate
G/H	Garçons / Hommes
GCE	General Certificate of Education
IIPE	Institut International de Planification de l'Éducation
INEE	Inter-agency Network for Education in Emergencies (Réseau Inter-agence pour l'Éducation en Situation d'Urgence)
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé de l'Enseignement Supérieur
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture

MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCOM	Ministère de la Communication
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
MINEPIA	Ministère des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINSANTE	Ministère de la Santé
NA	Non Applicable
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAREC	Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun
PME	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PNDS	Plan National de Développement du SIGE
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAR/SM	Sections Artisanales et Rurales/Sections Ménagères
SEF	Secteur de l'Éducation et de la Formation
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
SIL	Section d'Initiation à la Lecture
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SSEF	Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
SSN	Système Statistique National
STEM	Science, Technology, Engeneering and Mathematics
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TES	Sommet sur la Transformation de l'Éducation
UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

DEFINITIONS DE CONCEPTS CLES

CONCEPTS	DEFINITIONS
Commodités	Ensemble des infrastructures et équipements éducatifs qui offrent un environnement propice aux apprentissages au sein d'un établissement.
Domaine d'étude	Regroupement de l'ensemble des filières/spécialités offertes par les différents établissements du secteur.
Éducation	C'est un ensemble de programmes éducatifs définis comme étant une succession ou un ensemble cohérent d'activités éducatives ou de communication conçues et organisées en vue de réaliser des objectifs d'apprentissage préétablis ou un ensemble spécifique de tâches éducatives pendant une période durable.
Filière/Spécialité	Domaine/branche d'activités dans lesquels une personne est formée pour acquérir une compétence particulière.
Formation Professionnelle	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés.
Manuel	Document destiné à être utilisé en classe comme support de cours avec l'aide directe ou indirecte d'un enseignant. Il tient compte du caractère progressif de l'apprentissage (âge des élèves, capacités cognitives)
Milieu d'implantation	C'est la caractéristique de la localité où se situe un établissement. On distingue 2 milieux d'implantation : le milieu rural et le milieu urbain.
Niveau d'étude	Il correspond, pour une année académique donnée, à un niveau scolaire dans un établissement d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire ou du supérieur ou à un programme d'études dans un établissement d'enseignement de formation professionnelle.
Niveaux d'Enseignement/ Système d'enseignement	Différents niveaux existant dans le Secteur Éducatif. Ils sont au nombre de 7 : le préscolaire, le Primaire ; l'Alphabétisation ; l'Éducation de Base Non Formelle ; le Secondaire ; le Supérieur ; la Formation Professionnelle et l'Éducation Civique et extrascolaire. NB : - Les données relatives à l'Alphabétisation dans le Secteur ne concernent que celles produites par le Ministère de l'Éducation de Base ; - Le Secondaire dans le SIGE comprend le Secondaire Général, Secondaire Technique et Professionnel et l'enseignement Normal.
Ordre d'enseignement	Il fait référence aux Établissements publics, privés et communautaires de tous les niveaux d'éducation.
Seconde langue	Langue enseignée dans les sous-secteurs « Éducation de Base » et « Enseignements Secondaires ». Il s'agit de l'« Anglais » pour le « sous-système francophone » et du « Français » pour le « sous-système Anglophone ».
Sous-système d'enseignement	Au Cameroun on en dénombre 2 dans le secteur : « sous-système francophone » et « sous-système anglophone ».
Statut d'établissement	État de l'établissement au moment de la collecte. Il en existe 6 types dans le secteur éducatif : provisoire, définitif, ouvert et fonctionnel, non fonctionnel, fermé ou clandestin (sans agrément).

CONCEPTS	DEFINITIONS
Statut personnel (enseignant et administratif)	Selon les conditions générales d'emploi, le personnel peut être un Fonctionnaire, Contractuel, Vacataire ou Permanents (catégorie du personnel). Il existe certaines spécificités au sein des sous-secteurs selon qu'on soit dans le public ou le privé. Dans le Secondaire, nous avons les Fonctionnaires, Contractuels et Vacataires pour le privé et les Permanents, Vacataire-Fonctionnaire et Vacataire.
Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE)	<i>Ensemble organisé de ressources (personnel, données, procédures, matériel, logiciel, technologie etc.) permettant d'acquérir, de stocker, de structurer et de communiquer des informations sous forme de textes, images, sons, ou de données codées dans des organisations.</i> <i>Plateforme de recueil et de diffusion des statistiques du secteur de l'éducation et la formation, (ISU).</i> <i>Système de collecte, d'intégration, de traitement et de diffusion des données pour aider la prise de décisions, l'analyse des politiques publiques ainsi que la formulation, la planification, le suivi et la gestion du système éducatif à tous les niveaux, (IIPE).</i>
Type de formation	Possibilités que les administrations du secteur offrent aux apprenants qui souhaitent poursuivre une formation professionnelle. Il s'agit de : • la Formation Initiale (FI) : fait référence à l'éducation et à la formation reçues dès le début de la carrière professionnelle, notamment après l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification initiale. Durée de 2 ans au plus ; • la Formation Continue (FC) : forme d'apprentissage et de développement professionnel continu après la formation initiale. Elle permet aux individus d'acquérir de nouvelles compétences afin de se tenir à jour par rapport aux avancées de leur domaine et de progresser dans leur carrière. Durée : 6 mois maximum ; • la Formation par Apprentissage (FPA) : désigne l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques en travaillant aux côtés de professionnels expérimentés dans un domaine particulier. L'apprenti reçoit une formation pratique tout en étant rémunéré • la Formation par Alternance (FA) : mode de formation qui combine des périodes d'études théoriques en classe et les périodes travail pratique en entreprise (les apprenants alternent entre le centre de formation et le lieu de travail) • la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) : Mode de formation qui permet d'acquérir des aptitudes professionnelles favorables à l'exercice d'un métier ou permettant l'accès à un emploi sans se déplacer sur le lieu de formation.
Type d'établissement	Orientation de l'offre de formation dans un sous-secteur. Pour le cas du Cameroun, sont concernés les 4 sous-secteurs enseignements secondaires, supérieur, formation professionnelle et éducation civique et extrascolaire.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Statut dans l'emploi par niveau d'instruction et groupe d'âge (en %)	23
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques	24
Tableau 3 : Budget du secteur education en pourcentage du PIB	24
Tableau 4 : Répartition du budget par administration du secteur de l'éducation et de la formation	25
Tableau 5 : Evolution des budgets de fonctionnement hors salaires (en millions FCFA)	25
Tableau 6 : Evolution des effectifs dans le secteur de l'éducation et de la formation par niveau d'enseignement de 2018-2019 à 2021-2022	31
Tableau 7 : Répartition des apprenants par niveau d'étude de 2020 à 2022 à l'entrée de la formation professionnelle	44
Tableau 8 : Répartition des apprenants inscrits dans les principaux secteurs économiques en 2022	44
Tableau 9 : Indicateurs sur le genre en 2020/2021 et 2021/2022 dans le secteur éducatif	49
Tableau 10 : Répartition d'une génération d'âge de 5 à 24 ans selon le milieu de résidence et le statut éducatif (2013-2014)	50
Tableau 11 : Distribution de la population de 4-24 ans selon la richesse et le statut éducatif, 2014	52
Tableau 12 : Nombre d'élèves/apprenants/étudiants vulnérables (Réfugiés et Déplacés Internes) par niveaux d'enseignement et sexe en 2021/2022	53
Tableau 13 : Nombre d'élèves/ apprenants/ étudiants à besoins spéciaux par niveaux d'enseignement et sexe en 2021/2022	53
Tableau 14 : Espérance de vie scolaire par niveau d'enseignement au Cameroun en 2022	55
Tableau 15 : Pourcentage % d'adultes (25+) selon le niveau d'éducation atteint	66
Tableau 16 : % d'établissements qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles dans la vie	70

LISTES DE GRAPHIQUES

Figure 1 : Population par âge et sexe en 2022	22
Figure 2 : Evolution de la part du secteur dans le budget de l'Etat (hors dette et avec dette)	24
Figure 3 : répartition par sous-secteur (hors dette)	25
Figure 4 : Organisation et structuration du système éducatif camerounais.....	26
Figure 5 : Pourcentage des élèves et étudiants selon le niveau d'enseignement.....	32
Figure 6 : Cartographie du taux brut de préscolarisation des enfants 4-5 ans	33
Figure 7 : Taux brut de préscolarisation des enfants de 5 ans par région	34
Figure 8 : Quelques commodités de base dans le préscolaire	35
Figure 9 : Profil de scolarisation attendu dans le cycle primaire	36
Figure 10 : Évolution du profil de scolarisation pseudo-longitudinal au secondaire entre 2018/2019 à 2021/2022.....	39
Figure 11 : Evolution du Coefficient d'efficacité interne au secondaire.....	39
Figure 12 : Situation comparée de l'offre de formation au Supérieur par domaine de la SND30.....	42
Figure 13 : Répartition des Étudiants (1) et des diplômés (2) en % par domaine de la SND30 selon le sexe.....	43
Figure 14 : Évolution du nombre Centres de Formation Professionnelle de 2016/2017 à 2021/2022	45
Figure 15 : Répartition des formateurs entre 2016/2017 et 2021/2022 dans les CFP	46
Figure 16 : Évolution du taux d'abandon dans les CFP entre 2020 et 2022	46
Figure 17 : Répartition des sortants par titre professionnel.....	47
Figure 18 : Evolution cumulée du nombre de jeunes formés aux valeurs citoyennes.....	48
Figure 19 : Part des déscolarisés dans l'effectif des adhérents des CMPJ	49
Figure 20 : Proportion d'une cohorte accédant aux différents niveaux d'éducation selon le milieu de résidence, 2014	51
Figure 21 : Proportion d'une cohorte accédant aux différents niveaux d'éducation selon le niveau de richesse, 2014.....	52
Figure 22 : Profil de scolarisation (taux d'accès).....	54
Figure 23 : Relation entre le volume horaire théorique des enseignants et le volume horaire théorique des élèves.....	57
Figure 24 : Taux des enfants d'âge primaire et premier cycle du secondaire en dehors de l'école, 2022	60
Figure 25 : Pourcentage d'élèves ayant dépassé l'âge de la scolarité, 2022	60
Figure 26 : Taux Brut de scolaire et taux net de scolarisation ajusté, 2022	61
Figure 27 : Taux Brut d'Admission à la dernière année du primaire et taux d'achèvement, 2022	61
Figure 28 : % d'élèves atteignant au moins le niveau minimum de compétence en début de cycle primaire, 2022	61
Figure 29 : % d'élèves atteignant le niveau minimum de compétence en fin de cycle primaire	61
Figure 30 : Taux net de transition et taux net de scolarisation, 2022.....	62
Figure 31 : Taux brut d'admission en dernière année et Taux d'achèvement au 1er cycle secondaire, 2022.....	62
Figure 32 : Taux net de Préscolarisation et Taux net ajusté de scolarisation une année avant l'âge officiel d'entrée au primaire, 2022	63
Figure 33 : Pourcentage des Enfants de moins de 5 ans selon leur niveau de développement et le milieu familial	64
Figure 34 : Taux Brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 2022	65

Figure 35 : Pourcentage de jeunes (15 à 24 ans) inscrits dans des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP).....	65
Figure 36 : Indice de Parité entre les Sexes (IPS) pour le taux d'achèvement par niveau, 2022	67
Figure 37 : Indice de Parité entre les Sexes (IPS) pour le taux d'alphabétisation, 2022.....	67
Figure 38 : Disparité pour le taux d'achèvement au primaire : Indice de parité de Bien- être et géographique, 2022.....	68
Figure 39 : Disparité pour le taux d'achèvement au 1er cycle du secondaire : Indice de parité de Bien- être et géographique, 2022	68
Figure 40 : Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes, 2022	69
Figure 41 : % de femmes analphabètes, 2022	69
Figure 42 : Pourcentage d'écoles du primaire disposant de l'eau, de l'électricité et des toilettes	71
Figure 43 : Taux de mobilité internationale des étudiants vers les pays étrangers et dans les pays d'accueil, 2022	72
Figure 44 : % d'Enseignants formés dans les salles de classe au primaire et secondaire	73
Figure 45 : Ratio Elèves/enseignants formés, 2022.....	73
Figure 46 : Dépenses publiques d'éducation en% du PIB, 2022.....	75
Figure 47 : Dépenses pour l'éducation en% des dépenses publiques totales, 2022.....	75

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
EQUIPE DE REALISATION	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
DEFINITIONS DE CONCEPTS CLES	9
LISTE DES TABLEAUX.....	11
LISTES DE GRAPHIQUES.....	12
SOMMAIRE.....	14
RESUME EXECUTIF	16
INTRODUCTION	21
I. CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR EDUCATION ET FORMATION	22
I.1 Contexte démographique	22
I.2 Contexte social et Sécuritaire.....	22
I.3 Contexte macroéconomique.....	23
I.4 Financement du secteur de l'Education et de la Formation	24
I.5 Cadre juridique et règlementaire du secteur éducation et formation professionnelle	26
I.6 Organisation du système éducatif.....	26
II. ORIENTATIONS NATIONALES EN MATIERE D'EDUCATION ET DE FORMATION	28
III. ANALYSE SYNTHESE DES CHIFFRES ET INDICATEURS CLES PAR SOUS-SECTEUR	31
III.1 Evolution des effectifs dans le Secteur de l'Education et de la Formation	31
III.2 Sous-secteur Education de Base.....	32
III.3 Sous-secteur des Enseignements Secondaires	38
III.4 Sous-secteur de l'Enseignement Supérieur	40
III.5 Sous-secteur de la Formation Professionnelle	43
III.6 Sous-secteur de l'Education Civique et Extra-scolaire	47
III.7 Disparités et inclusion	49
III.8 Profil de scolarisation et Esperance de Vie Scolaire (EVS).....	54
III.9 Gouvernance et pilotage du secteur.....	55
IV. ANALYSE COMPARATIVE DES INDICATEURS DE L'ODD4 POUR LE CAMEROUN.....	59
IV.1. Cible 4.1: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.....	59
IV.2. Cible 4.2: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	63
IV.3. Cible 4.3: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.	65

IV.4. Cible 4.4: D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	66
IV.5. Cible 4.5: D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	66
IV.6. Cible 4.6: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.	69
IV.7. Cible 4.7: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	70
Moyens de mise en œuvre : cibles 4.a, 4.b et 4.c – Établissements d'enseignement, environnements d'apprentissage, bourses, étudiants internationaux entrants et sortants et enseignants.....	71
CONCLUSION	76
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77
ANNEXES	78

RESUME EXECUTIF

Le système éducatif camerounais est constitué de deux sous-systèmes, le sous-système anglophone et le sous-système francophone, chacun avec ses spécificités et particularités. Il est animé par cinq ministères à savoir : le Ministère de l'Éducation de Base, le Ministère des Enseignements Secondaires, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique. Cependant, il est tributaire d'un ensemble de facteurs sur le plan démographique, social, sécuritaire et économique, qui influencent de manière directe ou indirecte son développement.

Sur le plan démographique, la croissance de la population (TAAM de 2,3%) exerce une forte pression sur le système éducatif. En effet, la population en âge scolaire (4-23 ans) représente 53% de la population totale. D'où le principal défi d'assurer une offre de formation de qualité dans un environnement sain, sûr et protecteur.

Le contexte social reste marqué par une dégradation de l'Indice du Capital Humain (ICH) imputable à la dégradation de la qualité de l'éducation. Il est passé de 0,410 en 2012 à 0,395 en 2017, avec une légère augmentation en 2022 (0,398). L'inégale répartition des enseignants et/ou le retard du paquet minimum dans les établissements en zone rurale au profit des urbains sur le territoire est l'un des déterminants de cette dégradation. De même, l'accès à un emploi décent diminue avec le niveau d'instruction quelle que soit la tranche d'âge. Il faut aussi noter une mauvaise structuration du marché du travail où seulement 10% du secteur moderne offre des emplois, et une insuffisance d'opportunités pour les individus les plus qualifiés.

Le contexte sécuritaire a impacté et bouleversé le mode d'organisation et de fonctionnement du système éducatif. Le Cameroun fait face aux attaques de la secte Boko Haram, la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NO-SO) et le conflit en République Centrafricaine qui ont entraîné des réfugiés et déplacés internes. En 2023, 1 personne sur 6 vivant au Cameroun a besoin d'assistance humanitaire soit un total de 4,7 millions de personnes dans le pays.

Le contexte économique est marqué par des taux de croissance du PIB positif au cours des cinq dernières années (2018-2022) avec des irrégularités. Il est passé de 4% en 2018 à 0,3% en 2020 pour ensuite connaître une évolution en 2021 et se situer à 4,2% en 2022. Le PIB/H a connu une évolution progressive pour atteindre un million de francs CFA en 2022. S'agissant de l'inflation, les prix ont augmenté de 6,3% en 2022, après 2,3% en 2021, 2,5% en 2020, 2,5% en 2019 et 1,1% en 2018. Le taux d'inflation de 2022 est le plus élevé après celui de 9,0% de 1995, ce qui pourrait avoir des effets sur la capacité des ménages à scolariser leurs enfants puisque le panier de la ménagère se rétrécit davantage.

Le financement du système éducatif reste encore insuffisant au regard des standards internationaux de 4 à 6% du PIB et d'au moins 20% des dépenses courantes. Au cours de la période 2019-2022, la part globale du secteur dans le budget national (hors dette) a connu une augmentation de 18,74% en 2019 à 19,43% en 2021 mais une baisse de 1,16% en 2022 (18,27%). Cette allocation est légèrement en-deçà des 20% recommandés par les partenaires techniques internationaux du secteur de l'éducation. La répartition intra-sectorielle des ressources montre que les Enseignements Secondaires et l'Éducation de Base absorbent respectivement 59% et 31% en moyenne, soit 90% des allocations budgétaires. La part du primaire est en-deçà des 45% recommandés. L'éducation est loin d'être gratuite pour les familles. En effet, elles contribuent de manière importante aux dépenses d'éducation soit à hauteur de 31% et de 21% respectivement pour le primaire et le secondaire, des dépenses d'éducation du pays.

La demande d'éducation reste marquée par une croissance soutenue des effectifs à tous les niveaux d'enseignement avec la majorité des apprenants inscrits dans les établissements publics. Pour l'année académique 2021-2022, le système éducatif camerounais a accueilli 8 050 332 élèves/apprenants/étudiants dont 596 197 (7,40%) dans le préscolaire, 4 944 290 (61,41%) dans le primaire, 1 983 379 (24,63%) dans le secondaire, 413 888 (5,14%) dans le supérieur, 11 903 (0,14%) dans les écoles normales des instituteurs, 59 557 (0,74%) dans la formation professionnelle et 41 118 (0,51%) dans l'éducation extra-scolaire (AEBNF + jeunesse et éducation civique). Cette croissance est exprimée au cours des quatre dernières années avec des Taux d'Accroissement Annuel Moyen (TAAM) de 2,4% au préscolaire, 3,0% au primaire, 2,8% au secondaire, 4,2% au supérieur et 6,7% dans la formation professionnelle. Cependant, dans l'enseignement normal des instituteurs, les effectifs ont baissé passant de 17 108 à 11 903 élèves dans les ENI et ENIET sur la période considérée. Ces accroissements mettent en exergue des forces et des faiblesses dans chaque sous-secteur.

Au niveau du préscolaire, seuls 32% des enfants de 5 ans ont bénéficié d'au moins une année de préscolaire. Cette proportion cache des disparités entre les régions, avec des faibles taux de préscolarisation dans les régions septentrionales où la demande potentielle est la plus élevée. En effet, les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) regorgent 45% de la population des 4-5 ans et préscolarisent seulement 14,2%. La préscolarisation est faible dans la Région de l'Extrême-Nord (7,9 %) qui par ailleurs a la demande potentielle la plus élevée du pays (22,50 %).

Pour ce qui est du primaire, bien que l'accès à ce niveau d'éducation soit quasi universel (taux brut d'admission de 131% en 2022), **l'épineux problème reste celui de l'achèvement du cycle et l'acquisition des compétences dans les disciplines fondamentales de la lecture et des mathématiques.** Cependant, 4% d'enfants âgés de 6 ans n'accèdent pas à l'école. Par ailleurs, seuls 3 enfants sur 4 (75%) qui entrent au primaire accèdent à la dernière année du cycle, ce qui traduit une déperdition de 25% des enfants. Ce faible taux d'achèvement (75%) pourrait s'expliquer par l'efficacité interne du système. En effet, les taux de redoublement (12,7%) et d'abandon (34%) restent élevés traduisant ainsi un gaspillage de 13% de ressources allouées à cause des redoublements et 22% dus aux abandons. Les crises sécuritaires dans certaines régions du pays contribuent également à compromettre l'éducation des enfants en excluant les plus vulnérables d'entre eux hors du système éducatif.

Au niveau de l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle, **seuls 1,3% des 446 747 enfants déscolarisés/jamais scolarisés sont inscrits dans les CEBNF.** En effet, l'offre d'éducation extrascolaire reste faible au regard de la demande potentielle existante ; demande dont les prévisions montrent une croissance à la hausse. L'offre est seulement de 122 centres d'éducation de base non formelle, principalement dans le privé (54%) contre 45% pour le public. C'est le même constat au niveau des infrastructures (salles de classe) et des commodités (électricité et source d'eau potable).

Le sous-secteur des enseignements secondaires présente une faible transition du primaire vers le premier cycle du secondaire (60%) conjugué avec un faible achèvement du cycle qui constitue un frein à l'accès généralisé. Seuls 60% des enfants (6/10) qui achèvent le cycle primaire accèdent au premier cycle du secondaire. Ce taux de transition est resté quasiment stable autour de 60% au cours des quatre dernières années. En 2022, le nombre d'établissements scolaires encadrant la population scolarisée est de 4 371 avec un ratio élèves-salles classe de 70 dans le public, ce qui est au-dessus des 50 attendus. Seuls 45% des adolescents achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les phénomènes de redoublement et de décrochage ont une incidence sur l'efficacité interne du système éducatif. Le coefficient d'efficacité interne montre que 20% des ressources éducatives allouées sont gaspillées au niveau du premier cycle

du secondaire. Au niveau de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (ESTP), on note une dynamique croissante (2,6%) de la demande portée par la section industrielle avec une proportion de 20,5%, soit un effectif de 407 028 d'élèves. Cependant, force est de constater une faible proportion des effectifs dans les filières scientifiques. En effet, moins de 50% des élèves du second cycle général sont dans les filières scientifiques.

Au niveau de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur, elle est de plus en plus orientée vers les filières scientifiques, malgré la prédominance des filières littéraires et sciences sociales. Au cours de la période 2018-2022, le taux brut de scolarisation est passé de 11,35% à 13,5%. Dans les séries scientifiques et techniques, on note un accroissement des étudiants dans les facultés scientifiques et technologiques de 35% à 45%, soit une augmentation de 10% sur la même période. Le sous-secteur est porté par le public avec un effectif de 294 189 étudiants, soit 71% contre 119 699 dans le privé, soit 29%. Dans le public, l'offre de formation est de 55% dans les établissements technologiques contre 45% dans les établissements facultaires classiques. Le nombre d'établissements est passé de 422 en 2021 à 514 en 2022 (public 103 et privé 411). Les progrès observés évoluent dans le sens des objectifs de la SND30. En effet, la proportion d'étudiants des facultés scientifiques et technologiques est passée de 43% en 2021 à 45% en 2022, et la part des filles dans les filières STEM est passée de 14% en 2021 à 17% en 2022. Cependant, les domaines des lettres-art et sciences sociales englobent l'essentiel des étudiants.

La demande d'éducation en formation professionnelle a connu une croissance continue du nombre des apprenants dans les Centres de Formation Professionnelle passant de 52 792 à 59 557 sur la période 2020-2022. L'essentiel de cette croissance est porté par le secteur privé qui constitue le plus grand pourvoyeur des apprenants en formation professionnelle avec un peu plus de 80% des inscrits. La diversification de la formation professionnelle est marquée par l'existence des spécialités suivant les principaux secteurs économiques. Il s'agit des secteurs de l'agriculture et élevage, TIC et gestion (numérique), énergie et BTP. Le nombre de centres de formation professionnelle est passé de 1 477 en 2020 à 1 822 en 2022, soit une augmentation de 23%, en particulier dans le secteur privé. **Le suivi post-formation reste un défi dans le sous-secteur.** En effet, sur les 93,5% d'apprenants qui ont achevé leur formation professionnelle, seulement 41,7% se sont insérés dans le marché du travail en 2022.

Au niveau de la jeunesse et l'éducation civique, on note une intensification des actions en faveur du renforcement des capacités de la population et des jeunes en particulier sur les valeurs citoyennes. L'intensification des actions à travers la mise sur pied du Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE), a accru le nombre de personnes, en particulier les jeunes, sensibilisés aux valeurs citoyennes. C'est ainsi que 1 083 270 jeunes ont été sensibilisés aux valeurs citoyennes en 2022 ; portant ainsi cet effectif à 6 285 618 jeunes cumulativement formés. **Le taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement reste encore faible.** En effet, sur 16 719 jeunes formés en 2022, 33,84% soit 5 657 se sont insérés dans le tissu économique.

En termes de disparité et d'inclusion, le secteur fait face à des progrès non négligeables. Selon la dimension genre, la population scolarisée au préscolaire est quasi paritaire entre garçons et filles. Cependant, une légère disparité au détriment des filles est observée au primaire (IPS du TBS de 0,9) en 2021/2022, et dans l'enseignement supérieur (45% des effectifs sont des filles, 17% des effectifs dans les STEM. La proportion des filles est de 49,8% et 52,38% respectivement pour les Centres de Formation Professionnelle et les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ). L'on observe des inégalités persistantes entre urbains et ruraux dès l'entrée du primaire, avec des écarts qui s'accroissent au fur et à mesure que l'on progresse dans le système.

Les plus pauvres sont les plus touchés par le problème de faible accès et de rétention. En effet, selon le niveau de vie des ménages, 77% des non-scolarisés sont issus des deux premiers quintiles des ménages les plus pauvres. Par rapport aux différents niveaux d'enseignement, 20% les plus pauvres sont relativement peu représentés dans les différents segments du système éducatif comparativement aux 20% les plus riches, et ce notamment dans les niveaux post-primaires. Ainsi, alors que les enfants issus des deux quintiles les plus pauvres représentent 40% dans la population de 5-24 ans, ils sont seulement 23,3% dans le premier cycle du secondaire, (53,5% pour les deux quintiles les plus riches), 8,3% au second cycle de l'enseignement secondaire (contre 75,5% pour les quintiles les plus riches).

A la suite de son adhésion aux Objectifs de Développement Durable, notamment l'objectif n°4 (ODD4), le Cameroun n'a ménagé aucun effort pour réduire significativement les inégalités dans le Secteur de l'Education et de la Formation en termes d'accès, de qualité et de gouvernance. Cependant, le pays a été confronté à d'importants défis, à l'instar des crises socioéconomiques mondiales, des crises sécuritaires, des catastrophes naturelles, et plus récemment, la crise liée à la COVID-19 qui a eu un impact sur la scolarisation des enfants et des jeunes, en particulier dans les zones défavorisées. Ces défis représentent collectivement des obstacles significatifs à la réalisation de l'ODD4 d'ici 2030.

Cette volonté de promouvoir l'éducation a été réaffirmée lors du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'Education tenu à New-York en septembre 2022. Ce réengagement aux sept cibles spécifiques et trois moyens de mise en œuvre de l'ODD4 faisait suite à une analyse des progrès obtenus malgré les difficultés rencontrées. En effet, les indicateurs montrent les avancées réalisées par le Cameroun, tout en reconnaissant les défis qui entravent l'atteinte de cet objectif. Ils mettent en exergue l'engagement du pays envers l'éducation, tout en présentant la nécessité d'évaluer et de comprendre les défis rencontrés, à travers des analyses quantitatives approfondies.

A ce titre, l'enseignement primaire est caractérisé par des difficultés concernant l'achèvement du cycle (taux d'achèvement de 76%), bien que supérieur à la moyenne de l'Afrique centrale (58%). Cela est couplé à des niveaux insuffisants d'acquisition des compétences de base en lecture (30%) et en mathématiques (11%) chez les élèves en fin du primaire. De plus, les transitions du primaire au secondaire présentent des niveaux bas (60%), inférieurs à la moyenne de l'Afrique centrale et l'Afrique subsaharienne qui est de 70%. Ceci entrave l'objectif de la scolarisation universelle au premier cycle. Par ailleurs, l'offre de préscolarisation reste limitée au Cameroun (taux net de préscolarisation de 29%), bien que supérieur à la moyenne de l'Afrique centrale (16%) et de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (19%). Ce qui compromet l'objectif visant à garantir à tous les enfants une année de préscolarisation obligatoire, gratuite et de bonne qualité avant l'enseignement primaire.

Aussi, l'accès des jeunes camerounais à l'enseignement technique et professionnel (5%), y compris universitaire (14%), demeure limité, bien que supérieur aux moyennes de l'Afrique centrale et de l'Afrique subsaharienne. Les niveaux d'éducation atteints par la population camerounaise de 25 ans et plus sont également notés comme relativement bas en comparaison avec les moyennes des deux régions susmentionnées.

Selon le genre, la classe sociale et le milieu de résidence, il existe encore des disparités en matière d'éducation, en faveur des hommes des populations aisées et des zones urbaines.

Les taux d'alphabétisme des jeunes (86%) et des adultes (78%) camerounais sont au-dessus de la moyenne de l'Afrique centrale (82% chez les jeunes et 73% chez les adultes) et de celle de

l'Afrique subsaharienne (73% chez les jeunes et 66% chez les adultes). Cependant, il est à noter que les filles et les femmes constituent la majorité des analphabètes jeunes et adultes.

Il est préconisé d'accorder une attention particulière au renforcement de la contribution de l'éducation à des aspects tels que les droits de l'homme, la paix, la citoyenneté responsable, l'égalité entre les sexes, le développement durable et la santé. Dans ce contexte, des programmes d'éducation sur le VIH et la sexualité sont mis en œuvre dans les établissements scolaires pour promouvoir une éducation au VIH et une éducation sexuelle fondée sur les compétences nécessaires pour la vie courante. Les écoles primaires et secondaires au Cameroun bénéficient de ces efforts.

La majorité des écoles primaires au Cameroun ne disposent pas d'infrastructures et de commodités de base nécessaires pour un environnement scolaire approprié et propice à des apprentissages de qualité. Ceci reste comparativement faible par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

La vaste majorité des enseignants du primaire au Cameroun sont formés pour enseigner mais leur nombre demeure insuffisant pour assurer un encadrement adéquat permettant de dispenser une éducation de qualité à tous les enfants. Pour ce qui a trait à l'enseignement secondaire, seul 1 enseignant sur 2 de ce niveau a reçu la formation initiale adéquate pour enseigner.

L'éducation au Cameroun demeure sous financée et le niveau des dépenses publiques du secteur est significativement en-deçà de ce qui est préconisé par le Cadre d'actions de l'Education 2030.

INTRODUCTION

En 2020, le Gouvernement s'est doté d'un Plan Stratégique National de Développement et de Pérennisation du SIGE et de la Carte Scolaire (2020-2030), assorti de son plan d'action budgétisé opérationnel pour la période 2020-2025. En s'appuyant sur les orientations politiques et stratégiques nationales, la vision prospective du SIGE qui soutiendra efficacement la mise en œuvre des programmes et projets de développement du secteur de l'éducation et de la formation qui est de disposer ***d'un SIGE Sectoriel intégré, décentralisé, arrimé aux TIC et au Système Statistique National (SSN) répondant pleinement aux besoins d'information des décideurs, des partenaires et de l'ensemble des acteurs du système éducatif dans le cadre du processus de planification et de gestion du système éducatif.*** D'où la réalisation de l'un de ses objectifs qui est la production et la diffusion de l'Annuaire Statistique du Secteur de l'Education et de la Formation et de son Rapport d'Analyse.

Le présent Rapport d'Analyse des données statistiques se situe en droite ligne de la publication de l'Annuaire Sectoriel 2021/2022 du Secteur de l'Éducation et de la Formation. L'analyse s'inscrit dans une perspective sectorielle au regard du contexte du Cameroun où les services de l'éducation sont produits par cinq départements ministériels (MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP, MINJEC). Il va contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement du système éducatif. Cette base factuelle des chiffres et indicateurs clés permettra également le suivi de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation, ainsi que l'évaluation des cibles de la SND30 et de l'ODD4.

Ce rapport met par ailleurs en exergue les caractéristiques du système éducatif camerounais avec ses aspects sous-sectoriels et la particularité de ses sous-systèmes (francophone et anglophone), en les inscrivant dans la dynamique du contexte démographique, géographique, économique et l'organisation du système et les orientations nationales en matière d'éducation et de formation. Une analyse synthèse des chiffres et indicateurs clés 2021-2022 présente les caractéristiques concernant les modes de fonctionnement dans les différents niveaux d'enseignement (éducation de base, enseignements secondaires, enseignement supérieur, formation professionnelle et éducation civique et extrascolaire) en matière d'accès, de qualité et de gouvernance (financement du secteur). Il ressort aussi les résultats dans les dimensions des scolarisations et des disparités, des acquisitions des élèves, et de l'insertion des sortants du système éducatif. Enfin, pour cette première édition, le rapport procède à une analyse comparative du Cameroun à la lumière des cibles de l'ODD4.

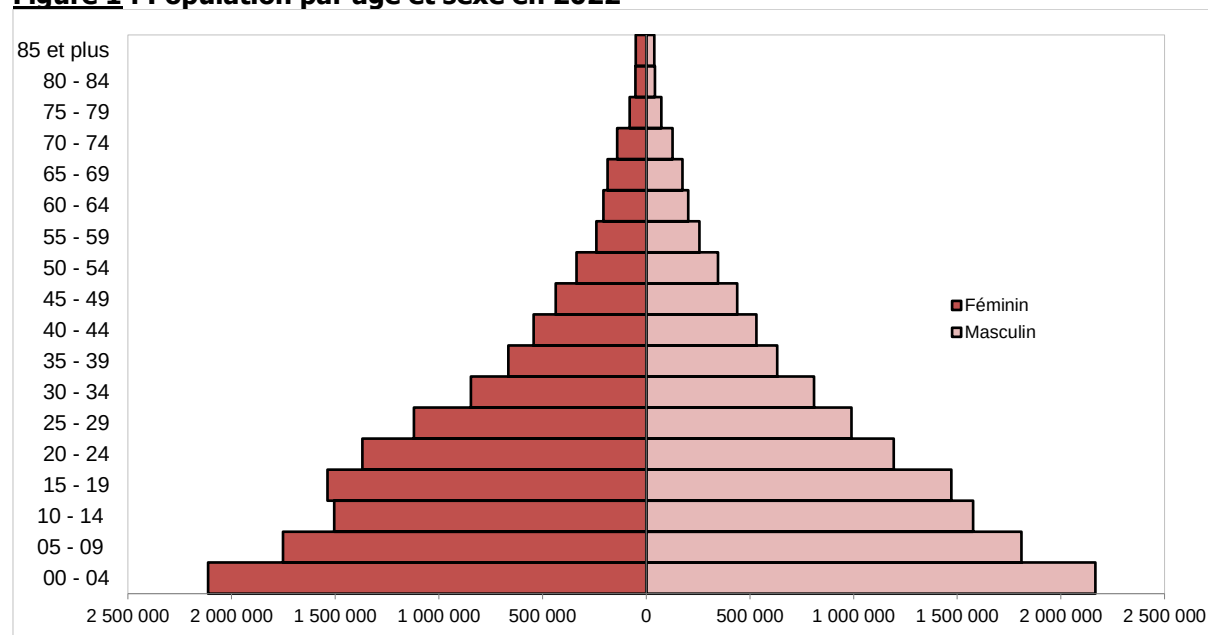
I. CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR EDUCATION ET FORMATION

Le développement du système éducatif d'un pays est tributaire du contexte dans lequel il évolue. Ce chapitre donne un aperçu de l'environnement macroéconomique, démographique, social et sécuritaire dudit système.

I.1 Contexte démographique

Une dynamique démographique exerçant une forte pression sur le système éducatif. La structure par âge de la population camerounaise comme le montre la **Figure 1**, a une forme pyramidale à base élargie, caractéristique des populations en croissance continue. Les moins de 15 ans représentent une frange importante de la population (43%) ; concernant les moins de 19 ans, ils représentent la moitié de la population. Si l'on se focalise sur la population en âge scolaire (4-23 ans), elle représente 53% de la population en quête d'une éducation et d'une formation de qualité. Ces statistiques laissent transparaître le poids important des jeunes à scolariser par la population active adulte en âge de travailler où on compte 77 enfants de moins de 15 ans pour 100 adultes de 15 à 64 ans. Ce rapport de dépendance situe le Cameroun dans la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, mais est très supérieur à la moyenne mondiale de 39 enfants pour 100 adultes. Le défi pour y répondre, c'est d'assurer une offre infrastructurelle et un encadrement à la hauteur des besoins inhérents à la population scolaire.

Figure 1 : Population par âge et sexe en 2022



Source : BUCREP 2022

I.2 Contexte social et Sécuritaire

Une dégradation de l'Indice du Capital Humain (ICH) imputable à la dégradation de la qualité de l'éducation. L'ICH est passé de 0,410 en 2012 à 0,395 en 2017. Au rang des causes explicatives à cette baisse sensible, figure la dégradation de la qualité de l'éducation du fait d'une inégale répartition des enseignants au profit des zones rurales et l'insuffisance et/ou le retard du paquet minimum dans les établissements, notamment en milieu rural. Bien que cet indice ait connu une légère évolution en 2022 (0,398), une amélioration de la qualité de l'éducation

contribuerait au minimum à rattraper le niveau d'ICH enregistré en 2012 (0,41), voire aller au-delà de la moyenne de l'Afrique (0,42).

L'accès à l'emploi décent diminue avec le niveau d'instruction pour l'ensemble des groupes d'âge. Dans une structure du marché du travail où le secteur moderne offre à peine 10 % des emplois, il existe peu d'opportunités pour les individus les plus qualifiés. Cette situation explique la baisse du taux d'emploi avec le niveau d'instruction pour l'ensemble des groupes d'âge. Pour les plus jeunes actifs âgés de 25 à 35 ans, le taux de chômage est cinq fois plus élevé pour les actifs ayant un niveau d'instruction supérieur que pour les personnes non scolarisées. Ce paradoxe révèle la profonde inadéquation des formations avec la demande du marché du travail qui repose principalement sur des emplois peu ou pas qualifiants. Par ailleurs, face au manque d'opportunités décentes d'emplois et à la quasi-absence d'un système de protection sociale, les jeunes, surtout les moins instruits s'organisent selon une logique d'occupation, afin qu'aucun individu ne soit exclu d'une activité qui lui permettrait de dégager un revenu.

Tableau 1 : Statut dans l'emploi par niveau d'instruction et groupe d'âge (en %)

Age	Non scolarisé		Primaire		Secondaire 1er cycle		Secondaire 2nd cycle		Supérieur	
	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi
15-24 ans	5,8	94,2	7,3	92,7	9,3	90,7	12,9	87,1	32,8	67,2
25-35 ans	3,0	97,0	4,2	95,8	7,3	92,7	10,2	89,8	14,8	85,2
36-64 ans	1,3	98,7	2,2	97,8	4,0	96,0	5,5	94,5	3,0	97,0
15-64 ans	2,6	97,4	4,0	96,0	6,9	93,1	9,2	90,8	14,4	85,6

Source : RESEN 2019 à partir des résultats de l' enquête ECAM4

L'augmentation du sous-emploi conjuguée à la montée générale des prix va baisser le pouvoir d'achat des ménages. Cette situation pourrait davantage accentuer l'écart de scolarisation entre les plus riches et les plus pauvres.

Un système éducatif affecté par des crises sécuritaires. Le système éducatif camerounais est confronté ces dernières années à des crises sécuritaires prolongées qui ont bouleversé son mode de fonctionnement. Le pays fait face aux attaques du groupe Boko Haram et à la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui ont entraîné des déplacements internes vers les agglomérations (Yaoundé et Douala) et dans certaines Régions (Ouest et Littoral). Par ailleurs, le conflit centrafricain a entraîné un afflux des réfugiés et des déplacés internes. En 2023, 1 personne sur 6 vivant au Cameroun a besoin d'assistance humanitaire soit un total de 4,7 millions de personnes dans le pays.

I.3 Contexte macroéconomique

Une économie résiliente marquée par des taux de croissance économique positifs en phase avec la croissance démographique. Le **Tableau 2** présente l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques du Cameroun au cours des cinq dernières années (2018-2022). Les constats qui s'en dégagent sont principalement une évolution irrégulière du taux de croissance du PIB qui passe de 4% en 2018 à 0,3% en 2020 pour ensuite connaître une évolution en 2021 pour se situer à 4,2% en 2022. Il en est de même pour le PIB par habitant qui, en dehors de l'année 2020, va connaître une évolution progressive en atteignant un million de francs CFA en 2022.

S'agissant de l'inflation, les pressions inflationnistes perdurent et se généralisent à toutes les villes. Le niveau général des prix a augmenté de 6,3% en 2022, après 2,3% en 2021, 2,5% en 2020, 2,5% en 2019 et 1,1% en 2018. Le taux d'inflation de 2022 est le plus élevé après celui de 9,0% de 1995, ce qui pourrait avoir des effets sur la capacité des ménages à scolariser leurs enfants puisque le panier de la ménagère se rétrécit.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques

	2018	2019	2020	2021	2022
Produit intérieur brut (en milliards FCFA)	22 203	23 244	23 468	25 141	27 959
Accroissement annuel du PIB	4,0	3,5	0,3	3,6	4,2
Population (en milliers)	24 863	25 492	26 133	26 766	27 419
PIB par habitant (en milliers de FCFA)	893,0	911,8	898,0	939,3	1019,7
Inflation annuelle moyenne (en%)	1,1	2,5	2,5	2,3	6,3

Source : INS, 2022

I.4 Financement du secteur de l'Éducation et de la Formation

Cette partie présente le profil des ressources budgétaires du secteur de l'Éducation et de la Formation.

❖ Budget du secteur de l'éducation et de la formation et PIB

Le budget du secteur éducatif, malgré une tendance évolutive du PIB demeure en-deçà de la moyenne des pays en développement (4%).

Tableau 3 : Budget du secteur éducation en pourcentage du PIB

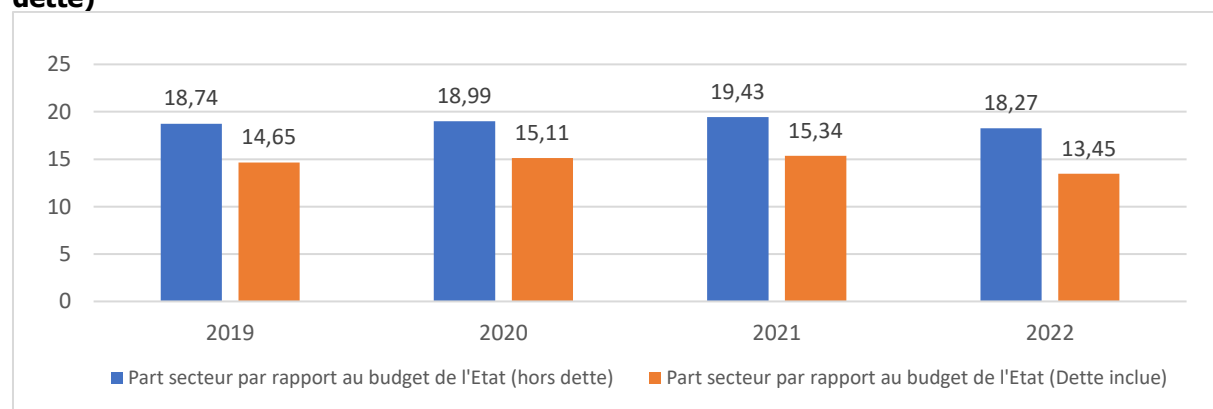
Année	2020	2021	2022
% du PIB du Secteur	3,2	3,1	3,4

Source : Loi des règlements (2020-2022), MINFI

❖ Poids du secteur éducation et formation dans le budget de l'État

Au cours de la période 2019-2022, la part globale du secteur dans le budget national (hors dette) a connu une progression jusqu'en 2021 (soit 18,74 %, 18,99%, 19,43% par an), mais une baisse de 1,16% en 2022 (18,27%) légèrement moins des 20% recommandés par les partenaires techniques internationaux du secteur de l'éducation.

La tendance est la même en tenant compte du service de la dette, à la seule différence que la part du secteur connaît une baisse sensible en 2022.

Figure 2 : Évolution de la part du secteur dans le budget de l'État (hors dette et avec dette)

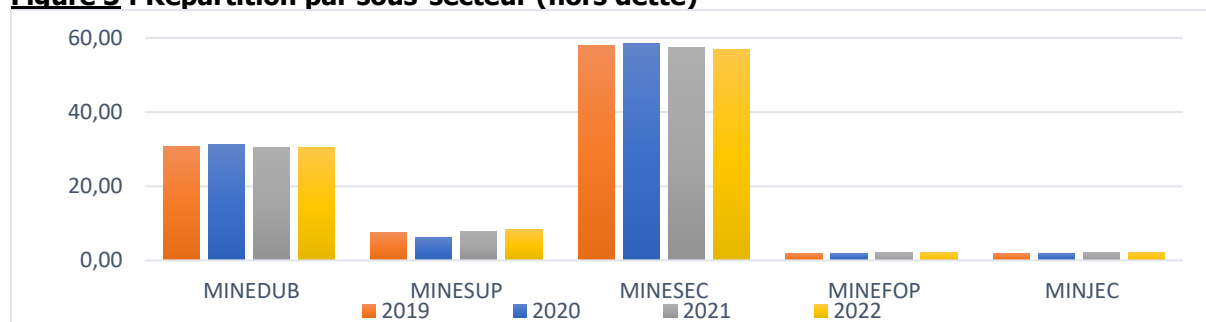
Source : Lois de Finances (2019-2022)

❖ Répartition intra-sectorielle du budget du secteur

Les **Graphique 3 et Tableau 4** ressortent une relative stabilité de l'allocation du budget de l'Etat par sous-secteur au cours de la période 2019-2022. Les sous-secteurs enseignements secondaires

et éducation de base absorbent la majeure partie des ressources du secteur, respectivement autour de 59% et 31% en moyenne, soit 90% du budget du secteur pour les années considérées.

Figure 3 : Répartition par sous-secteur (hors dette)



Source : Lois des Finances (2019-2022), MINFI

Il convient cependant de souligner que la part du sous-secteur éducation de base est en-deçà des 45% recommandés. Par ailleurs, la part relativement élevée du sous-secteur enseignements secondaires est en réalité imputable à sa **masse salariale**. C'est ce qui ressort du **Tableau 5** ci-dessous, qui montre sur la période considérée, une tendance à un rapprochement des budgets hors salaires du MINEDUB et du MINESEC.

Tableau 4 : Répartition du budget par administration du secteur de l'éducation et de la formation

Administration	2019	2020	2021	2022
MINEDUB	31,35	30,66	30,58	30,39
MINESUP	6,23	7,56	7,89	8,30
MINESEC	58,59	57,96	57,46	56,86
MINEFOP	1,97	1,85	2,02	2,20
MINJEC	1,86	1,97	2,04	2,24

Source : Loi des Finances (2020-2022), MINFI

Tableau 5 : Évolution des budgets de fonctionnement hors salaires (en millions FCFA)

Administration	2018	2019	2020	2021
MINEDUB	43 730	26 950	30 002	30 790
MINESUP	14 065	6 446	14 164	15 833
MINESEC	61 708	31 374	41 369	31 544
MINJEC	3 418	2 452	532	2 312
MINEFOP	4 096	4 096	2 047	3 747
Grand Total	130 312	72 826	89 173	85 445

Source : Données des fichiers boost, MINFI

❖ Contribution des ménages aux dépenses d'éducation

Les familles contribuent de manière importante aux dépenses d'éducation. L'observation de la totalité des dépenses d'éducation du pays, permet d'estimer les dépenses des familles à 31% et 21% respectivement pour le primaire et le secondaire. Elles sont également confrontées à la perte générée par les coûts d'opportunité¹. Autrement dit, l'éducation au Cameroun est loin d'être gratuite pour les familles. Elles dépensent principalement pour :

- ❖ l'acquisition des manuels et fournitures scolaires ;
- ❖ les cours complémentaires et uniformes scolaires ;
- ❖ les frais d'examens (CEP/ FSLC, Entrée en 6ème/Common entrance, BEPC/GCEOL, Probatoire, Baccalauréat/GCEAL) ;
- ❖ les frais d'APEE.

¹ Le coût d'opportunité est un coût indirect supporté par les familles. Qualifié par les économistes de revenus perdus ou manque à gagner en termes de revenus, ces coûts entraînent souvent la réticence des parents à l'inscription des enfants dans les écoles. Car de manière générale, plutôt que d'envoyer les enfants à l'école, les parents préfèrent les envoyer travailler pour accroître le revenu familial.

I.5 Cadre juridique et réglementaire du secteur éducation et formation professionnelle

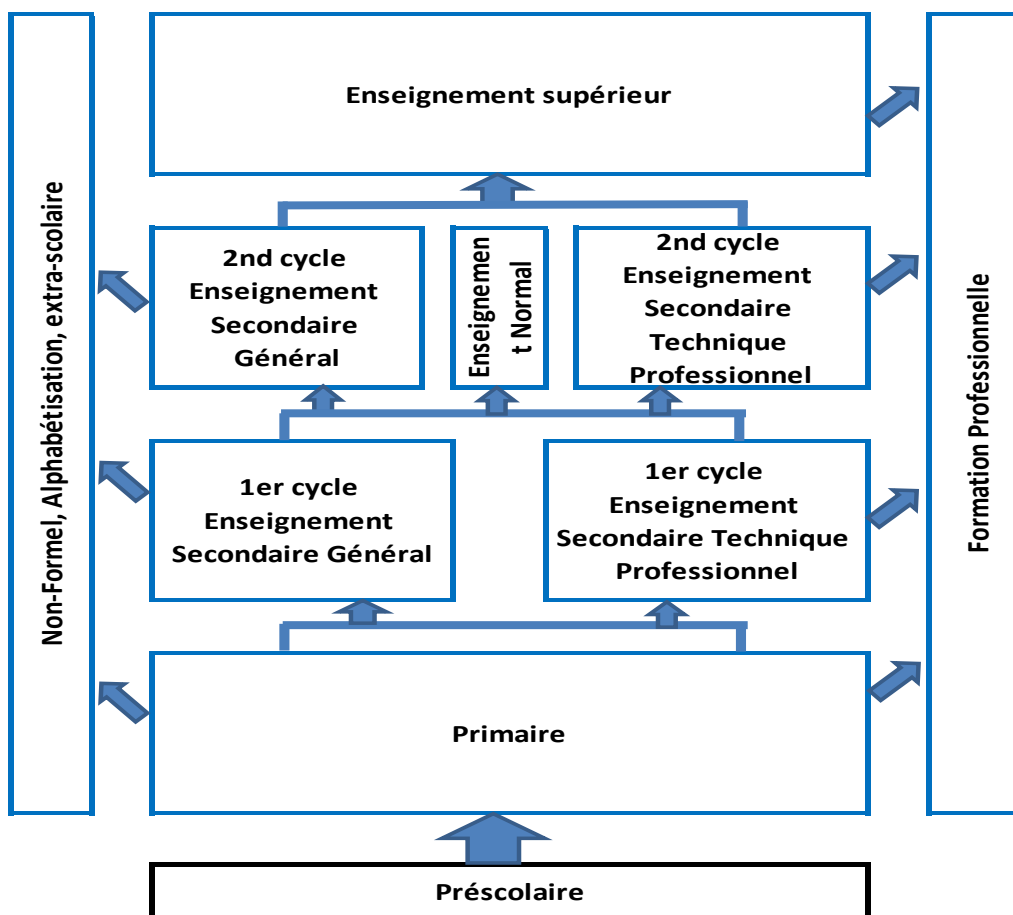
Le cadre juridique est réglementaire du système éducatif du Cameroun est régi par un ensemble de lois et de textes. Il s'agit principalement de :

- ❖ **La Loi d'orientation de l'éducation N° 98/004 du 14 avril 1998** qui fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun et s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal ;
- ❖ **La Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018** régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi fixe le cadre juridique général ainsi que les orientations fondamentales de la formation professionnelle au Cameroun ;
- ❖ **La Loi N°2023/007 du 25 juillet 2023** portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun qui détermine les orientations fondamentales de l'enseignement supérieur et fixe les règles générales d'organisation, de fonctionnement, de gestion, de financement et de contrôle des institutions supérieures d'enseignement et de formation post-secondaires, tant publiques que privées.

I.6 Organisation du système éducatif

Le système éducatif camerounais est constitué de deux sous-systèmes, le sous-système anglophone et le sous-système francophone, chacun avec des spécificités et des particularités qui lui sont propres. Ces sous-systèmes présentent des spécificités qui font la richesse et la particularité du système éducatif camerounais. La **Figure 4** ci-dessous présente l'organisation et la structure du système éducatif camerounais.

Figure 4 : Organisation et structuration du système éducatif camerounais



II. ORIENTATIONS NATIONALES EN MATIERE D'EDUCATION ET DE FORMATION

❖ Orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND30)

La Vision de la SND30 dans le domaine de l'Éducation et de la Formation est celle de « *Promouvoir un système éducatif à l' issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu' il doit faire pour y contribuer* ».

Cette Vision poursuit les objectifs stratégiques suivants : (i) garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ; (ii) atteindre un taux d'achèvement de 100% au niveau primaire ; (iii) réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ; et (iv) accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire et de 18% à 35% au niveau supérieur. Pour y parvenir la SND30 définit des interventions spécifiques suivants trois axes : **(i) accès et équité, (ii) qualité et employabilité et (iii) renforcement du système éducatif.**

- ❖ **En matière d'accès et équité**, il est question de faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire et de permettre que toutes les filles et tous les garçons suivent, de manière égalitaire, un cycle complet d'enseignement primaire gratuit et secondaire à bas coût et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. Ces orientations seront réalisées à travers *la mise en place de l' enseignement fondamental, la correction des disparités géographiques, l' amélioration de la politique du manuel scolaire et le renforcement des actions en faveur de l' éducation extrascolaire et non formelle.*
- ❖ **En matière de qualité et employabilité**, les interventions visent à résoudre les problèmes d'inadéquation entre l'offre d'éducation et de formation et la demande du système productif ainsi qu'aux choix et options du développement économique et industriel. Les propositions pour y faire face concernent *l' accroissement de l' offre de formation technique et professionnelle, le renforcement des capacités des travailleurs du secteur informel sur les techniques et technologies innovantes et le renforcement du civisme.*
- ❖ **En matière de renforcement du système éducatif**, les actions attendues sont : (i) une meilleure gestion du personnel du système éducatif ; (ii) une meilleure répartition des infrastructures éducatives sur le territoire national ; (iii) un transfert complet des ressources de la décentralisation (la décentralisation progressive de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines étant la clé de voute du renforcement du système éducatif, car elle induit un meilleur aménagement des actions d'amélioration de la distribution de l'offre en matière d'éducation et de formation) ; et (iv) une promotion des investissements privés dans le secteur de l'éducation et de la formation.

❖ Orientations de la Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (SSEF)

La vision de la SSEF est celle *d'une éducation fondamentale de qualité commune à tous les jeunes du Cameroun, complétée par des cycles de formation professionnelle et supérieur ouverts au plus grand nombre, permettant d'apporter les qualifications utiles au développement économique et*

social, et de former les cadres compétents et créatifs, ouverts aux évolutions technologiques et aux innovations.

Cette vision se traduit suivant les axes tel que défini ci-dessous :

- ❖ **Axe accès et équité** : **La vision** est **d'abord** celle d'un système d'éducation où chaque jeune trouvera un accès égal à un enseignement de base et à un enseignement technique et professionnel de qualité.
La vision est **aussi** celle d'un système d'éducation équitable où les disparités de toutes formes seront corrigées, les retards entre les territoires seront comblés et les écarts entre les catégories socio-économiques et de genre seront réduits ;
- ❖ **Axe qualité et pertinence** : **La vision** est celle (i) d'un système d'éducation offrant des conditions de scolarisation de qualité à tous les niveaux, (ii) d'un **système d'éducation avec un corps d'enseignants professionnels, formés au métier et aptes** à assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales, (iii) d'un **système d'éducation** promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel et (iv) d'un **système de formation** visant à développer l'employabilité des jeunes, pour créer une masse critique de jeune diplômés capables de s'intégrer rapidement sur le marché du travail en cohérence avec le plan de rattrapage technologique **avec des formations de courte durée**, ciblées sur le métier, et centrées sur la certification ISO 17024 ;
- ❖ **Axe renforcement du système éducatif** : **La vision** est celle (i) d'un système de gestion et de pilotage renforcé pour assurer une répartition territoriale équilibrée par une gestion des ressources humaines améliorée, (ii) avec une répartition équitable des infrastructures éducatives sur l'ensemble du territoire, (iii) avec un financement public accru et optimisé et des investissements privés accrus dans le secteur de l'Education et de la Formation pour accroître l'offre d'éducation en particulier dans le STEM à travers l'implication du patronat, et (iv) un système éducatif capable de résister aux chocs de diverse nature (sanitaire, climatique, sécuritaire ou humanitaire) dans le contexte des crises multiples, auxquelles le pays est confronté.

Cette vision se décline également selon les objectifs suivants :

- ❖ En 2030, 70% des enfants de 5 ans ont accès à au moins une année **d'éducation préscolaire** ;
- ❖ En 2030, tous les enfants achèvent le **cycle primaire** en ayant acquis les compétences initiales communes requises pour ce palier des apprentissages ;
- ❖ En 2030, la transition entre le **cycle primaire et le 1^{er} cycle secondaire** est rendue fluide pour assurer à terme un accès généralisé au cycle de l'enseignement fondamental ;
- ❖ Des possibilités de seconde chance seront offertes aux jeunes ayant décroché ou déscolarisés pour une réinsertion dans les **cycles scolaires (passerelles de formation) ou une préparation professionnelle** dans les **centres d'éducation de base non-formelle** ;
- ❖ 30% des élèves accédant à l'**enseignement secondaire** intégreront les filières techniques et professionnelles ;
- ❖ En 2030, 60 % des élèves de la classe de 3^{ème} de l'enseignement général accéderont à la classe de seconde et 25% **au second cycle technique** ;
- ❖ **L'enseignement supérieur** accueillera près de 560 000 étudiants à l'horizon 2030, dans ses différentes universités, écoles et instituts. Les développements quantitatifs viseront

principalement un rééquilibrage vers les filières scientifiques, technologiques et professionnelles.

III. ANALYSE SYNTHÈSE DES CHIFFRES ET INDICATEURS CLES PAR SOUS-SECTEUR

III.1 Évolution des effectifs dans le Secteur de l'Éducation et de la Formation

Une croissance soutenue des effectifs du secteur à tous les niveaux d'enseignement avec la majorité des apprenants inscrits dans les établissements publics.

Le secteur de l'éducation et de la formation a enregistré durant l'année académique 2021/2022, 8 050 332 élèves/apprenants/étudiants dont 596 197 dans le préscolaire, 4 944 290 dans le primaire, 1 983 379 dans le secondaire, 413 888 dans le supérieur, 11 903 dans les écoles normales des instituteurs, 59 557 dans la formation professionnelle et 41 118 dans l'éducation extra-scolaire (AEBNF + Jeunesse et éducation civique).

La dynamique observée sur la population scolarisée dans le secteur de l'éducation et de la formation montre une croissance remarquable des effectifs au cours des quatre dernières années avec des TAAM de 2,4% au préscolaire, 3,0% au primaire, 2,8% au secondaire, 4,2% au supérieur et 6,7% dans la formation professionnelle. Cependant, dans l'enseignement normal des instituteurs, les effectifs ont baissé passant de 17 108 à 11 903 élèves dans les ENI et ENIET. Ceci pourrait s'expliquer entre autres par le manque d'attractivité en raison du défaut d'intégration systématique des instituteurs dans la fonction publique.

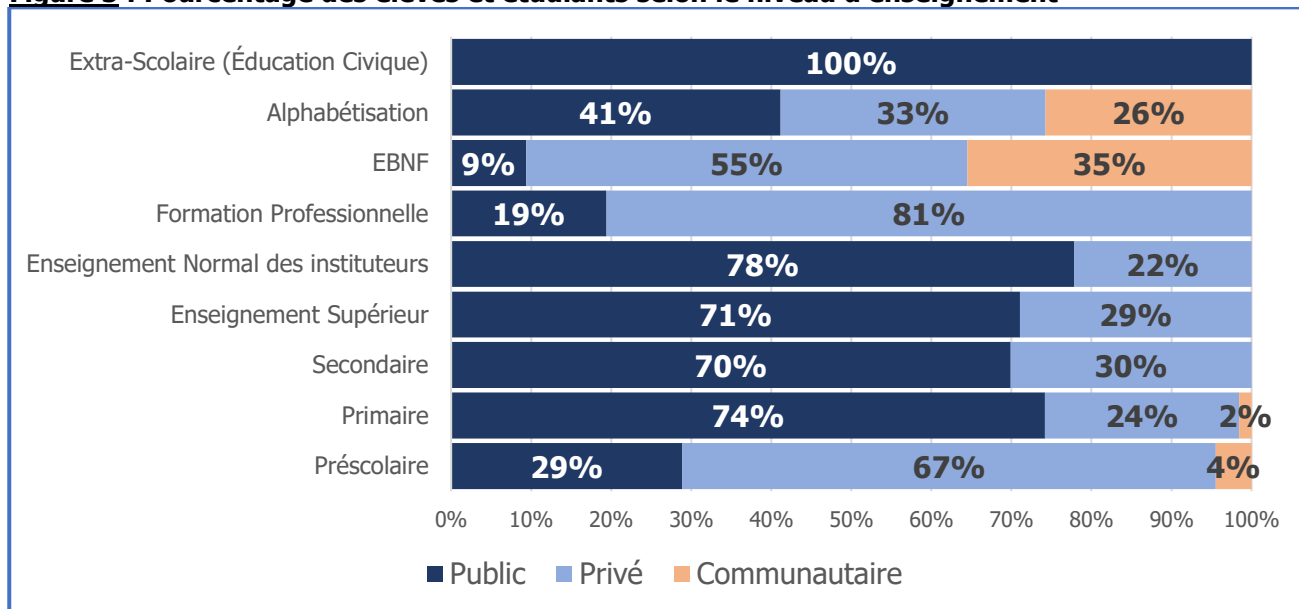
Tableau 6 : Évolution des effectifs dans le secteur de l'éducation et de la formation par niveau d'enseignement de 2018-2019 à 2021-2022

Niveau d'enseignement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	TAAM 2018-19 à 2021-22
Préscolaire	541 652	566 330	564 269	596 197	2,4%
Primaire	4 395 560	4 574 910	4 730 424	4 944 290	3,0%
Secondaire	1 773 966	1 866 194	1 917 736	1 983 379	2,8%
Enseignement Supérieur	350 498	370 476	405 165	413 888	4,2%
Enseignement Normal des instituteurs	17 108	15 775	15 180	11 903	-8,7%
Formation Professionnelle	45 906	52 792	56 335	59 557	6,7%
EBNF	...	...	2 993	5 592	36,7%
Alphabétisation	...	...	23 528	23 519	0,0%
Extra-Scolaire	...	...	...	12 007	0,0%

Source : SIGE

A l'exception de l'enseignement préscolaire (67%), de la formation professionnelle (81%) et de l'éducation de base non formelle (55%), la majorité des élèves/apprenants sont inscrits dans des établissements publics.

Figure 5 : Pourcentage des élèves et étudiants selon le niveau d'enseignement



Source : SIGE

III.2 Sous-secteur Éducation de Base

Les objectifs stratégiques visés par le gouvernement pour le sous-secteur éducation de base sont :

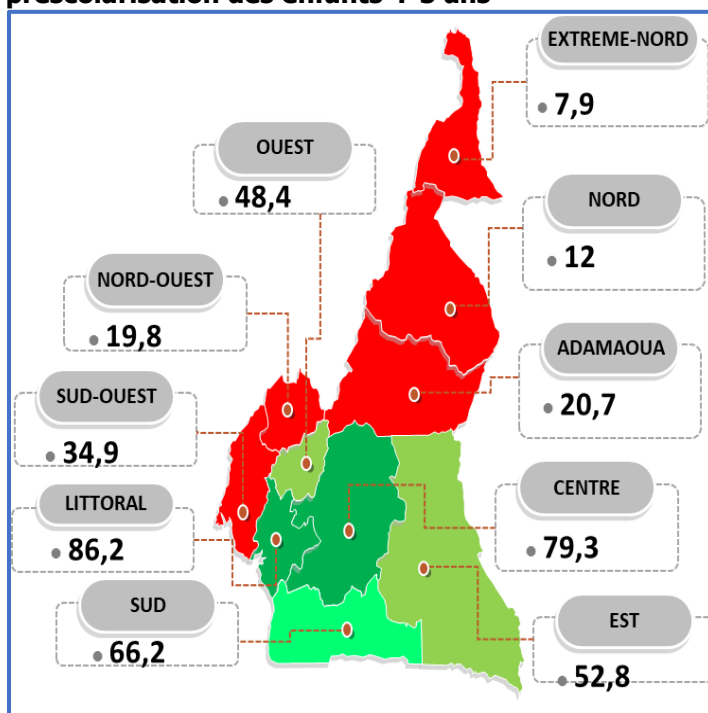
- ❖ S'assurer que d'ici 2030, 70% des enfants de 5 ans ont accès à au moins une année d'éducation préscolaire ;
- ❖ S'assurer que d'ici 2030, tous les enfants achèvent le cycle primaire en ayant acquis les compétences initiales communes requises pour ce palier des apprentissages ;
- ❖ Offrir des possibilités de seconde chance aux jeunes ayant décroché ou/et jamais scolarisés en âge primaire pour une réinsertion dans les cycles scolaires (passerelles de formation) à travers les centres d'éducation de base non-formelle ;
- ❖ Offrir des possibilités de seconde chance aux adultes non lettrés pour assurer un apprentissage tout au long de la vie à travers les centres d'alphabétisation fonctionnelle.

III.2.1 Education préscolaire

En 2021/2022, seuls 32 % des enfants de 5 ans ont bénéficié d'au moins une année de préscolaire.

Bien que la section III.1 ait relevé une dynamique positive dans l'évolution des effectifs scolarisés dans ce niveau d'enseignement, seulement 4 enfants sur 10 étaient préscolarisés² durant l'année scolaire 2021/2022. Comme le présente la **Figure 6**, cette moyenne cache toutefois des disparités importantes entre les régions, notamment des faibles taux de préscolarisation dans les régions septentrionales et en milieu rural à forte demande potentielle. En effet, les ZEP (les 3 régions septentrionales et l'Est) qui regorgent 45% de la population des 4-5 ans, préscolarisent seulement 14,2%. Elle est particulièrement faible dans la Région de l'Extrême-Nord (7,9 %) qui par ailleurs a la demande potentielle de préscolarisation la plus élevée du pays (22,50 %).

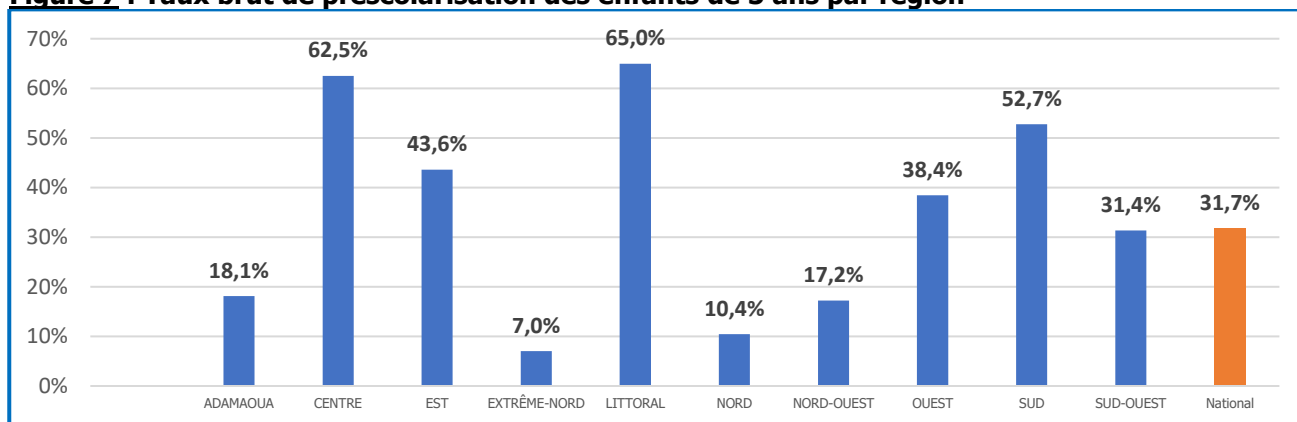
Figure 6 : Cartographie du taux brut de préscolarisation des enfants 4-5 ans



Devant ce faible niveau de préscolarisation, le Cameroun s'est fixé comme objectif à l'horizon 2030 d'**assurer au moins une année de préscolarisation** aux enfants en âge préscolaire, **avec une priorité pour les enfants âgés de 5 ans**. Les chiffres révèlent que seulement 31,7% d'enfants de 5 ans sont préscolarisés en 2021/2022, soit en moyenne 3 enfants sur 10 (**Figure 7**). Comme l'avait déjà relevé le taux brut de préscolarisation des enfants de 4-5 ans, d'énormes disparités existent entre les régions. Si plus de 6 enfants âgés de 5 ans sur 10 sont préscolarisés dans les régions du Centre et du Littoral, seulement 1 enfant sur 10 l'est pour les régions de l'Extrême-Nord et du Nord.

² La majorité des études, dont le PASEC, montrant les bénéfices importants de la préscolarisation sur les résultats des enfants au primaire.

Figure 7 : Taux brut de préscolarisation des enfants de 5 ans par région



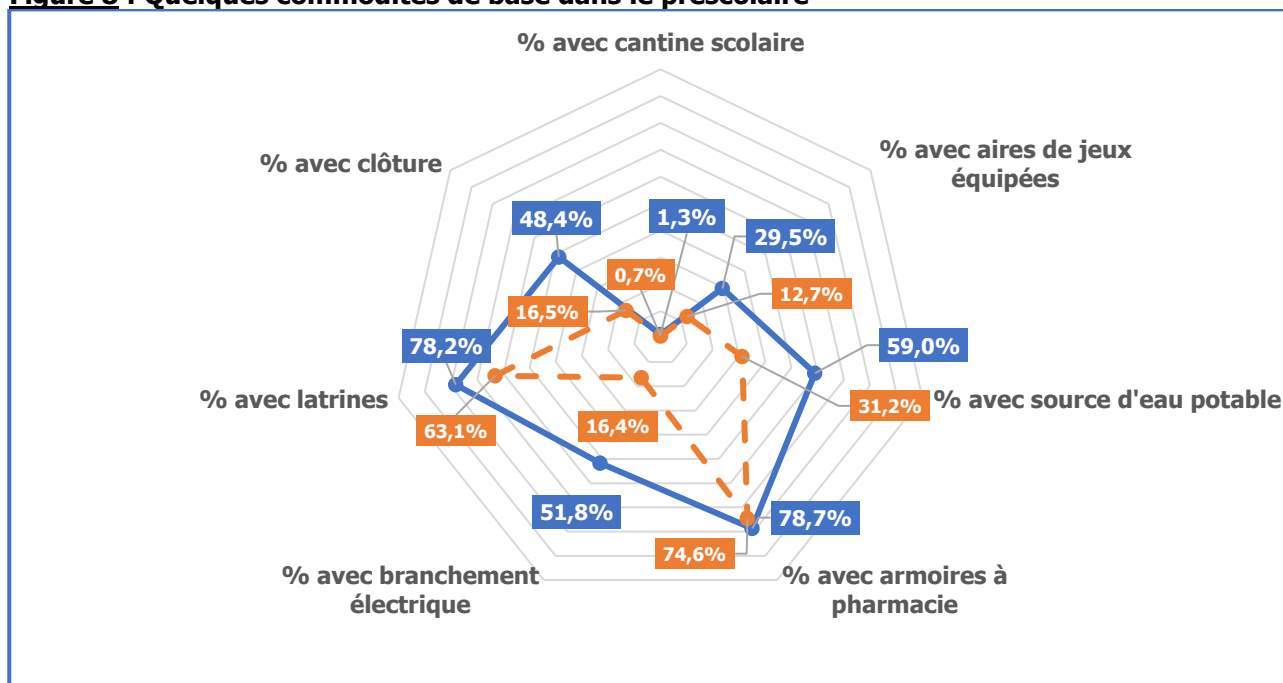
Source : SIGE

L'analyse de la demande effective au préscolaire selon le milieu de résidence, montre que la zone urbaine (70%) préscolarise plus d'enfants que la zone rurale (30%). C'est au regard du faible développement de l'éducation préscolaire dans les zones rurales et compte tenu du coût relativement élevé du préscolaire, que le gouvernement a entrepris depuis la SSEF 2013-2020, d'étendre la couverture préscolaire sur l'ensemble du territoire en contribuant davantage à la mise en place des Centres Préscolaires Communautaires (CPC). Durant l'année scolaire 2021/2022, 4,5% d'élèves se trouvaient dans les CPC.

A ces fortes disparités qui entravent le développement du préscolaire, s'ajoute un environnement scolaire marqué par une insuffisance d'infrastructures dédiées au développement harmonieux de l'enfant, particulièrement dans le public (**Figure 8**) :

- Seules en moyenne 30% d'écoles disposent d'aires de jeux équipées, dont 13% pour le préscolaire public ;
- 59% d'écoles préscolaires disposent d'une source d'eau potable, avec seulement 31% dans le public ;
- Seulement 1,3% écoles préscolaires sont dotées de cantines scolaires ; proportion plus faible dans le public avec 0,7% d'écoles ;
- Au niveau des clôtures, seulement 48,4% d'écoles en disposent. Dans le public, ce pourcentage est de 16,5% ;
- 78,2% d'écoles disposent de latrines. Il est de 63,1% dans le public, avec en moyenne 3 latrines pour 100 élèves dans les écoles préscolaires publiques.

Figure 8 : Quelques commodités de base dans le préscolaire

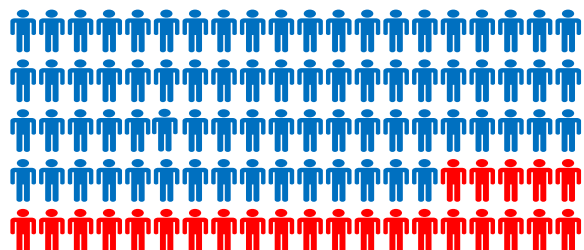
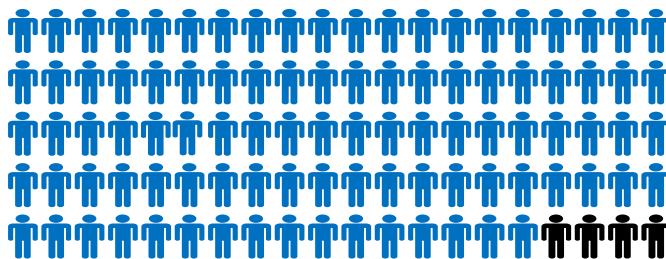


Source : SIGE

III.2.2 Education primaire

Bien que l'accès à l'enseignement primaire soit quasi universel, le problème épineux reste l'achèvement de ce cycle et le niveau d'acquisition des compétences dans les disciplines fondamentales (lecture et mathématiques).

4% d'enfants de 6 ans ne sont toujours pas scolarisés. Bien que le taux brut d'admission au primaire soit très élevé (131% en 2022), il y a toujours 4% d'enfants qui n'accèdent pas à l'école à l'âge de 6 ans. En effet, le taux d'accès au primaire est gonflé par les entrées précoces (2,3%) et tardives (8,8%).



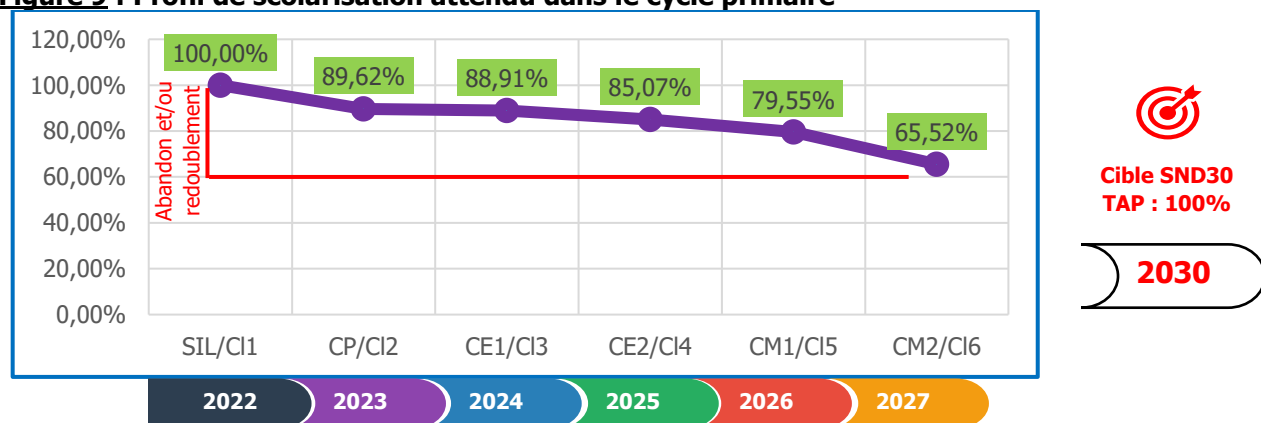
Par ailleurs, seuls 3 enfants sur 4 (75%) qui entrent au primaire accèdent à la dernière année du cycle. En effet, ces chiffres suggèrent que non seulement beaucoup d'enfants n'accèdent toujours pas à l'école mais également que des efforts importants restent à faire pour assurer l'achèvement de l'enseignement primaire pour tous les enfants.

Cet achèvement relativement faible s'explique par des problèmes d'efficacité interne du système. En effet, l'analyse des flux dans le primaire montre que les taux de redoublement (12,7%) et d'abandon

(34%)³ restent très élevés. Cela traduit **un gaspillage important de 13% de ressources allouées** à l'enseignement primaire à cause des redoublement et 22% dû aux abandons. A ces problèmes d'efficacité interne, s'ajoutent les crises sécuritaires dans certaines régions du pays qui contribuent à compromettre l'éducation des enfants en excluant les plus vulnérables d'entre eux du système éducatif.

Le profil de scolarisation attendu (**Figure 9**) montre que si les conditions de scolarisation observées actuellement sont maintenues telles quelles, l'universalisation de l'enseignement primaire ne sera pas atteinte d'ici 2030. A cet effet, bon nombre d'enfants quitteront encore le système avant l'achèvement du cycle primaire. Ils viendront donc gonfler le nombre d'enfants déscolarisés qui est estimé à 417 472 en 2022.

Figure 9 : Profil de scolarisation attendu dans le cycle primaire



Source : SIGE

Parmi les enfants qui achèvent le cycle primaire, une importante proportion n'acquiert pas les compétences requises en lecture et en mathématiques quel que soit le sous- système d'enseignement considéré. En effet, le dernier rapport de l'Unité Pilote d'évaluation des Acquis Scolaires (UPAS, 2022), confortant les résultats du PASEC2019, révèle que :

- dans le sous-système anglophone, les performances de 26% des élèves sont en-dessous du seuil acceptable en Class 6 en « English ». En « *Mathematics* », cette proportion d'élèves dont les performances se situent en-dessous du seuil souhaitable est de 53% d'enfants en fin du cycle ;
- Dans le sous-système francophone, la proportion des élèves dont les performances en Français sont en-dessous du seuil acceptable au CM2 est de 56%. En Mathématiques, cette proportion est de 87% ;
- La situation est alarmante dans les ZEP. Dans le sous-système francophone, les proportions d'élèves en-dessous du seuil souhaitable sont de 79% et 97% respectivement en français et en mathématiques. Au niveau du sous-système anglophone, ces proportions sont de 54% en « *English* » et 84% en « *Mathematics* ».

³ Complément du taux de rétention (TR). Le taux de rétention utilisé ici est calculé par la méthode pseudo-longitudinale (ou zig-zag) avec les taux de promotion effectifs.

Ces résultats révèlent que le niveau d'acquisition des compétences dans les deux disciplines fondamentales chez les élèves en fin du cycle primaire dans les deux sous-systèmes reste préoccupant et ne correspond guère à celui souhaité par le système éducatif.

Ces faibles performances des élèves s'expliquent entre autres par un environnement scolaire et des conditions d'apprentissage peu propices. Le rapport PASEC2019 souligne que l'environnement scolaire (plus de la moitié de la variance expliquée) se révèle comme un facteur important expliquant les faibles performances observées chez les élèves. Les données 2021/2022 montrent que l'environnement scolaire est encore précaire et l'encadrement des élèves est insuffisant pour soutenir des apprentissages de qualité, particulièrement dans le public. En effet :

- ❖ seulement 41% d'écoles ont une source d'eau potable, 36% ont un branchement électrique fonctionnel, 2% ont une cantine scolaire, 17% ont des ordinateurs fonctionnels et 18% ont une bibliothèque fonctionnelle ;
- ❖ bien que le taux d'encadrement moyen soit de **56 élèves pour un enseignant** dans le public, il se dégrade davantage pour atteindre 77/1 si on considère uniquement les maîtres payés par l'État ;
- ❖ la taille moyenne d'une salle de classe, tous ordres confondus, est de 58 élèves par salle ;
- ❖ la possession et l'utilisation effective du manuel scolaire dans les disciplines fondamentales restent faibles, avec 4 élèves se partageant un manuel de lecture et 2 élèves pour un manuel de mathématiques dans le public.

III.2.3 Alphabétisation et éducation de base non formelle

Seuls 1,3% des 446 747 enfants déscolarisés/jamais scolarisés sont inscrits dans les CEBNF.

Au regard des défis actuels portant sur la transformation de l'éducation, l'un des objectifs du Gouvernement est d'apporter en termes de modes alternatifs d'éducation, une réponse aux préoccupations soulevées par les citoyens (enfants de 8 à 14 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés) qui n'ont pas eu la chance de bénéficier d'un enseignement-apprentissage de qualité à l'école formelle. C'est dans ce sens que la Stratégie Nationale de Développement (SND 30) en son article 282, page 74, prescrit d'élaborer une carte éducative de l'éducation extrascolaire pour résorber la faible visibilité de ce type d'éducation et promouvoir l'éducation non formelle pour les jeunes.

En 2022, il est estimé 29 275 enfants jamais scolarisés et 417 472 enfants déscolarisés en âge primaire. L'offre d'éducation extrascolaire reste encore faible au regard de la demande potentielle existante ; demande dont les prévisions montrent une croissance à la hausse (**Figure 9**). En effet, le système offre seulement 122 centres d'éducation de base non formelle, principalement dans le privé (54%). C'est le même constat au niveau des infrastructures (salles de classe) et des commodités (électricité et source d'eau potable), majoritairement portées par le privé.

Le système gagnerait à développer l'offre dans le public, en s'appuyant sur la densité de la carte scolaire de l'offre publique du primaire. Cela demanderait outre une bonne organisation des formations dans les Centres d'Éducation de Base Non Formelle (CEBNF), un réaménagement horaire des établissements primaires publics pour optimiser l'utilisation des infrastructures existantes.

Les possibilités de seconde chance pour les adultes analphabètes sont insuffisantes à cause des faibles conditions favorables au développement des programmes d’alphabétisation.

L’une des missions du MINEDUB à travers la logique d’apprentissage tout au long de la vie est de fournir aux adultes analphabètes des compétences et des valeurs qui favorisent leur insertion économique et sociale.

En 2022, 23 519 adultes de 15 ans et plus se sont inscrits dans les centres d’alphabétisation fonctionnelle afin de bénéficier des programmes nécessaires à leur épanouissement dans le vie active. Le système dispose de 809 centres et 1 172 alphabétiseurs pour l’encadrement des apprenants, soit une moyenne 29 apprenants par centre. Ces centres souffrent d’un manque d’équipements appropriés pour assurer une véritable alphabétisation. Par ailleurs, un centre sur deux offre un suivi post-alphabétisation des apprenants, ce qui ne permet pas d’évaluer efficacement leur insertion post-formation.

III.3 Sous-secteur des Enseignements Secondaires

Les objectifs assignés au sous-secteur des enseignements secondaires à l’horizon 2030 sont :

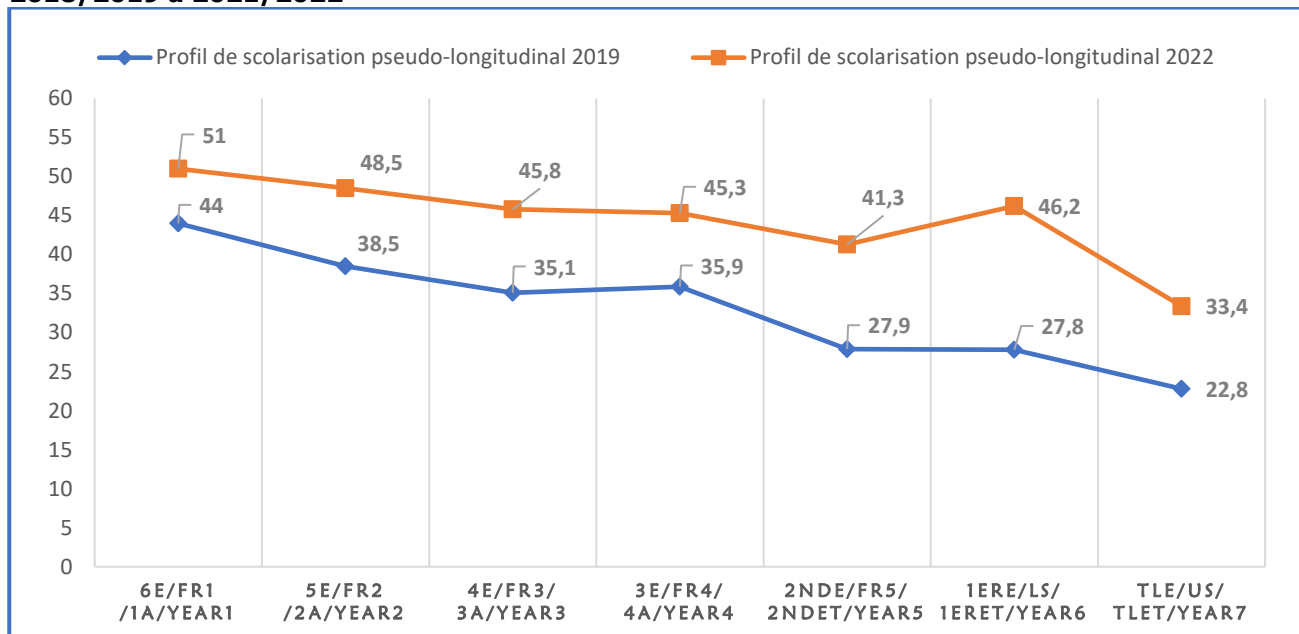
- ❖ **Garantir une transition fluide entre le cycle primaire et le 1^{er} cycle secondaire pour assurer à terme un accès généralisé au cycle de l’ enseignement fondamental ;**
- ❖ **Orienter 30% des élèves accédant à l’ enseignement secondaire dans les filières techniques et professionnelles ;**
- ❖ **Garantir l’ accès de 65 % des élèves de troisième générale à la seconde générale et 20% à la cinquième année technique.**

Une faible transition du primaire vers le 1^{er} cycle du secondaire conjuguée avec un faible achèvement du cycle constituent un frein à l’accès généralisé à l’enseignement fondamental.

Seuls 60% des enfants qui achèvent le cycle primaire accèdent au 1^{er} cycle du secondaire. Le taux de transition du primaire au 1^{er} cycle du secondaire est resté quasiment stable autour de 60% durant les quatre dernières années. En effet, l’augmentation des effectifs dans l’enseignement secondaire est entretenue par une croissance démographie soutenue et une amélioration de l’accès à tous les niveaux entre 2019 et 2022 comme le témoigne l’évolution du profil de scolarisation pseudo-longitudinal (**Figure 10**). Cependant, ces améliorations demeurent insuffisantes, pour accueillir le flux d’élèves venant du primaire. Il faut des actions plus fortes qui permettront davantage de rapprocher les établissements du secondaire des bassins de recrutement des élèves en fin de cycle primaire.

Par ailleurs, les infrastructures notamment les établissements et les salles de classe n’ont pas évolué à un rythme soutenu pour accueillir les enfants venant du primaire. Cette stagnation observée dans l’évolution des taux de transition, pourrait s’expliquer par une offre insuffisante et inégalement répartie en termes d’infrastructures. Il faut noter que le nombre d’établissements scolaires encadrant la population scolarisée est passé de 3 930 en 2019 à 4 197 en 2022, et le ratio élèves-salles classe dans le public se situant à plus de 77 à 70 entre 2019 et 2022, au-dessus des 50 attendus.

Figure 10 : Évolution du profil de scolarisation pseudo-longitudinal au secondaire entre 2018/2019 à 2021/2022

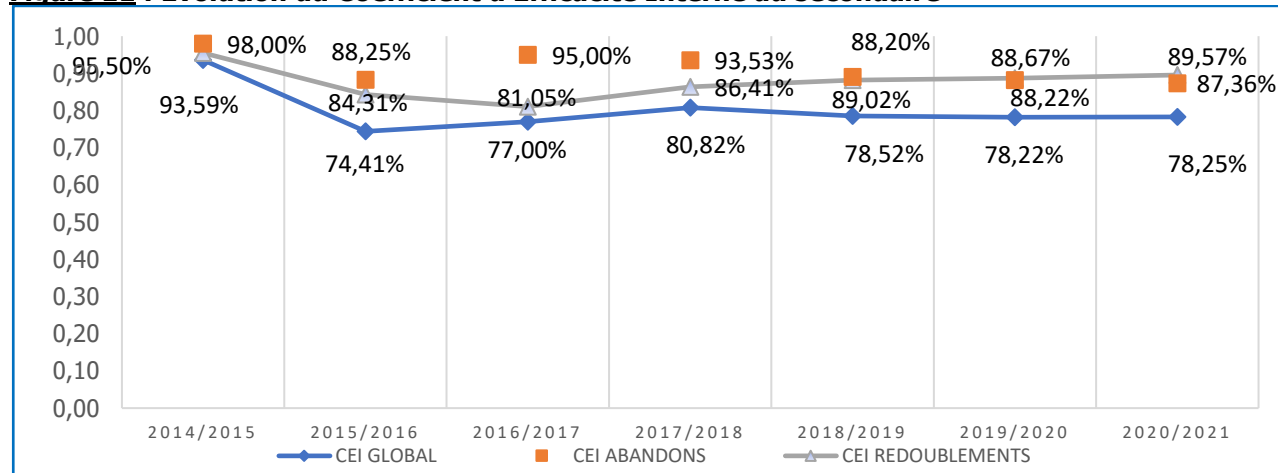


Source : SIGE

Seuls 45% des adolescents achèvent un cycle complet d'enseignement secondaire du 1er cycle. Au cours de l'année scolaire 2021/2022, seulement les 45% de la demande potentielle de scolarisation au secondaire a achevé les quatre premières années d'études. Ce faible taux s'explique par une faible transition du primaire vers le secondaire et des abandons au niveau du premier cycle du secondaire.

Cependant, les phénomènes de redoublement et de décrochage ne sont pas sans incidence sur l'efficacité de notre système éducatif. L'analyse du Coefficient d'Efficacité Interne (CEI GLOBAL) montre que les redoublements et les décrochages engendrent un gaspillage important de ressources du secteur de l'éducation, causant ainsi le non-achèvement des enfants dans le cycle secondaire. Malgré l'évolution en dents de scie, le CEI Global en 2021/2022 était de l'ordre de 78,25%, ce qui signifie près de 20% des ressources éducatives au niveau du 1^{er} cycle du secondaire sont gaspillées du seul fait des redoublements et des abandons.

Figure 11 : Évolution du Coefficient d'Efficacité Interne au secondaire



Source : SIGE

Une dynamique croissante de la demande en éducation dans l'enseignement Secondaire Technique et Professionnel (ESTP) portée par la section industrielle.

Au cours de l'année scolaire 2021/2022, la proportion des élèves du secondaire scolarisés dans l'enseignement technique et professionnel était de 20,5% soit un total de 407 028 élèves. Ce taux s'est amélioré de 2,6 points de pourcentage au cours des trois dernières années scolaires. Bien qu'encore en-deçà de la cible de 30% en 2030, la tendance croissante est encourageante au regard de l'objectif fixé par la SND30.

L'accroissement de la demande en éducation dans l'enseignement secondaire technique et professionnel est inhérent aux efforts de renforcement des infrastructures notamment en termes d'établissements, de salles de classe, d'ateliers et de laboratoires équipés. En effet, entre 2019 et 2022, le nombre d'établissements d'enseignement technique et professionnel est passé de 1 184 à 1 238 et le nombre de salles de classe de 10 463 à 12 921.

Il faut également relever que le secondaire technique est davantage porté par la section industrielle qui scolarise deux élèves sur trois.

Un accroissement des effectifs au second cycle de l'enseignement technique soutenu par une transition importante du premier cycle de l'enseignement général vers le second cycle du secondaire.

En 2021/2022, les taux de transition du premier au second cycle de l'enseignement général étaient de 60% et 62% pour les sous-systèmes francophone et anglophone respectivement. Ces taux de transition sont très proches de la cible de 65% en 2030. Par ailleurs, l'on enregistre un accroissement de 17% des inscrits en cinquième année de l'enseignement technique qui suggère une transition significative de la troisième générale, vers l'enseignement technique.

Une insuffisance des effectifs dans les filières scientifiques.

Les données révèlent que les élèves qui optent pour le second cycle général, s'orientent moins vers les filières scientifiques. En effet, un peu moins de la moitié des élèves au 2nd cycle du secondaire général sont inscrits dans les filières scientifiques. De plus, cette proportion est restée stable sur la période 2019 à 2022, oscillant entre 41,5% et 44,9%. De ce fait, il est nécessaire d'améliorer les conditions d'apprentissage dans ces filières afin de susciter l'attrait des élèves pour l'atteinte des objectifs définis par la SND30.

En somme, malgré des progrès réalisés dans le sens d'assurer à terme un accès généralisé au cycle de l'enseignement fondamental, le taux bas de transition du primaire au premier cycle du secondaire demeure insuffisant au regard de cet objectif. Toutefois, la transition entre le premier et le second cycle du secondaire est en droite ligne de l'atteinte des objectifs de la SND30.

III.4 Sous-secteur de l'Enseignement Supérieur

La structuration de l'Enseignement Supérieur (ES) fait ressortir trois cycles : Licence-Master-Doctorat (LMD) avec des durées de formation respectives de trois, deux et trois ans. L'accès est libre pour tout titulaire du Baccalauréat, du GCE-AL ou de tout autre diplôme équivalent reconnu. Cependant, pour certaines « Grandes Écoles », il se fait sur concours ou sur étude de dossier.

Au cours de la période 2018-2022, l'on enregistre un accroissement du taux brut de scolarisation du supérieur de 11,35% en 2018-2019 à 13,5% en 2021-2022. Dans les séries scientifiques et techniques, on note une montée de la part des étudiants dans les facultés scientifiques et technologiques de 35% en 2018-2019 à 45% en 2021-2022, soit une augmentation de 10 points de pourcentage.

En 2022, le sous-secteur reste porté par le secteur public avec un effectif de 294 189 étudiants, soit 71% contre 119 699 dans le privé, soit 29%. Dans le public, l'offre de formation est de 55% dans les établissements technologiques contre 45% dans les établissements facultaires classiques. Par ailleurs, les étrangers constituent une part non négligeable dans l'ensemble des étudiants au Cameroun : 10% dont 8% pour les étudiants originaires de la CEMAC. Dans ces derniers (CEMAC), les Tchadiens (79%) et les Centrafricains (20%) sont les plus nombreux.

Dans l' Enseignement Supérieur, les objectifs stratégiques visés par le gouvernement sont d' une part d' accroître l' offre de formation technique et professionnelle de 18% à 35% en 2030 ; et d' autre part, d' augmenter le pourcentage des étudiants dans les facultés scientifiques et technologiques de 22% en 2017 à 33% en 2022, 45% en 2025, et 60% en 2029.

Au niveau de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur, elle est de plus en plus orientée vers les filières scientifiques, malgré la prédominance des filières littéraires et sciences sociales.

Le nombre d'établissements de l'Enseignement Supérieur est passé de 422 en 2021 à 514 en 2022 (public 103 et privé 411). Cette augmentation est attribuable en partie à la création des trois (03) nouvelles Universités d'État, soit 25 établissements (Université de Bertoua (08), l'Université d'Ebolowa (09) et l'Université de Garoua (08)). Cela contribue davantage à diversifier et densifier les offres de formations technologiques professionnelles et facultaires scientifiques. A titre d'illustration, la part des offres publiques de formations fonctionnelles des filières STEM (Hydrocarbures-Pétrochimie-Raffinage ; Agro-industrie ; Mines-Métallurgie-Sidérurgie ; Industrie de l'énergie ; Forêt-Bois ; Numérique ; Chimie-Pharmacie ; Construction-Services Professionnels Scientifiques) est passée de 44% en 2021 à 50% en 2022, dont 28% pour les offres de formations professionnelles. Ce qui a favorisé l'accroissement de la part des offres de formation prioritaires au sens de la SND30 (filières STEM ; Textile-Confection-Cuir ; Tourisme), qui ont vu leur pourcentage passer de 45% en 2021 à 51% en 2022.

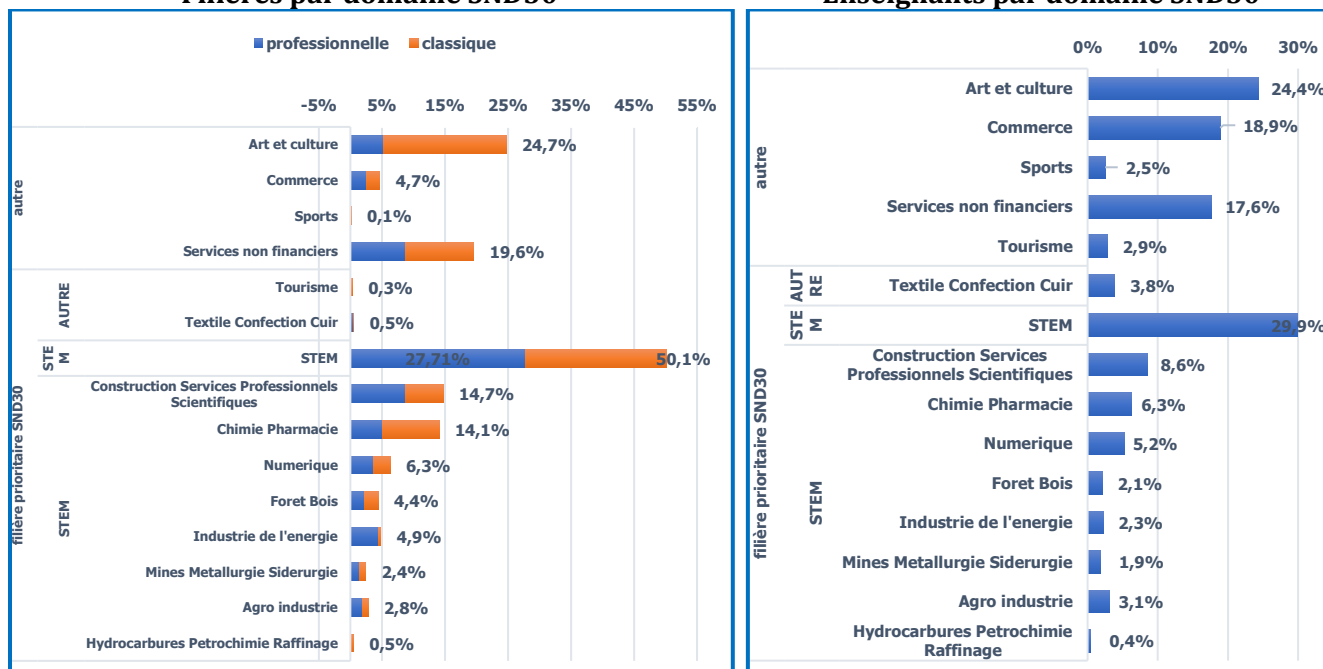
Cependant, il y a beaucoup de disparités d'offres de formation d'un domaine à un autre. La plupart des filières des domaines STEM appartiennent aux domaines *de la construction, services professionnels scientifiques (15%) et chimie-pharmacie (14%)*. En revanche, les filières du numérique (6%), forêt-bois (4%), industrie de l'énergie (5%), Mines-métallurgie-sidérurgie (2%), agro-industrie (3%), hydrocarbures-pétrochimie-raffinage (moins de 1%) sont marginales. Toutefois, elles sont majoritairement professionnelles et représentent près de la moitié des filières professionnelles des domaines STEM.

Une faible proportion des enseignants avec des profils orientés dans les domaines STEM. A contrario des filières du supérieur qui sont de plus en plus scientifiques, le nombre d'enseignants dans les domaines STEM demeure insuffisant, bien que le nombre total d'enseignants ait augmenté avec le recrutement de 2 000 enseignants sur instruction du Chef de l'État, faisant passer l'effectif à 7 650 enseignants dans l'Enseignement Supérieur. La part des profils qui se rapprochent des filières STEM est seulement de 30% et celle des profils apparentés aux filières prioritaires de croissance de la SND30 est de 37%. Ce constat, combiné aux faibles capacités d'accueil des laboratoires des établissements du

supérieur 4, restreint encore les capacités d'encadrement des étudiants dans les principaux secteurs prioritaires pour le pays.

En conclusion, pour atteindre la cible de 35% des offres de formations techniques et professionnelles de la SND30, des efforts doivent encore être effectués tant en termes de diversification de ces filières qu'en termes de recrutement des personnels qualifiés dans les domaines STEM. Par ailleurs, l'offre de formation de l'enseignement supérieur professionnelle et technique doit être en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Figure 12 : Situation comparée de l'offre de formation au Supérieur par domaine de la SND30
Filières par domaine SND30 Enseignants par domaine SND30



Source : SIGE

Les progrès enregistrés sont dans le sens de la réalisation des objectifs de la SND30. En effet, la proportion d'étudiants des facultés scientifiques et technologiques est passée de 43% en 2021 à 45% en 2022, et la part des filles dans les filières STEM est passée de 14% en 2021 à 17% en 2022. Cependant, les domaines des lettres-art et sciences sociales englobent l'essentiel des étudiants.

En effet, bien que les diplômés au Bac ou GCE-AL qui frappent à la porte de l'Enseignement Supérieur soient minoritairement des scientifiques (33%), les étudiants présents dans les filières des domaines STEM occupent une proportion relativement importante (44%) de la population estudiantine en 2022.

Les domaines STEM qui réunissent le plus d'étudiants sont les *constructions-services professionnels scientifiques* (13%) et *chimie-pharmacie* (20%). En revanche, les pourcentages d'étudiants inscrits dans les autres domaines prioritaires de la SND30 tels que *le numérique* (4%), *forêt-bois* (3%), *industrie de*

⁴ L'enseignement Supérieur ne compte que 56 laboratoires de capacité moyenne de 20 places assises pour 413 888 étudiants en 2022

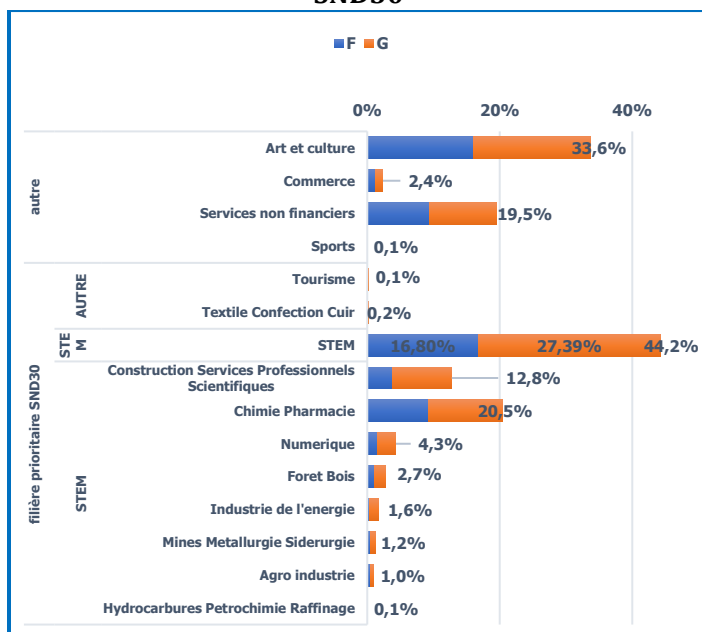
l'énergie (2%), mine-métallurgie-sidérurgie (1%), agro-industrie (1%), hydrocarbures (moins de 1%) demeurent faibles.

S'agissant des diplômés, ceux des domaines des STEM ne représentent que 30%. Ce qui est encore inférieur aux pourcentages des diplômés dans les domaines des sciences sociales (42% dont commerce (18%) et services non-financiers (24%)), et d'art et culture (27%).

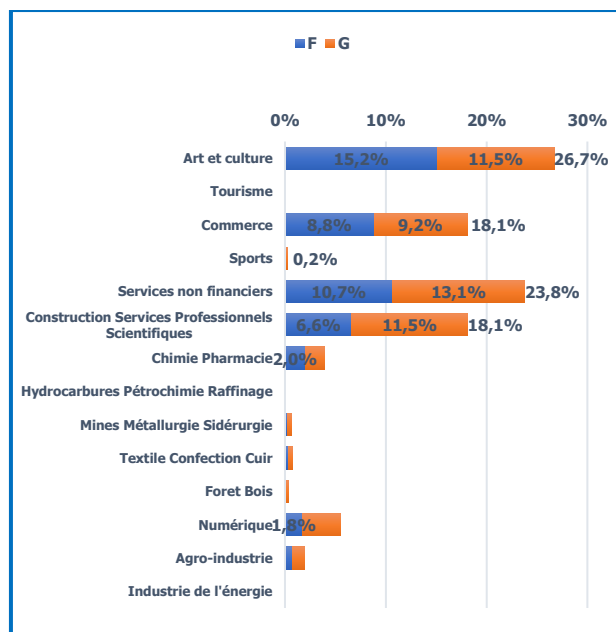
Sous l'angle de l'égalité du genre, les filles représentent près de 40% dans les filières des domaines STEM.

Figure 13 : Répartition des Étudiants (1) et des diplômés (2) en % par domaine de la SND30 selon le sexe

(1) Étudiants inscrits selon les domaines de la SND30



(2) Étudiants diplômés selon la SND30



Source : SIGE

III.5 Sous-secteur de la Formation Professionnelle

Dans sa vision stratégique, l'objectif du Gouvernement en matière de formation professionnelle est d'offrir des formations théoriques et pratiques de qualité pour une insertion sur le marché de l'emploi pour des jeunes en quête de qualification professionnelle ou de recyclage en adéquation avec les besoins de l'économie et/ou des projets structurants. L'accès à la formation professionnelle sera maîtrisé à un niveau soutenable de transition à l'horizon de 2030. A cet effet, il est envisagé d'accueillir au moins 20 000 apprenants dans le secteur public (SAR/SM) et 80 000 apprenants dans le secteur privé. Par ailleurs, avec l'hypothèse de maintenir la proportion des élèves dans les Centres de Formation Professionnelle privés à 80%, le nombre total d'apprenants (public et privé) passerait de 59 557 en 2022 à 95 074 en 2030.

La demande effective en formation professionnelle a connu une croissance continue du nombre d'apprenants dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) depuis 2017.

L'essentiel de cette croissance est porté par le secteur privé qui représente le plus grand pourvoyeur des apprenants en formation professionnelle avec un peu plus de 4 apprenants sur 5 inscrits.

Une analyse par diplôme des apprenants qui se sont inscrits dans la formation professionnelle entre 2020 et 2022 montre que ces derniers proviennent majoritairement du secondaire (général et technique) avec 66,5%, 66,3% et 57% respectivement pour les années 2020, 2021 et 2022. De plus, un examen de l'évolution des diplômes des apprenants de la formation professionnelle révèle une légère hausse du pourcentage des apprenants provenant de l'enseignement supérieur sur la période 2021-2022, soit respectivement 13,9% en 2021 et de 14,7% en 2022.

Tableau 7 : Répartition des apprenants par niveau d'études de 2020 à 2022 à l'entrée de la formation professionnelle

Niveaux d'études	2019/2020		2020/2021		2021/2022	
Sans niveau d'étude	636	1,2%	385	0,7%	505	0,8%
Education primaire	9 482	18,0%	10 799	19,2%	16 329	27,4%
Premier cycle de l'enseignement secondaire général	13 332	25,3%	15 734	27,9%	13 210	22,2%
Premier cycle de l'enseignement secondaire technique	3 937	7,5%	2 736	4,9%	7 663	12,9%
Second cycle de l'enseignement secondaire général	14 324	27,1%	16 089	28,6%	10 366	17,4%
Second cycle de l'enseignement secondaire technique	3 502	6,6%	2 752	4,9%	2 701	4,5%
Enseignement supérieur	7 580	14,4%	7 841	13,9%	8 783	14,7%
Total général	52 792	100%	56 335	100%	59 557	100%

Source : SIGE

La diversification de la formation professionnelle est également marquée par l'existence des spécialités offertes suivant les principaux secteurs économiques. Il en existe quatre selon l'étude développée par le MINEFOP avec l'appui de la Banque Mondiale en 2018 sur les secteurs porteurs de croissance dans le développement des compétences. Il s'agit des secteurs de l'agriculture et élevage, TIC et gestion (numérique), énergie et BTP. L'analyse des effectifs pour ces quatre spécialités importantes pour l'économie permet de remarquer que 3% des apprenants se sont orientés vers ces secteurs dans les Centres de Formation Professionnelle en 2022. Le secteur du numérique domine avec à lui seul 738 apprenants, soit 42% de l'effectif total des apprenants dans lesdits secteurs, suivi de l'agro-industrie (30%).

Tableau 8 : Répartition des apprenants inscrits dans les principaux secteurs économiques en 2022

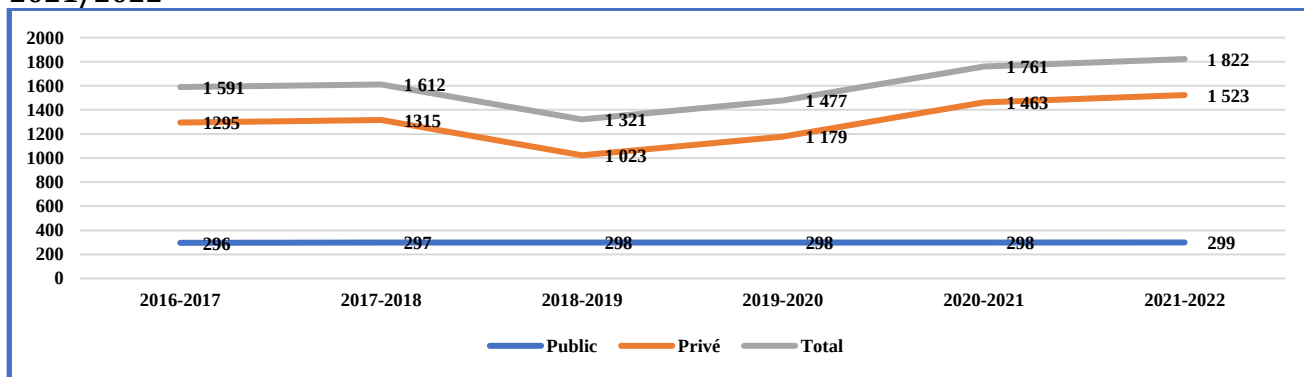
DOMAINE	Hommes	Femmes	Total
AGRICULTURE ET ELEVAGE (AGROINDUSTRIE)	343	193	536
TIC ET GESTION (NUMERIQUE)	366	372	738
ENERGIE	38	13	51
BTP	407	44	451
Total	1 154	622	1 776

Source : SIGE

Pour répondre à la demande sans cesse croissante des services offerts par la formation professionnelle, le Gouvernement a renforcé l'offre en Centres de Formation Professionnelle. Ces structures visent à donner aux apprenants et aux apprentis, par la formation professionnelle initiale, continue ou l'apprentissage, des savoirs, des habilités et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi. A ce titre, l'offre se concentre particulièrement à travers les Centres de Formation Professionnelle Rapides (CFPR), les Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS), les Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE), les Centres de Formation aux Métiers (CFM), les Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères (SAR/SM) et le Centre National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes (CNFFDP).

En outre, le nombre de centres de formation professionnelle est passé de 1 477 en 2020 à 1 822 en 2022, soit une augmentation de 23%, en particulier dans le secteur privé. Il faut cependant signaler que cette offre a connu une baisse durant la période de la pandémie de la Covid-19, principalement dans le secteur privé. L'offre en Centres de Formation Professionnelle dans le public est restée stable sur la même période.

Figure 14 : Évolution du nombre Centres de Formation Professionnelle de 2016/2017 à 2021/2022



Source : SIGE

Afin de doter les apprenants de compétences nécessaires à leur insertion sur le marché du travail, la qualité de la formation professionnelle est abordée selon deux aspects : l'orientation professionnelle des personnes en quête de qualification, l'efficacité interne et externe en fin de formation et après la formation.

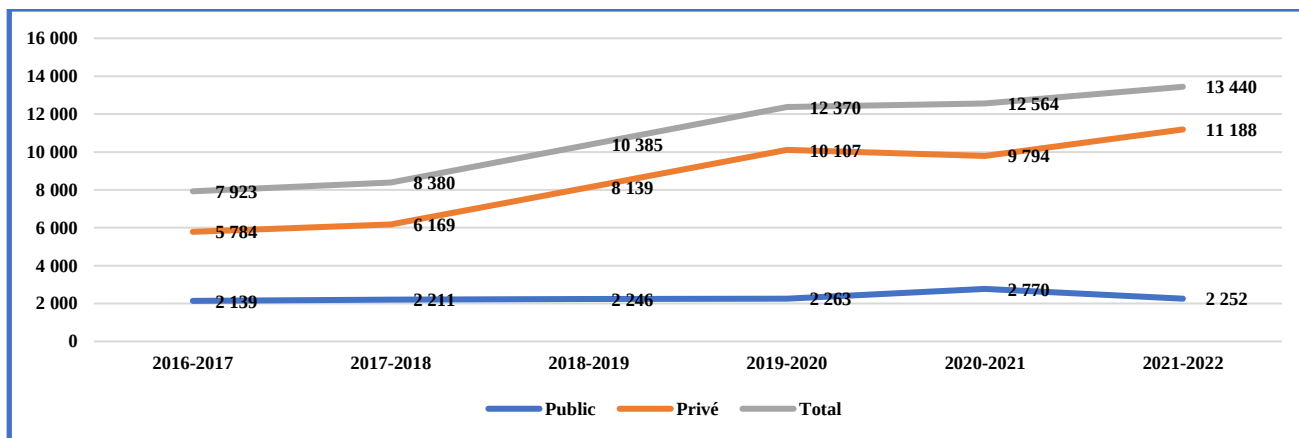
Le suivi post-formation reste un défi dans le sous-secteur. En effet, bien que 93,5% des apprenants aient terminé leur formation professionnelle, seulement 41,7% se sont insérés dans le marché du travail en 2022.

La qualité de la formation professionnelle est largement tributaire de l'orientation professionnelle qui permet d'optimiser en qualité et en quantité le capital humain, ce qui permet d'obtenir la ressource humaine adaptée aux besoins de l'économie, de réduire le chômage et le sous-emploi et contribuer à la croissance économique. Ainsi, en 2022, 52,36% des Centres de Formation Professionnelle du MINEFOP prennent en compte l'orientation des apprenants dans leur dispositif de formation. Au cours de la même année, 9 634 personnes ont été accueillies et orientées par six Centres d'Information et de l'Orientation Professionnelle (CIOP) fonctionnels. Ce résultat peut s'expliquer par l'implémentation des

recommandations du point 3.5 de la SND30 au sous-secteur formation professionnelle relatif à la mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle.

Pour répondre à la demande sans cesse croissante des apprenants, le sous-secteur a renforcé son offre en formateurs, particulièrement dans le secteur privé qui porte majoritairement ce segment du secteur de l'éducation et de la formation. Ainsi, l'effectif des formateurs est passé de 12 370 en 2020 à 13 440 en 2022, soit une croissance moyenne de 7% des formateurs dans l'ensemble des CFP publics et privés agréés ou non du MINEFOP. Les formateurs dans les centres publics représentent près de 17% de l'ensemble des formateurs du sous-secteur.

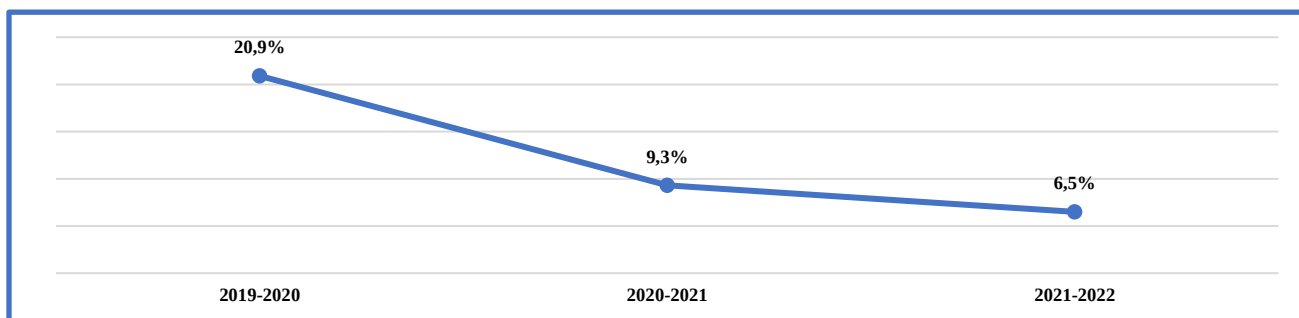
Figure 15 : Répartition des formateurs entre 2016/2017 et 2021/2022 dans les CFP



Source : SIGE

Il faut également relever que le taux d'abandon dans les Centres de formation a considérablement diminué, ce qui résulte d'un gain d'efficacité interne du secteur. A ce titre, au cours de la période allant de 2020 à 2022, il est passé de 20,9% au cours de l'année de formation 2019-2020 à 6,5% pendant l'année de formation 2021-2022. Soit une diminution de 14 points de pourcentage sur la période.

Figure 16 : Évolution du taux d'abandon dans les CFP entre 2020 et 2022

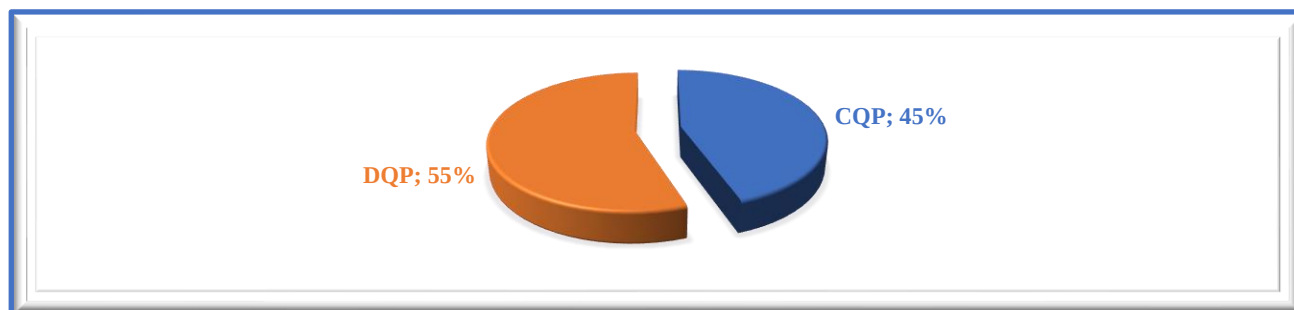


Source : SIGE

Par ailleurs, sur un total de 39 754 apprenants sortants des centres de formation professionnelle publics et privés agréés en 2022, 14 304 (36% environ) ont participé à un examen de fin de formation organisé par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dont 12 818 ont obtenu un titre professionnel, soit un taux de réussite de 89,6%.

Il est à déplorer la faible participation des sortants aux examens nationaux, pour des raisons qui restent à élucider.

Figure 17 : Répartition des sortants par titre professionnel



Source : SIGE

S'agissant du suivi post-formation des sortants, environ 98% des Centres de Formation Professionnelle publics et privés ont mis en place un mécanisme pour suivre les sortants. Les observations qui en découlent montrent un taux d'insertion des apprenants de 42% en 2022, en baisse de 8 points de pourcentage par rapport à 2021. Les raisons de cette baisse restent à élucider.

III.6 Sous-secteur de l'Éducation Civique et Extra-scolaire

L'éducation extrascolaire en plus d'offrir un apprentissage à des citoyens hors du système éducatif classique en raison de leur non-scolarisation ou de leur décrochage scolaire, permet également d'inculquer à la population en général et à la jeunesse camerounaise en particulier, les valeurs civiques et patriotiques pour un Cameroun en paix et prospère.

A ce titre, l'objectif visé par le Gouvernement est la promotion de l'éducation civique, de l'intégration nationale, de la participation des jeunes et du volontariat, des valeurs liées au vivre ensemble, à la citoyenneté et au patriotisme économique, social, environnemental et politique d'ici 2030.

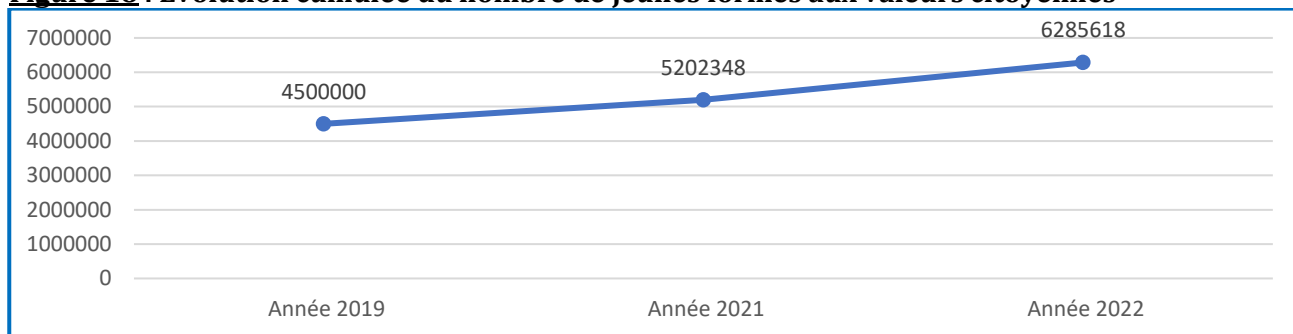
Une intensification des actions en faveur du renforcement des capacités de la population et des jeunes en particulier sur les valeurs citoyennes.

Avec l'intensification des actions menées tous azimuts dans ce sous-secteur, notamment la mise sur pied du Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE), il est observé un nombre sans cesse croissant de personnes, en particulier les jeunes, sensibilisés aux valeurs citoyennes.

A ce titre, 1 083 270 jeunes ont été sensibilisés aux valeurs citoyennes en 2022 par les structures du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, portant ainsi cet effectif à 6 285 618 jeunes cumulativement formés à l'année 2022.

Cette dynamique positive est encourageante car évoluant vers la cible de 10 millions de personnes formés, fixée par la Stratégie Nationale de Développement d'ici 2030.

Figure 18 : Evolution cumulée du nombre de jeunes formés aux valeurs citoyennes



Source : Annuaire statistique MINJEC

Dans la même veine, 2 285 783 personnes ont été formées aux valeurs républicaines (vivre ensemble harmonieux, intégration nationale, valeurs patriotiques) en 2022. Pour encourager la participation des jeunes à la bonne marche de la nation, des Conseils Régionaux et Municipaux des jeunes ont été mis sur pied pour un total de 4 538 Conseillers jeunes. Pour ce qui est du volontariat, 97 chantiers de volontariat ont été organisés en 2022 sur l'étendue du territoire pour un total de 287 contrats de volontariats signés.

Les actions ainsi menées visent le renforcement de la population et des jeunes en particulier aux valeurs républicaines et de vivre ensemble.

Bien que davantage de jeunes adhérents s' enregistrent dans les CMPJ, le taux d' insertion économique des jeunes formés dans ces structures d'encadrement reste faible.

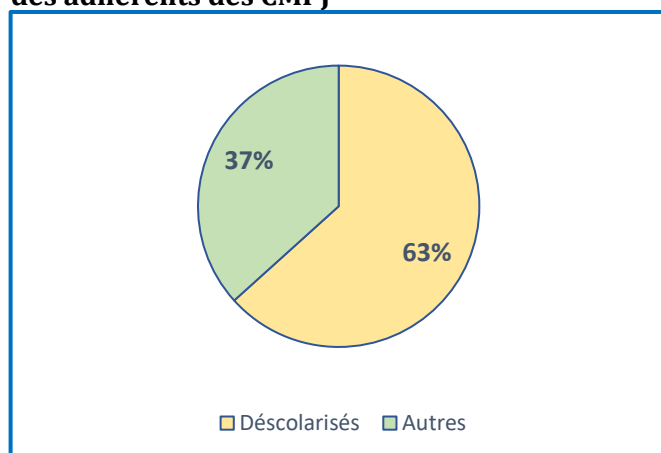
En matière d'insertion socioprofessionnelle et économique des jeunes, les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) constituent le cadre de formation desdits jeunes dans tous les secteurs de l'économie identifiés dans la SND30. Cependant, la demande est plus forte dans les métiers de l'industrie de l'habillement, le secrétariat bureautique et l'agriculture, dont les adhérents constituent 20% des effectifs inscrits dans les 36 spécialités dispensées. Le défi réside dans la restructuration de l'offre en formation pour renforcer la capacité du pays de disposer d'une main-d'œuvre qualitative capable de stimuler l'industrialisation du pays. Des mécanismes de financement et d'accompagnement sont mis en place pour assurer leur insertion professionnelle et promouvoir l'auto-emploi.

Sur les 16 719 jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC (CMPJ et autres structures) enregistrés en 2022, 5 657 se sont insérés dans le tissu économique, soit un pourcentage de 33,84%. Ce taux relativement bas traduit la faiblesse du dispositif de suivi des adhérents à la fin de leur formation ainsi que l'insuffisance des ressources dédiées à l'acquisition des kits d'installation des jeunes formés. En effet, seulement 68,20% des CMPJ disposent d'un dispositif de suivi post-formation.

Face à l'engouement des jeunes à s'inscrire dans les CMPJ, un accent devrait être mis sur le suivi des adhérents à leur sortie des structures d'encadrement en vue de les accompagner dans le processus d'insertion socio-économique.

Selon leur texte organique, les CMPJ, principale vitrine de formation et d'encadrement extrascolaire des jeunes, visent à assurer : (i) l'orientation sociale et professionnelle ; (ii) la formation qualifiante ; (iii) la facilitation de l'insertion ; (iv) les loisirs sains et éducatifs ; et (v) les activités socio-éducatives. Il existe 434 CMPJ sur l'étendue du territoire national.

Figure 19 : Part des déscolarisés dans l'effectif des adhérents des CMPJ



Source : SIGE

L'une des missions de MINJEC est d'offrir des possibilités de seconde chance à un grand nombre de jeunes déscolarisés pour leur préparation professionnelle. En 2022, seulement 6 jeunes sur 10 sont des enfants ayant abandonné avant la fin du cycle primaire ou du 1er cycle du secondaire.

III.7 Disparités et inclusion

Les analyses présentes ont mis en exergue de fortes disparités selon les dimensions genre, milieu de résidence, vulnérabilité et handicap.

La population scolarisée au préscolaire est quasi paritaire entre garçons et filles. Par contre, une lé gère disparité au détriment des filles est observée au primaire (IPS 0,9) en 2021/2022, et en enseignement supérieur (45% des effectifs sont des filles, 17% des effectifs en STEM).

Les enseignements secondaires ont accueilli au cours de l'année 2021-2022, une population de 1 983 379 élèves dans le secondaire avec une scolarisation majoritairement féminine. Pour les apprenants du secondaire général, il est à noter que le nombre des filles inscrites dans les filières scientifiques est encore inférieur à celui des garçons (IPS 0,85), bien qu'il y ait un regain d'intérêt des filles pour ces filières. Il est à noter également que la part des filles qui achèvent le premier cycle du secondaire reste inférieure à celle des garçons (IPS 0,93).

Tableau 9 : Indicateurs sur le genre en 2020/2021 et 2021/2022 dans le secteur éducatif

Indicateurs	2020/2021	2021/2022
Indice de parité du TBS au préscolaire	1,00	1,00
Indice de parité du TBS au primaire	0,89	0,90
Indice de parité Filles-Garçons dans les séries scientifiques	0,83	0,85
Indice de parité Fille-Garçon du Taux d'achèvement premier cycle secondaire	0,90	0,93
% Filles dans les Universités publiques	43%	46%
% Filles dans les Universités privées	56%	52%
Proportion d'étudiantes dans les filières STEM	14,34%	16,80%
% Filles dans les Centres de Formation professionnelle	46,9%	49,8%
% Filles dans les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes		52,38%

Source : SIGE

Au niveau du supérieur, les inégalités entre les sexes sont également observées dans l'accès aux Universités. En effet, de 2020 à 2022, les filles ont représenté en moyenne 45% des effectifs inscrits à l'enseignement supérieur. Ceci serait juste la conséquence de la répartition des garçons et des filles en

fin du secondaire déjà défavorable aux filles. Si elles sont davantage présentes dans les universités privées comparativement aux garçons (52% des effectifs), les filles sont en revanche moins représentées dans les universités publiques (46% en 2022). Aussi, sur 44% que représentent les étudiants des domaines STEM dans la population estudiantine au Cameroun, les filles représentent 17%, soit près de deux garçons pour une fille au supérieur dans les domaines STEM. En outre, tandis que le pourcentage des garçons diplômés des STEM est de 19%, la part des filles dans ces filières n'est que de 11%.

Au niveau de la formation professionnelle, les résultats des enquêtes montrent que parmi les apprenants inscrits dans les Centres de Formation professionnelle, la proportion des filles est restée quasi constante de 2017 à 2022, oscillant autour d'une moyenne de 48,7%.

Au cours de cette même période, 12 007 apprenants ont été enregistrés dans les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) parmi lesquels 47,6% de filles.

Les inégalités persistantes entre urbains et ruraux dès l'entrée du primaire, avec les écarts qui s'accroissent au fur et à mesure que l'on progresse dans le système.

Le milieu de résidence apparaît souvent comme une variable de disparité majeure en matière de scolarisation dans la mesure où il existe dans la plupart des pays un écart souvent important dans les niveaux de dotation en équipements et infrastructures de développement et de d'accès aux services sociaux de base entre le milieu rural et le milieu urbain.

Les résultats présentés ici sont basés sur l'enquête MICS de 2013-14. Deux niveaux d'analyse sont présentés, un premier qui permet d'apprécier la situation scolaire globale de la population des 5-24 selon le milieu de résidence et un second niveau qui examine les chances d'accès aux différentes années d'études selon le milieu.

Globalement, les données consignées dans le **Tableau 10** qui présente la situation scolaire des jeunes de 5 à 24 ans selon le milieu de résidence, montrent que les ruraux comptent pour près de 52% de la population totale des 5-24 ans mais représentent 81% des jeunes de 5 à 24 ans jamais scolarisés. Par ailleurs, les scolarisés parmi cette population, à l'exception de l'enseignement primaire, accèdent moins que les urbains aux services éducatifs. Ils représentent ainsi 42%, 39%, 22% des individus scolarisés respectivement au préscolaire, au secondaire premier cycle et au secondaire deuxième cycle; ce qui révèle les conditions défavorables des enfants issus des milieux ruraux.

Tableau 10 : Répartition d'une génération d'âge de 5 à 24 ans selon le milieu de résidence et le statut éducatif (2013-2014)

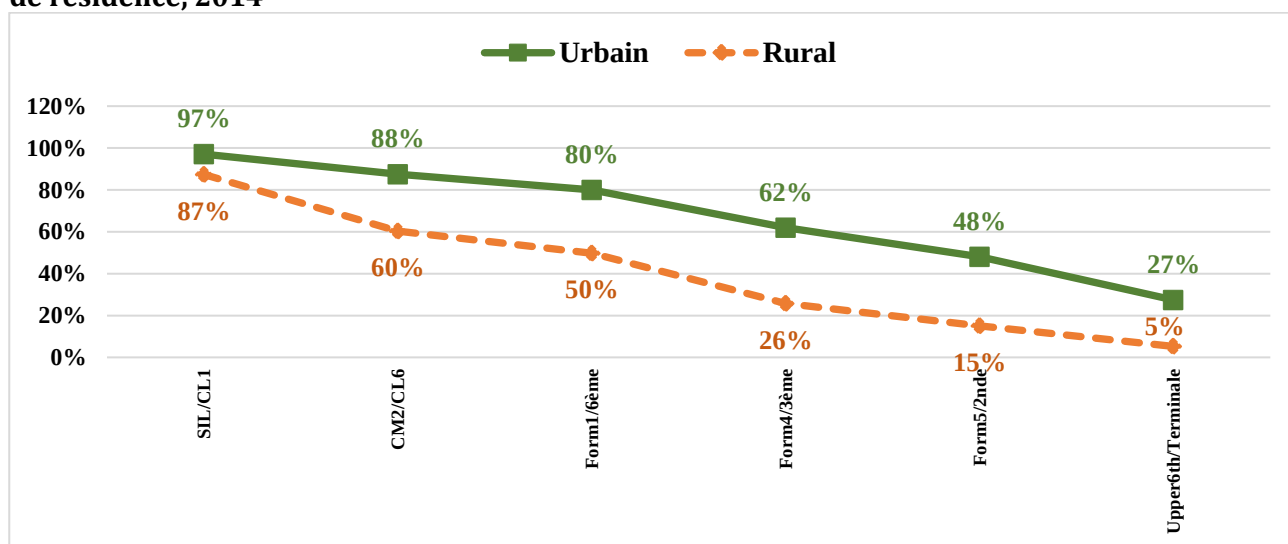
	% dans la population	Niveau d'instruction						Ensemble
		Aucun	Préscolaire	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ème cycle	Supérieur	
Fréquence								
Urbain	48,4%	19,3%	58,4%	43,6%	61,0%	77,6%	95,0%	53,3%
Rural	51,6%	80,7%	41,6%	56,4%	39,0%	22,4%	5,0%	46,7%
Total	100,0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,0%
Rapport de chance								
Rural/Urbain		59,2%	-17,5%	8,4%	-22,1%	-56,8%	-130,9%	-8,5%

Source : Estimation des auteurs à partir des données MICS 2013-2014.

La figure ci-dessous illustre les parcours scolaires des enfants des milieux urbains et ruraux de la première année de l'enseignement du primaire à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Ainsi, alors que les urbains présentent une probabilité d'accès en 1^{ère} année du primaire s'élevant à 97% contre 87% chez les ruraux, soit un écart de près de 10% dès l'entrée à l'école primaire, en fin du cycle primaire (6^{ème} année) l'écart est de 18 points de pourcentage entre le milieu rural (60%) et le milieu urbain (88%). A l'entrée du collège, l'écart se creuse encore plus dans la mesure où les urbains ont 80% de chance d'accéder au collège contre 50% pour les ruraux. A la fin du second cycle secondaire, les écarts entre urbains et ruraux sont tels qu'on arrive à une probabilité d'achèvement du lycée estimée à 5% seulement pour les ruraux contre 27% pour les urbains. Au total, il est noté une situation scolaire défavorable aux ruraux, observable dès leur entrée au primaire et se poursuivant tout au long du parcours scolaire.

Figure 20 : Proportion d'une cohorte accédant aux différents niveaux d'éducation selon le milieu de résidence, 2014



Source : Estimation des auteurs à partir des données MICS 2013-2014.

Les plus pauvres sont les plus touchés par le problème de faible accès et de rétention.

L'origine socioéconomique est l'une des dimensions importantes à prendre en considération dans la lutte contre les inégalités dans le parcours scolaire des enfants. En effet, les disparités en termes de niveau de richesse sont souvent les plus susceptibles d'engendrer d'importantes disparités en matière de scolarisation.

Une première analyse d'appréciation d'éventuelles disparités selon le niveau de vie des ménages permet de remarquer que près de 77% des non-scolarisés sont issus des deux premiers quintiles des ménages les plus pauvres. Concernant la scolarisation aux différents niveaux d'enseignement, on remarque que les 20% les plus pauvres sont relativement peu représentés dans les différents segments du système éducatif comparativement aux 20% les plus riches, et ce notamment dans les niveaux post-primaires. Ainsi, alors que les enfants issus des deux quintiles les plus pauvres représentent 40% dans la population de 5-24 ans, ils sont seulement 23,3% dans le premier cycle du secondaire, (53,5% pour les deux quintiles les plus riches), 8,3% au second cycle de l'enseignement secondaire (contre 75,5% pour les quintiles les plus riches).

Tableau 11 : Distribution de la population de 4-24 ans selon la richesse et le statut éducatif, 2014

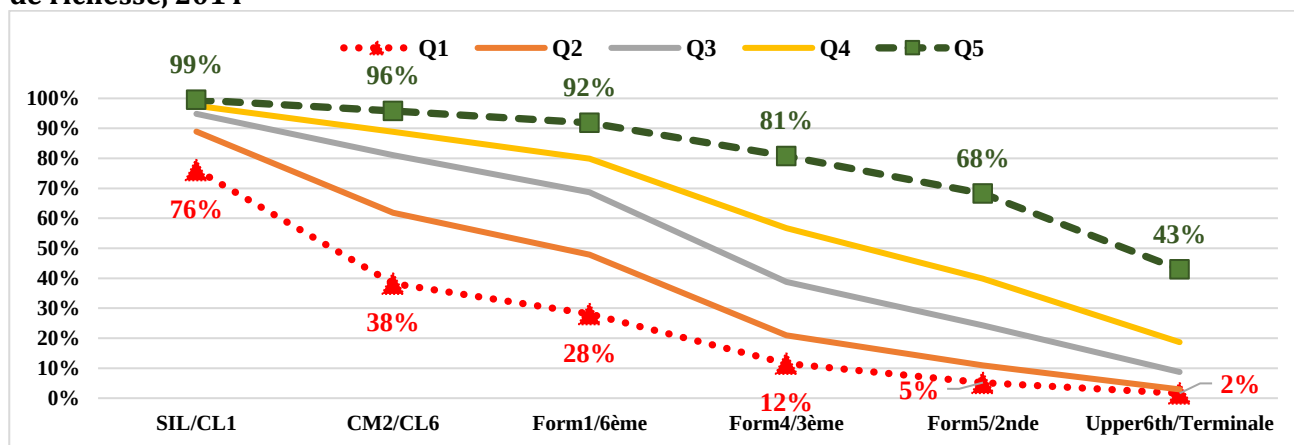
	% dans la population	Niveau d'instruction					Ensemble
		Aucun	Préscolaire	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ème cycle	
Fréquence							
Q1	20,7%	51,9%	3,3%	22,0%	8,3%	2,6%	15,5%
Q2	19,7%	25,5%	15,6%	23,5%	15,0%	5,7%	18,7%
Q3	19,8%	14,3%	24,0%	21,2%	23,1%	16,2%	20,7%
Q4	20,4%	6,7%	30,0%	18,6%	28,2%	31,1%	22,7%
Q5	19,4%	1,6%	27,1%	14,7%	25,3%	44,4%	22,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Rapport de chance							
Q1/Q5		147,2%	-94,3%	14,8%	-51,1%	-126,3%	-18,8%

Source : Estimation des auteurs à partir des données MICS 2013-2014.

Par ailleurs, l'analyse des inégalités le long des parcours scolaires des individus en fonction de leur niveau de vie permet d'identifier les points où interviennent ces disparités, notamment en termes d'accès et d'achèvement aux enseignements primaire et secondaire.

Concernant les chances de scolarisation, des disparités existent déjà dès l'entrée au primaire puisque, alors que quasiment 100% des enfants issus des familles riches peuvent espérer avoir accès à l'école, la probabilité d'accès n'est estimée qu'à 76% pour les enfants issus des familles pauvres. A la fin du cycle primaire, les écarts sont tels que 96% des enfants issus de ménages plus riches peuvent espérer terminer le cycle primaire contre 38% des enfants issus des familles pauvres. Ceci montre que le système éducatif camerounais présente de nombreuses contraintes quant à la scolarisation et la rétention des enfants et des jeunes issus des milieux pauvres. **Au final, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur semblent être réservés au groupe des 20% des ménages les plus riches**, alors que pour le groupe des défavorisés les chances de scolarisation se réduisent déjà avec la fin du collège.

Figure 21 : Proportion d'une cohorte accédant aux différents niveaux d'éducation selon le niveau de richesse, 2014



Source : Estimation des auteurs à partir des données MICS 2013-2014

Des crises majeures qui continuent de mettre à mal le secteur de l'éducation et de la formation, en accroissant le nombre d'enfants vulnérables dans le besoin des services éducatifs.

Le système éducatif camerounais a été confronté à trois crises majeures : (i) les attaques répétées du groupe terroriste de Boko-Haram dans la région de l'Extrême-Nord ; (ii) le conflit centrafricain ; et (iii) la persistance de la crise socio politique qui sévit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces dernières ont eu des effets dévastateurs sur les communautés hôtes, les déplacés internes et les réfugiés qui affectent toujours l'ensemble du système éducatif camerounais.

Dans le Préscolaire, l'on note que 4 637 élèves du préscolaire sont en situation de vulnérabilité (réfugiés et déplacés internes). L'analyse des effectifs des réfugiés au préscolaire montre une baisse de 64,6 % en 2021/2022 par rapport à l'année scolaire précédente. La situation est similaire pour les déplacés internes soit 64,8 % de moins qu'en 2020/2021. La baisse des effectifs des élèves a été plus marquée chez les filles que chez les garçons, qu'il s'agisse des réfugiés ou des déplacés internes.

Tableau 12 : Nombre d'élèves/apprenants/étudiants vulnérables (Réfugiés et Déplacés Internes) par niveaux d'enseignement et sexe en 2021/2022

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	REFUGIES	DEPLACES INTERNES	TOTAL GENERAL
Préscolaire	4 402	13 149	17 551
Primaire	75 661	154 299	229 960
Secondaire	3 667	27 806	31 473
Alphabétisation Fonctionnelle	411	1 098	1 509
Éducation de Base Non Formelle	324	611	935
Formation Professionnelle	373	725	1 098
Éducation Civique et Extra-scolaire	196	631	827
TOTAL GENERAL	85 034	198 319	283 353

Source : SIGE

Au primaire, le Cameroun a accueilli 84,5 % d'enfants réfugiés scolarisés dans les écoles primaires dans les ZEP. Les écoles primaires publiques concentrent 96,0 % des élèves réfugiés dans les régions ZEP contre 3,5 % pour le privé et 0,5 % au niveau communautaire. Parmi les 159 707 élèves déplacés internes scolarisés au primaire sur l'étendue du territoire national, le public, le privé et le communautaire concentrent respectivement 72,1 %, 26,9 % et 1,0 %.

Au niveau du secondaire et de la formation professionnelle, il ressort de l'analyse des données statistiques que les déplacés internes occupent une part importante soit respectivement 83,3% et 66% de l'ensemble des personnes vulnérables.

Dans les centres multifonctionnels de promotion des jeunes, 827 personnes vulnérables y ont été enregistrées avec une majorité des déplacés internes (76,3%).

Avec 21 656 enfants à besoins éducatifs spéciaux scolarisés dans le système éducatif camerounais, celui-ci devrait renforcer la mise en place d' une véritable éducation inclusive.

De l'analyse faite des élèves à besoins éducatifs spéciaux (vivant avec un handicap), ceux à mobilité réduite sont les plus nombreux au niveau du primaire avec un effectif de 6 897 élèves sur 12 321 cas existant au cours de l'année 2021/2022.

Tableau 13 : Nombre d' élèves/ apprenants/ étudiants à besoins spéciaux par niveaux d' enseignement et sexe en 2021/2022

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	PERSONNES A BESOINS SPECIAUX
-----------------------	---------------------------------

Les efforts en matière d'accès pour les enfants à besoins spécifiques menés par le Gouvernement ont permis de porter la proportion d'écoles disposant de rampes d'accès pour les enfants à

Pré-scolaire	1 193
Primaire	15 662
Secondaire	3 750
Alphabétisation Fonctionnelle	552
Education de Base Non Formelle	73
Supérieur	...
Formation Professionnelle	426
Education Civique et Extra-scolaire	...

Source : SIGE

besoins spécifiques de 4,6% à 11,1% au cours de la période 2019-2022.

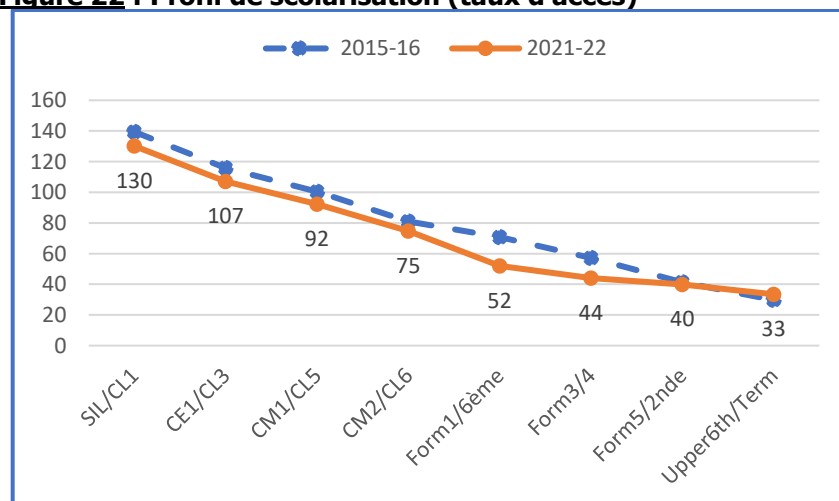
Au niveau secondaire, 3 750 jeunes à besoins éducatifs spéciaux ont été inscrits.

Dans les Centres de Formation Professionnelle, 426 personnes à besoins spéciaux ont été enregistrées. Les apprenants en situation de handicap moteur sont les plus nombreux et représentent environ 36% de l'ensemble en 2021/2022. Ils sont suivis des apprenants handicapés visuels (23%) et auditifs (20,2%).

III.8 Profil de scolarisation et Esperance de Vie Scolaire (EVS)

Les analyses ci-dessous montrent l'évolution d'un élève type dans chaque niveau d'enseignement. En mettant ensemble le parcours d'un enfant dans l'ensemble du système éducatif camerounais, on peut ainsi mieux appréhender le suivi d'un élève dès l'entrée en première année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Le profil de scolarisation sur l'ensemble du primaire et du secondaire, montre qu'une fois passé le cap de l'inscription en première année du primaire, les scolarités des jeunes camerounais sont marquées par des abandons dès les premières années d'études. Ce profil met ainsi en lumière le niveau élevé de déperdition scolaire du système éducatif camerounais dans son ensemble.

Figure 22 : Profil de scolarisation (taux d'accès)



Source : SIGE

De plus, en observant le profil de scolarisation sur deux périodes distinctes, on constate que le décrochage au moment de la transition entre le primaire et le 1er cycle du secondaire est particulièrement net et s'est aggravé dans le temps : 52% des élèves du CM2 se sont inscrits dans le secondaire en 2021-22 ; ils étaient 70% sept années auparavant.

En analysant un autre indicateur pertinent du système, celui-ci témoigne d'une rétention défavorable dans le système éducatif camerounais. A ce titre **l'Espérance de Vie Scolaire (EVS)**, traduit le nombre moyen d'années de scolarisation que les enfants d'un pays ont l'espoir de valider compte tenu des conditions actuelles du système éducatif.

En observant l'Indice du Capital Humain (ICH), un enfant né au Cameroun sera seulement 40%⁵ productif quand il grandira qu'il pourrait l'être s'il jouissait d'une éducation complète et d'une santé complète. Tout cela traduit à suffisance l'impact d'une éducation incomplète sur la disponibilité d'un capital humain important pour développement du Cameroun.

Tableau 14 : Espérance de vie scolaire par niveau d'enseignement au Cameroun en 2022

	Filles	Garçons	Ensemble	IPS
Préscolaire	0,72	0,70	0,71	1,03
<i>Moyenne sous - régionale</i>	0,61	0,61	0,61	1,00
Primaire	6,36	7,00	6,68	0,91
<i>Moyenne sous - régionale</i>	6,08	6,62	6,20	0,92
Secondaire	3,04	3,42	3,23	0,89
<i>Moyenne sous - régionale</i>	2,60	2,90	2,75	0,89
Supérieur	0,67	0,76	0,72	0,88
<i>Moyenne sous - régionale</i>	0,39	0,52	0,46	0,75
Du primaire au 1er cycle de secondaire	8,27	9,12	8,70	0,91
<i>Moyenne sous - régionale</i>	7,67	8,07	7,87	0,95
Du primaire au secondaire	9,40	10,42	9,91	0,90
<i>Moyenne sous - régionale</i>	8,65	9,20	8,93	0,94
Du primaire à l'enseignement supérieur	10,07	11,18	10,63	0,90
<i>Moyenne sous - régionale (2017)</i>	8,80	9,66	9,24	0,91

Source : Base de données de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU)

III.9 Gouvernance et pilotage du secteur

Les objectifs du secteur en matière de Gouvernance et pilotage (renforcement du système éducatif) concernent :

- ❖ Un transfert complet des ressources de la décentralisation en responsabilisant les CTD en matière de (i) construction et équipement des structures d'éducation et de formation ; (ii) recrutement du personnel administratif ; (iii) définition des partenariats avec le secteur privé dans le domaine de l'éducation primaire, secondaire et de la formation professionnelle ;
- ❖ Une meilleure gestion du personnel éducatif en responsabilisant davantage les Régions et les Communes dans le recrutement et la gestion de la carrière du personnel enseignant ;
- ❖ Une promotion des investissements privés dans le secteur éducation et formation ;
- ❖ Une coordination assurée entre les administrations du secteur et un pilotage sectoriel renforcé à travers l'organisation régulière des revues de la mise en œuvre de la SND30 dans le secteur, la tenue régulière des Sessions de la Sous-commission et le suivi sectoriel avec la consolidation des statistiques et des analyses sectorielles.

⁵ <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/64e578cbeaa522631f08f0cafba8960e-0140062023/related/HCI-AM23-CMR.pdf>, Octobre 2023

Le MINEDUB se démarque en matière de transfert des compétences avec plus de 80% de son budget d'investissement en ressources internes ordinaires transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées depuis 2010.

Dans un contexte de décentralisation, la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées dispose en ses articles 161 et 271, que certaines compétences sont transférées aux Communes et aux Régions en matière d'Éducation, d'Alphabétisation et de Formation Technique et professionnelle.

En ce qui concerne, le MINEDUB il assure le transfert des compétences relativement à la construction, réhabilitation, maintenance et équipement des écoles et l'acquisition du paquet minimum. En 2022, pour accompagner ces compétences transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées, le MINEDUB a alloué 20 Milliards 994 millions 531 mille FCFA, montant qui représente près de 80% de son budget d'investissement.

Le MINESEC à la faveur de la signature du Décret 2023/223 du 27 avril 2023 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions en matière d'enseignement secondaire, dispose d'orientations précises pour assurer l'exécution du transfert des ressources et est en cours d'élaboration du cahier de charges y relatif.

Le MINEFOP a transféré à ce jour une seule de ces compétences. C'est à ce titre que 600 millions FCFA ont été transférés en 2022 au titre de la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Conformément au Décret 2015/1374/PM du 08 juin 2015, le MINJEC assure le transfert de compétences aux Communes en matière de construction et d'équipement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes. En 2022, le MINJEC a transféré 1,7 milliards aux Collectivités Territoriales Décentralisées, soit près de 20% de son budget d'investissement.

Le MINEDUB et le MINESEC devraient mettre un accent sur la gestion efficace des ressources éducatives, et plus particulièrement des ressources humaines, dont la gestion constitue encore un défi important.

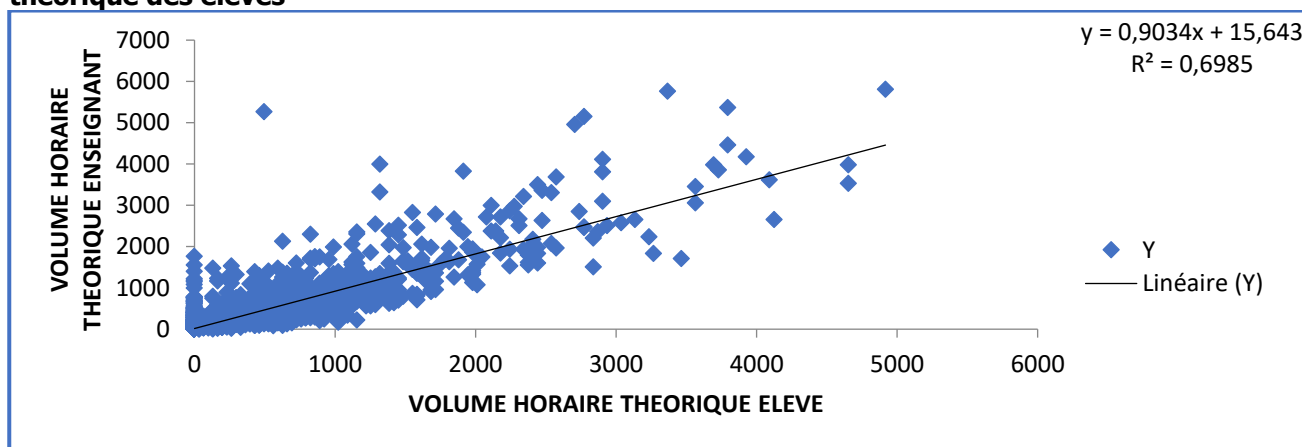
Au primaire, il apparait clairement que dans la dynamique de la décentralisation, le principe de gouvernance et pilotage du système éducatif devrait évoluer et s'appliquer jusqu'au plus bas niveau, à savoir l'école. Il ressort que les structures de gouvernance éducatives s'implantent lentement dans les écoles. En effet, seulement 7 écoles sur 10 ont une association des parents d'élèves, lorsqu'on sait le rôle important qu'elles jouent dans l'appui de la scolarisation des apprenants. Au niveau des conseils d'école, organe de gouvernance et pilotage de l'école, c'est environ 6 écoles sur 10 qui en disposent. Cela relève encore les efforts à entreprendre pour la mise en place de ces organes et leur dynamisation.

Un des maillons importants dans l'acquisition des connaissances et compétences des élèves est l'**enseignant** comme le relève la littérature. Bien que le taux d'encadrement semble s'améliorer, les analyses relèvent des problèmes de répartition de cette ressource importante entre les écoles. Dans le primaire public, le taux d'aléa qui permet d'apprécier cette répartition s'est grandement dégradé, passant de 78% en 2018/2019 à 86% en 2021/2022. Cela traduit simplement le fait que la mise à disposition des écoles de la ressource enseignante ne tient pas réellement compte des effectifs des élèves, mais davantage

d'autres facteurs. Pour l'année 2021/2022, 86% des facteurs autres que l'effectif des élèves expliquent l'allocation des écoles en enseignants.

Dans le secondaire, la répartition des ressources humaines est très inéquitable. L'aléa dans la répartition du personnel enseignant dans l'enseignement secondaire général est de l'ordre de 30% (Cf. **Figure 23**)⁶. Ce qui traduit le niveau d'influence encore très élevé, des critères autres que le besoin dans la répartition du personnel enseignant dans le secondaire général.

Figure 23 : Relation entre le volume horaire théorique des enseignants et le volume horaire théorique des élèves



Source : SIGE

Il faut ajouter à cela la mauvaise utilisation du personnel enseignant affecté dans les établissements scolaires. En effet, dans l'ESG, la charge horaire hebdomadaire moyenne des enseignants est de 13 heures pour ceux n'ayant aucune responsabilité administrative, largement inférieure au minimum des 18 heures règlementaires⁷.

Il faut également relever que l'étude suscitée a mis en exergue un problème de recrutement des enseignants au secondaire. En effet, il a été constaté que certaines disciplines présentaient un excédent d'enseignants, alors que d'autres présentaient un déficit important ; d'où la nécessité de revoir globalement la politique de recrutement des enseignants au secondaire.

Une coordination sectorielle pleinement opérationnelle.

Le dispositif institutionnel de pilotage et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 pour le secteur « Éducation et Formation Professionnelle » a été complété par la Décision N ° 00001146/D/MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS du 9 décembre 2021 portant composition de la Sous-Commission « Éducation et Formation professionnelle du Comité National de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (CNSE/SND30) ». Cette Sous-commission est présidée par le Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Secondaires, et le Chef de la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération du MINEDUB en assure la coordination du Secrétariat Technique. Cette instance constitue le cadre par excellence de pilotage des interventions du secteur.

⁶ Rapport de l'étude sur les besoins en personnel enseignant dans l'enseignement secondaire de 2022

⁷ Rapport de l'étude sur les besoins en personnel enseignant dans l'enseignement secondaire de 2022

La Sous-commission Éducation et Formation Professionnelle a organisé de manière régulière ses différentes Sessions ; depuis la signature du Décret de création du CNSE en mars 2021, elle en est à sa cinquième Session.

Ces Sessions ont été principalement l'occasion d'orienter la décision en matière de mise en œuvre de la SND30 dans le secteur, de la finalisation de la SSEF, de l'élaboration du Pacte de partenariat, et d'aborder d'autres sujets d'ordre sectoriel, entre autres. Cependant, en marge du CNSE-SND30, il existe une instance dénommée « Comité Interministériel chargé du suivi du SIGE » créée par Arrêté N°056 /PM DU 07 juillet 2020. Cette situation renforce le pilotage dans le secteur en mettant à la disposition des décideurs les données de qualité.

La contribution de l'État pour la promotion des investissements privés dans le secteur de l'Éducation et de la Formation reste encore limitée seulement aux sous-secteurs Éducation de Base et Enseignements Secondaires.

En vue de l'encouragement de l'initiative privée dans le domaine de l'éducation de base, le MINEDUB a renforcé son dispositif en signant des contrats avec les ONG d'une part et d'autre part, en instituant des contrats de performance avec les structures privées. Ces contrats de performance sont nécessaires pour bénéficier de la subvention financière dont le montant s'élevait à 2,59 milliards FCFA en 2022.

Au niveau du MINESEC, les subventions sont accordées aux établissements privés afin de les soutenir financièrement. En 2022, le montant s'élevait à 2,125 milliards FCFA, contre 2,5 milliards de FCFA en 2021.

IV. ANALYSE COMPARATIVE DES INDICATEURS DE L'ODD4 POUR LE CAMEROUN

La section précédente a montré que le Cameroun a réalisé des progrès remarquables pour réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation en matière d'accès, de qualité et de gouvernance depuis l'adoption de l'ODD4 en 2015. Cependant, au cours de la même période, le pays a également fait face à des défis sans précédent, tels que la crise socioéconomique mondiale, les crises sécuritaires et politiques, les désastres naturels et, tout récemment, la crise de la COVID-19 qui a hypothéqué la scolarisation des enfants et des jeunes notamment dans les zones défavorisées. Tous ces défis mis ensemble constituent des risques importants pour l'atteinte de l'ODD4 en 2030.

Le Cameroun en souscrivant à l'ODD4, s'est engagé à réaliser les sept cibles et les trois moyens de mise en œuvre préconisés à travers cet objectif. Cet engagement envers l'éducation a été réitéré lors du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'éducation tenu à New-York en septembre 2022.

Cette section présente une évaluation quantitative des progrès vers l'ODD4 réalisés par le pays à mi-parcours comparativement aux autres pays de l'Afrique centrale en particulier, et ceux de l'Afrique subsaharienne en général. L'analyse porte sur les indicateurs globaux de l'ODD4 pour lesquels des données sont disponibles pour le Cameroun. En outre, certains indicateurs thématiques et contextuels pertinents sont également abordés pour enrichir l'analyse et la compréhension des indicateurs globaux. Les progrès sont analysés pour les indicateurs de chaque cible de l'ODD4 pour lesquels des données sont disponibles pour le Cameroun.

IV.1. Cible 4.1: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

La cible 4.1 de l'ODD4 vise à offrir à tous, sans aucune discrimination, un cycle d'enseignement primaire et secondaire de qualité, gratuit, financé par des fonds publics, inclusif et équitable, d'une durée de 12 ans – dont 09 années au moins sont obligatoires.

L'analyse des principaux indicateurs de cette cible montre que l'enseignement primaire au Cameroun est caractérisé par des défis d'achèvement du cycle et par des niveaux bas d'acquisition par les élèves des compétences de base en lecture et en mathématiques. Par ailleurs, les faibles niveaux de transition du primaire au secondaire sont un important obstacle à l'objectif de la scolarisation universelle au premier cycle du cycle.

Indicateur 4.1.7. Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (a) gratuit et (b) obligatoire garanti dans les cadres juridiques.

Les données disponibles montrent que seuls 25% des pays de l'Afrique Subsaharienne offrent un cycle d'enseignement primaire et secondaire gratuit d'une durée de 12 ans, dont 44% d'entre eux ont rendu obligatoires 9 années d'enseignement.

Le Cameroun ne fait pas encore partie de ces pays. En effet, le pays offre seulement 6 années d'enseignement primaire gratuites et obligatoires tandis que près de 4 pays sur 10 de l'Afrique centrale offrent au moins 9 années d'un enseignement primaire et secondaire gratuits et obligatoires.

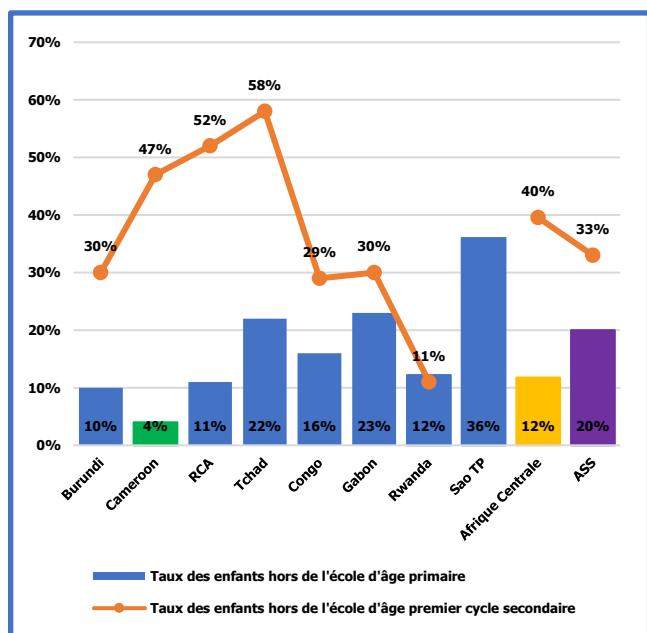
Indicateur 4.1.4. Taux d'enfants non scolarisés (1 an avant le primaire, primaire, 1er cycle du secondaire, 2e cycle du secondaire).

Par ailleurs, au Cameroun environ 4% d'enfants d'âge scolaire au primaire ne sont pas à l'école, soit un peu plus de 176 000 enfants n'ayant pas accès au droit fondamental de l'éducation. La situation est toutefois relativement meilleure au Cameroun comparativement à la majorité des pays de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Subsaharienne où ces moyennes se situent respectivement à 12% et 20%. La situation est cependant plus critique au premier cycle du secondaire où presque la moitié des adolescents au Cameroun (47%) en âge d'être scolarisés à ce niveau sont en dehors des établissements scolaires. Il est à noter que cette proportion est plus élevée que les moyennes des pays de l'Afrique Centrale (40%) et de l'Afrique Subsaharienne (33%) (**Graphique 24**).

Indicateur 4.1.5. Pourcentage d'enfants plus âgés que l'âge correspondant à leur année d'études (enseignement primaire, 1er cycle de l'enseignement du secondaire).

En outre, pour ceux qui sont scolarisés, environ 2 élèves sur 10 ont dépassé l'âge d'être scolarisés, soit respectivement 16% au primaire et 22% au premier cycle du secondaire. Ces retards s'expliquent par des entrées tardives à l'école et des taux de redoublements élevés. Toutefois, la situation comparative du Cameroun pour cet indicateur est meilleure que les moyennes des pays de l'Afrique Centrale (respectivement 51% et 44%) et d'Afrique Subsaharienne (respectivement 23% et 31%). (**Graphique 25**).

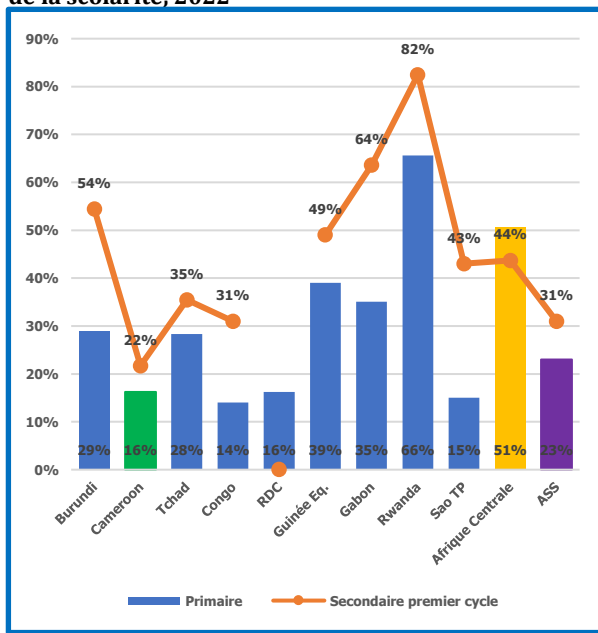
Figure 24 : Taux des enfants d' âge primaire et premier



cycle du secondaire en dehors de l' école, 2022

Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

Figure 25 : Pourcentage d'élèves ayant dépassé l'âge de la scolarité, 2022



Indicateur 4.1.2. Taux d'achèvement (enseignement primaire, premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire).

Indicateur 4.1.3 Taux brut d'admission en dernière année d'études (primaire et 1er cycle du secondaire).

Par ailleurs, si le Cameroun a une relative forte capacité à scolariser les enfants dans le primaire avec un taux brut de scolarisation de 109% (**Graphique 26**), l'achèvement de ce niveau demeure une situation préoccupante. En effet, en 2022, seulement 7 enfants sur 10 atteignent effectivement la dernière année du cycle primaire (**Graphique 27**). Ce nombre est comparable aux moyennes de l'Afrique Centrale (67%) et de l'Afrique Subsaharienne (71%).

Figure 26 : Taux Brut de scolaire et taux net de scolarisation ajusté, 2022

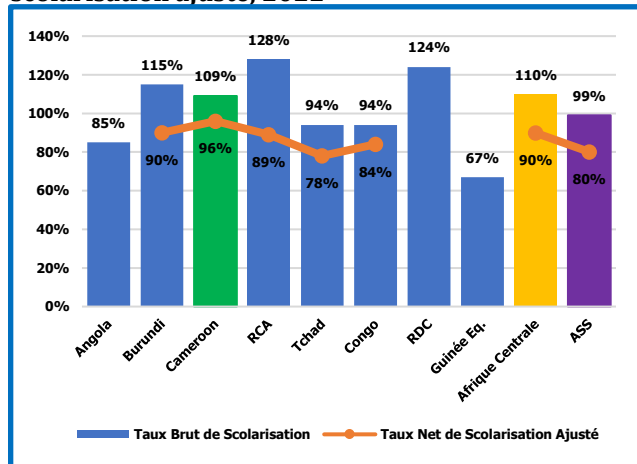
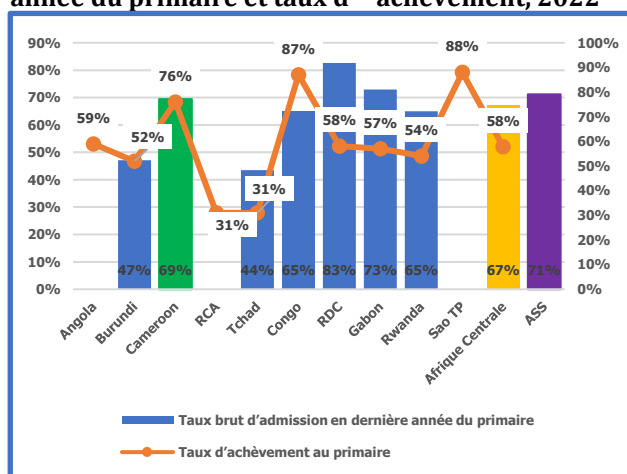


Figure 27 : Taux Brut d' Admission à la dernière année du primaire et taux d' achèvement, 2022



Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Indicateur 4.1.1. Proportion d'enfants et de jeunes (a) en 2e ou 3e année de cycle primaire ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques.

Pour les enfants scolarisés au primaire au Cameroun, les données montrent qu'une faible proportion d'enfants tant au début qu'en fin de cycle primaire acquièrent le niveau d'aptitudes minimales en lecture et en mathématiques. En effet, selon les données 2019 du PASEC, seuls 39% et 58% des élèves de 2ème année du primaire atteignent respectivement le seuil minimal de compétences en lecture et en mathématiques. En fin de cycle primaire, ces pourcentages n'étaient respectivement que de 30% et 11%. Les moyennes pour l'Afrique Centrale sont respectivement de 75% et 41% en début de scolarité primaire et de 14% et 6% en fin de scolarité primaire (**Graphiques 28 et 29**).

Figure 28 : % d'élèves atteignant au moins le niveau minimum de compétences en début de cycle primaire, 2022

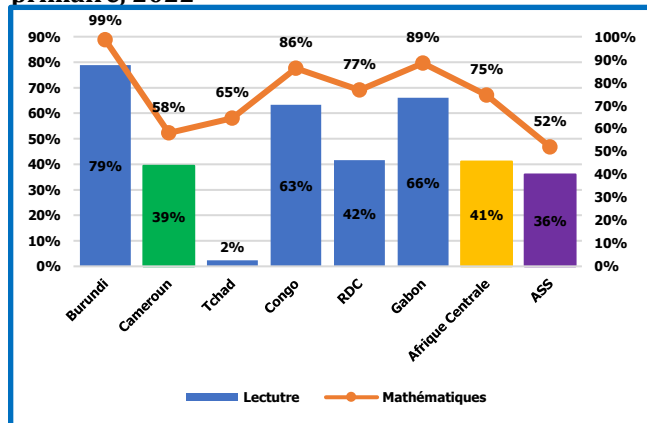
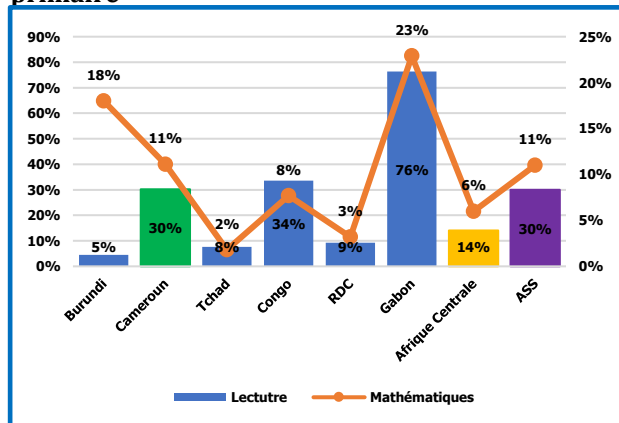


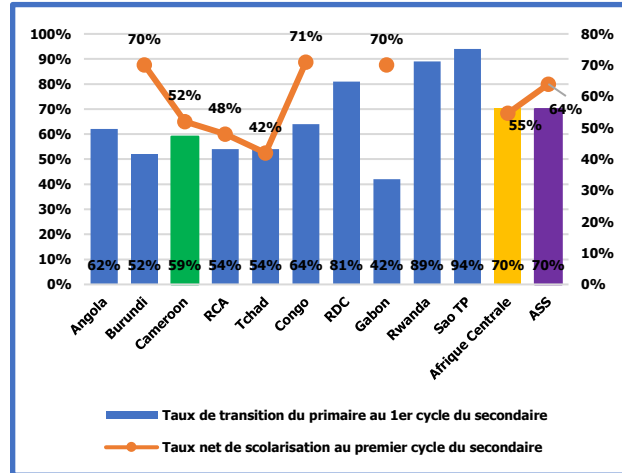
Figure 29 : % d'élèves atteignant le niveau minimum de compétences en fin de cycle primaire



Source : Base de données de l' ISU- Rapport Mondial sur l'Education 2023

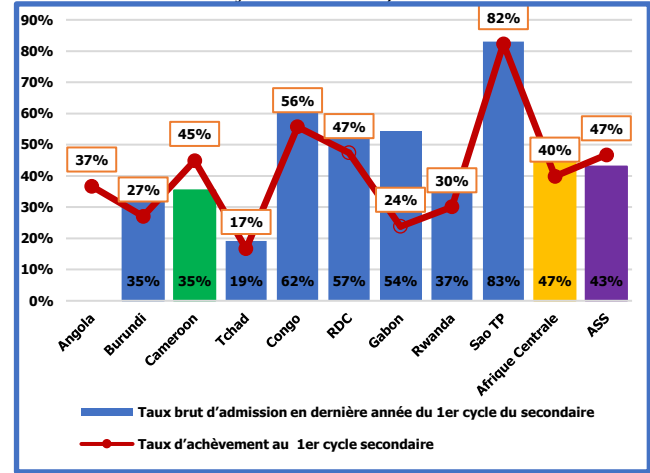
Par ailleurs, le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire pour le Cameroun calculé à partir des données de l'enquête MICS 2014 est de 45% premier cycle du secondaire. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'Afrique Centrale (40%) et est légèrement inférieure à celle de l'Afrique subsaharienne (47%). Ces chiffres suggèrent également que les déperditions scolaires s'opèrent davantage dans le premier cycle du secondaire que lors de la transition du primaire au secondaire (**Graphique 30**).

Figure 30 : Taux net de transition et taux net de scolarisation, 2022



Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

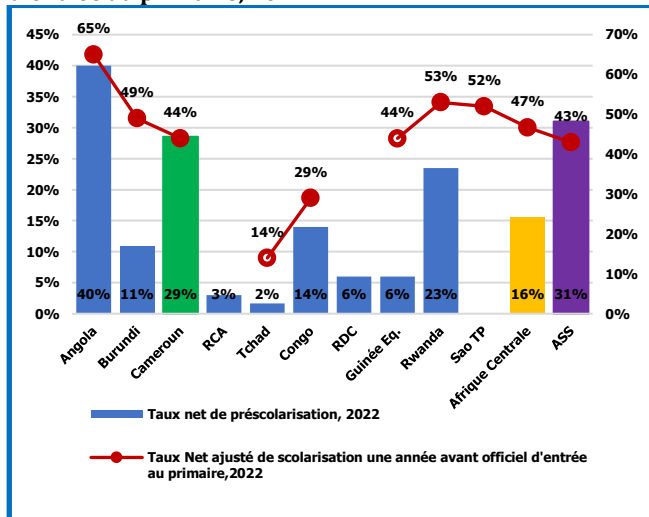
Figure 31 : Taux brut d'admission en dernière année et Taux d'achèvement au 1er cycle secondaire, 2022



IV.2. Cible 4.2: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

L'offre publique de préscolarisation reste limitée au Cameroun, ce qui hypothèque l'objectif de garantir à tous les enfants une année de préscolarisation obligatoire, gratuite et de bonne qualité avant l'entrée à l'enseignement primaire.

Figure 32 : Taux net de préscolarisation et Taux net ajusté de scolarisation une année avant l'âge officiel d'entrée au primaire, 2022



Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Cette cible recommande aux pays d'offrir au moins une année d'enseignement préscolaire de qualité, gratuit et obligatoire, dispensée par des éducateurs bien formés, de même qu'une protection et un environnement familial stimulant de la petite enfance.

Indicateur 4.2.5. Nombre d'années d'enseignement pré primaire (a) gratuit et (b) obligatoire garanti par le cadre juridique.

En Afrique Subsaharienne, seuls 18% des pays offrent au moins une année d'enseignement préscolaire gratuite dont 2% ont rendu le cycle obligatoire. L'enseignement préscolaire n'est ni gratuit, ni obligatoire dans les pays de l'Afrique Centrale. Ce niveau d'enseignement reste élitiste et concentré dans les grandes métropoles. Le Gouvernement du Cameroun encourage

l'expansion du préscolaire par des initiatives communautaires/privées.

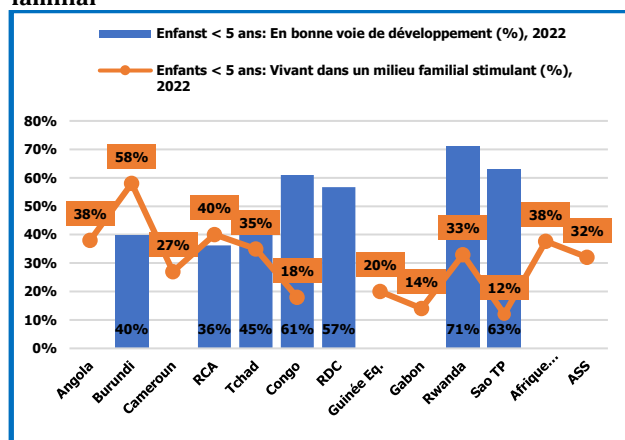
Indicateur 4.2.2. Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire).

Ces initiatives communautaires/privées couplées aux efforts du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers amènent de plus en plus des parents à inscrire leurs enfants au préscolaire. Toutefois le niveau de participation reste faible. En effet, un peu moins de la moitié (44%) des enfants d'âge préscolaire sont déjà scolarisés dans le cycle ou au primaire. Cette proportion reste cependant légèrement inférieure à celle de la moyenne de la sous-région de l'Afrique Centrale (47%) et est sensiblement égale à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (43%).

Indicateur 4.2.4. Taux net de scolarisation de l'éducation de la petite enfance dans (a) l'enseignement pré primaire et (b) dans des programmes de développement éducatif de la petite enfance.

Par ailleurs, le taux net de scolarisation au préscolaire au Cameroun (29%) est nettement supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique Centrale (16%) et de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne (19%) (**Graphiques 32**).

Figure 33 : Pourcentage des Enfants de moins de 5 ans selon leur niveau de développement et le milieu familial



Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

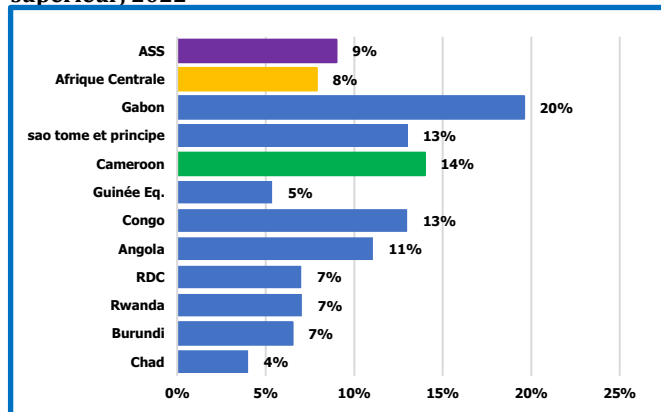
Par ailleurs, les données disponibles montrent qu'au Cameroun des efforts considérables restent à mener en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial des jeunes enfants. En effet, seuls 3 enfants de moins de cinq ans sur 10 dans le pays vivent dans un milieu familial stimulant qui les prépare à l'apprentissage et favorise leur développement social, affectif et cognitif (**Graphique 33**).

IV.3. Cible 4.3: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

L'accès des jeunes camerounais à l'enseignement technique et professionnel, y compris universitaire, demeure limité mais se compare avantageusement aux moyennes de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Subsaharienne.

Indicateur 4.3.2. Taux brut de scolarisation à l'enseignement supérieur.

Figure 34 : Taux Brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 2022

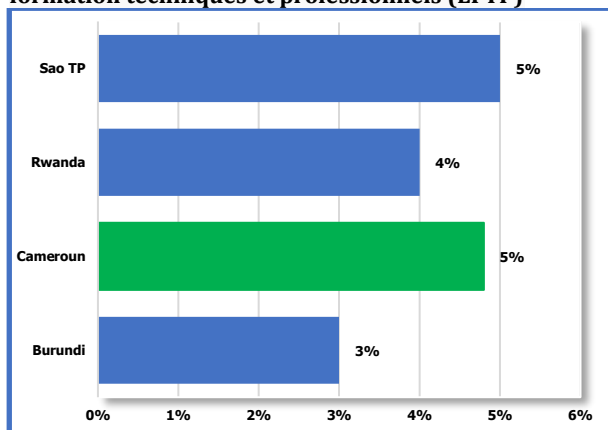


Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

Bien que la scolarisation des Camerounais à l'enseignement supérieur demeure limitée avec un taux brut de scolarisation de 14%, ce pourcentage est largement supérieur aux moyennes des pays de l'Afrique Centrale (8%) et de l'Afrique subsaharienne (9%) (**Graphique 34**).

Indicateur 4.3.3 Taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15-24 ans)

Figure 35 : Pourcentage de jeunes (15 à 24 ans) inscrits dans des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP)



Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

Comme le montre le **Graphique 35**, la proportion des jeunes Camerounais de 15-24 ans qui participent à des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) demeure relativement faible (5%) mais reste parmi la plus élevée des quelques pays de l'Afrique Centrale pour lesquels des données sont disponibles.

Pour atteindre les objectifs de la cible 4.3 de l'ODD4, il est primordial d'améliorer **l'accès à la filière de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP)** et de proposer aux jeunes et aux adultes des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

IV.4. Cible 4.4: D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Cette cible vise à mesurer spécifiquement les compétences de jeunes et d'adultes dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TICs) par type de compétence. Elle mesure également les niveaux de compétence en littéracie numérique chez les jeunes et les adultes et enfin, les niveaux d'éducation atteints par les jeunes et les adultes. Toutes ces compétences sont primordiales pour augmenter les chances d'employabilité et d'insertion socioéconomiques dans des économies et des sociétés modernes fortement dépendantes des TICs qui sont nécessaires à la vie courante, à l'accès à un travail décent, y compris à la création d'entreprise.

Les niveaux d' éducation atteints par la population camerounaise de 25 ans et plus demeurent relativement bas mais se comparent aux moyennes de l' Afrique Centrale et de l' Afrique Subsaharienne.

Indicateur 4.4.3. Taux du niveau d'éducation atteint des jeunes/adultes par groupe d'âge et niveau d'enseignement.

Les données montrent qu'au Cameroun 6 individus sur 10 ont achevé un niveau d'éducation équivalent au primaire. Cette proportion est respectivement de 30% et 14% pour le premier et le second cycle du secondaire. Ces proportions demeurent dans les moyennes des pays de l'Afrique Centrale comme le montre le **Tableau 15** ci-après.

Tableau 15 : Pourcentage % d'adultes (25+) selon le niveau d'éducation atteint

Pays	Primaire	Premier cycle du secondaire	Second cycle du secondaire
Angola	43%	29%	16%
Burundi	18%	9%	6%
Cameroun	60%	30%	14%
RCA	31%	13%	6%
Tchad	19%	9%	5%
RDC	62%	48%	25%
Rwanda	42%	16%	11%
Afrique centrale	50%	34%	18%

Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

IV.5. Cible 4.5: D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Cette cible s'est fixée avec pour objectif de réaliser l'égalité des sexes dans l'éducation en offrant à **toutes les filles et tous les garçons, toutes les femmes et tous les hommes, les mêmes possibilités de recevoir une éducation de qualité et d'atteindre le même niveau d'instruction.**

Indicateur 4.5.1. Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de

conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés.

L'analyse des indices de parité pour les indicateurs de l'ODD4 du Cameroun montre des disparités en matière d'éducation au détriment des filles et des femmes, surtout dans les niveaux d'enseignement post-primaires. Par ailleurs, des disparités demeurent entre riches et moins nantis, de même qu'entre ruraux et urbains.

L'analyse de l'Indice de Parité entre les Sexes (IPS) révèle qu'il existe des disparités au détriment des filles au Cameroun surtout aux niveaux d'enseignement post-éducation de base. Le **Graphique 13** montre qu'il y a parité entre les filles et les garçons pour ce qui est des taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire, toutefois l'IPS pour le taux d'achèvement du deuxième cycle du secondaire montre une légère disparité en faveur des garçons. Par ailleurs, il est à noter que la disparité du taux d'achèvement du second cycle du secondaire du Cameroun est moins prononcée que celles de l'Afrique Centrale (0,92) et de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble (0,79) (**Graphique 36**).

Les disparités au détriment des filles et des femmes sont plus prononcées pour les niveaux d'alphabétisation des jeunes et des adultes. En effet, le **Graphique 14** montre que les IPS pour les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes sont respectivement de 0,95 et 0,88. Les filles et les femmes constituent la majorité des analphabètes, représentant respectivement 57% et 62% de ces populations. Toutefois, le **Graphique 37** montre que le Cameroun affiche des disparités des niveaux d'alphabétisme moins prononcées que celles de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Subsaharienne.

Figure 36 : Indice de Parité entre les Sexes (IPS) pour le taux d'achèvement par niveau, 2022

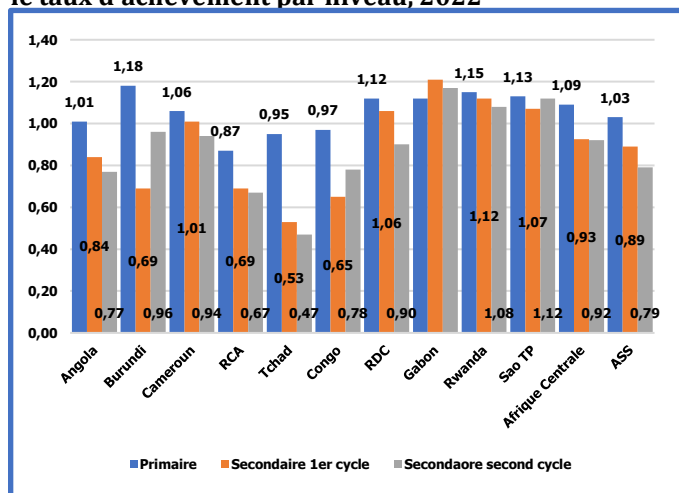
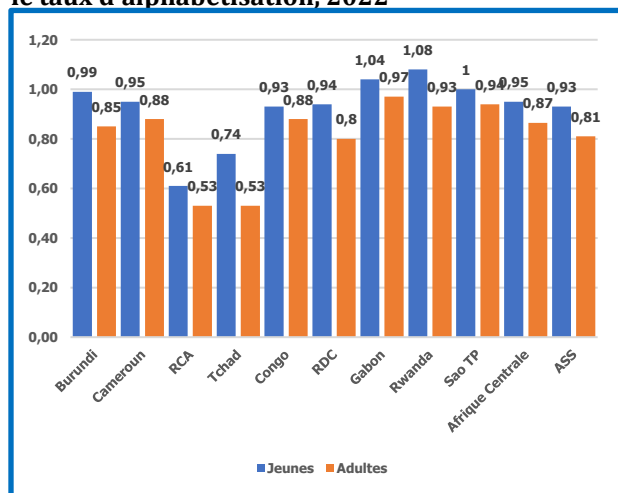


Figure 37 : Indice de Parité entre les Sexes (IPS) pour le taux d'alphabétisation, 2022

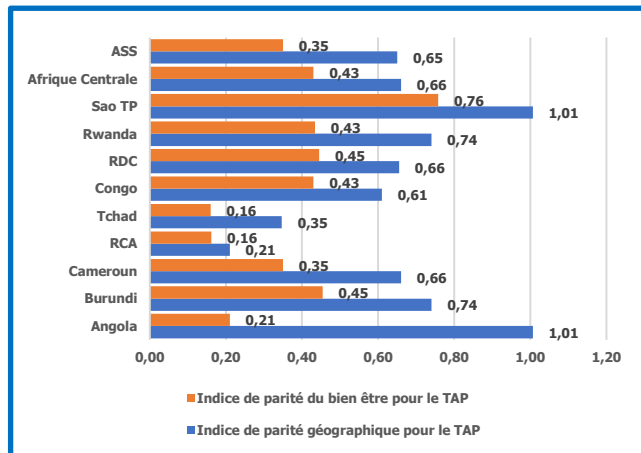


Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Par ailleurs, cette cible vise également à garantir aux groupes vulnérables (les personnes handicapées, les populations autochtones, les minorités ethniques, les pauvres, etc.), qui nécessitent une attention particulière et des stratégies ciblées, un **accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**. L'analyse comparative des taux d'achèvement selon le lieu de résidence et le niveau de richesse des ménages montre des différences importantes au sein des deux groupes au Cameroun. Les enfants issus des familles riches et ceux résident en milieu urbain achèvent davantage leurs études que leurs homologues issus des familles pauvres et ceux vivant en milieu rural. En effet, au Cameroun, ils sont seulement 35 enfants de pauvres qui achèvent le cycle primaire contre 100 enfants issus de familles riches. De même, seulement 66 enfants ruraux achèvent le

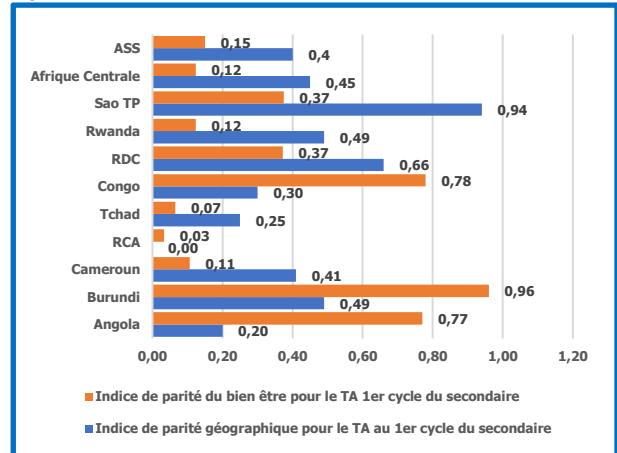
cycle primaire contre 100 enfants urbains. Au premier cycle du secondaire, ces ratios sont respectivement de 11 sur 100 et 41 sur 100. Ces moyennes sont, par ailleurs, inférieures ou égales à celles des pays de l'Afrique Centrale (respectivement 43 sur 100 et 66 sur 100 au primaire et 12 sur 100 et 45 sur 100 au premier cycle du secondaire) et de l'Afrique Subsaharienne (35 sur 100 et 65 sur 100 au primaire et 15 sur 100 et 40 sur 100 au premier cycle du secondaire).

Figure 38 : Disparité pour le taux d'achèvement au primaire : Indice de parité de Bien- être et géographique, 2022



Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Figure 39 : Disparité pour le taux d'achèvement au 1er cycle du secondaire : Indice de parité de Bien- être et géographique, 2022



IV.6. Cible 4.6: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

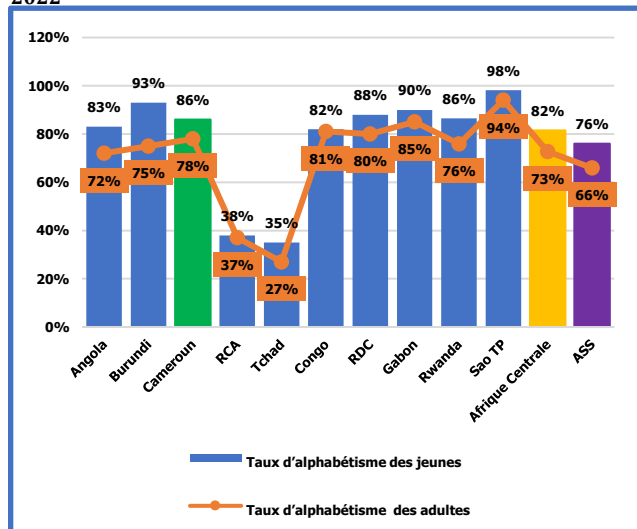
Cette cible vise à s'assurer que, d'ici à 2030, dans le monde entier, tous les jeunes et tous les adultes devraient avoir acquis des niveaux pertinents et reconnus de maîtrise des compétences fonctionnelles en lecture, en écriture et en calcul équivalents à ceux obtenus à la suite d'un enseignement de base suivi dans son intégralité. Dans ce sens, les principes méthodologiques permettant de mesurer ces compétences reposent sur une conception moderne de l'alphabétisation comme étant un continuum d'un niveau de compétence à un autre.

Indicateur 4.6.2. Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes.

Les taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes camerounais se comparent avantageusement aux taux moyens d'alphabétisme observé en Afrique Centrale et en Afrique Subsaharienne, mais ceux-ci demeurent relativement bas en comparaison avec ceux des pays développés. Les filles et les femmes constituent la majorité des analphabètes jeunes et adultes.

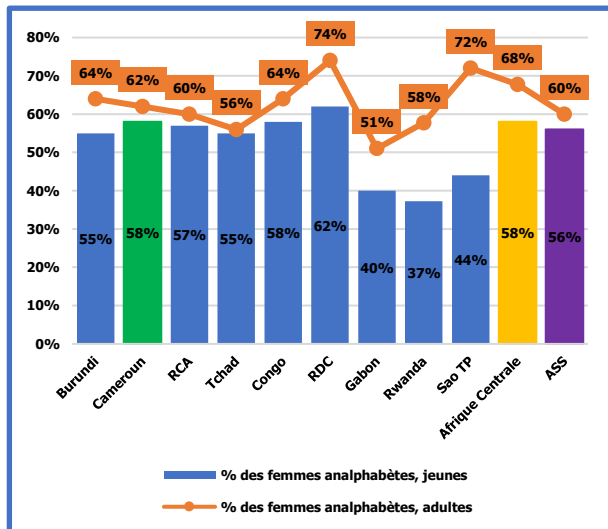
Les données les plus récentes du Cameroun sur l'alphabétisation sont disponibles pour l'année 2020. Ces chiffres montrent que les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes Camerounais sont respectivement de 86% et 78%, ce qui représente une position avantageuse comparativement au pays de l'Afrique Centrale (respectivement 82% et de 73%) et à ceux de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble (respectivement 76% et de 66%). (**Graphique 40**). Les filles et les femmes constituent la proportion la plus importante des analphabètes au Cameroun (avec respectivement 58% et 62%), de l'Afrique Centrale (avec respectivement 58 et 68%) et de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble (avec respectivement 56% et 60%). (**Graphique 41**).

Figure 40 : Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes, 2022



Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Figure 41 : % de femmes analphabètes, 2022



IV.7. Cible 4.7: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Le seul indicateur de cette cible pour lequel des données sont disponibles pour le Cameroun est l'indicateur 4.7.2 défini ci-dessous.

4.7.2 Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles dans la vie.

Il est vital d'accorder une place centrale au renforcement de la contribution de l'éducation à l'avènement des droits de l'homme, de la paix, et d'une citoyenneté responsable, du niveau local au niveau mondial, de l'égalité entre les sexes, du développement durable et de la santé. Dans le domaine de la santé plus spécifiquement, les programmes d'enseignement dans les pays devraient en outre venir en appui aux programmes nationaux de prévention au VIH en mettant en œuvre une éducation au VIH et une éducation sexuelle fondées sur les compétences nécessaires dans la vie courante dans tous les établissements scolaires et autres programmes d'enseignement. Les élèves et les jeunes, qui sont les premiers bénéficiaires de ces enseignements, devraient disposer d'une bonne connaissance et compréhension des questions liées à l'éducation sur le VIH, le SIDA et la sexualité.

Au Cameroun, les données disponibles présentées dans le **Tableau 2** montrent que 71% des écoles primaires et 80% des écoles secondaires dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles dans la vie.

Tableau 16 : % d'établissements qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles dans la vie

Pays	Primaire	Premier cycle du secondaire	Second cycle du secondaire
Burundi	98%		
Cameroun	71%	80%	80%
RDC	77%	34%	60%
Rwanda	100%	100%	100%

Moyens de mise en œuvre : cibles 4.a, 4.b et 4.c – Établissements d'enseignement, environnements d'apprentissage, bourses, étudiants internationaux entrants et sortants et enseignants.

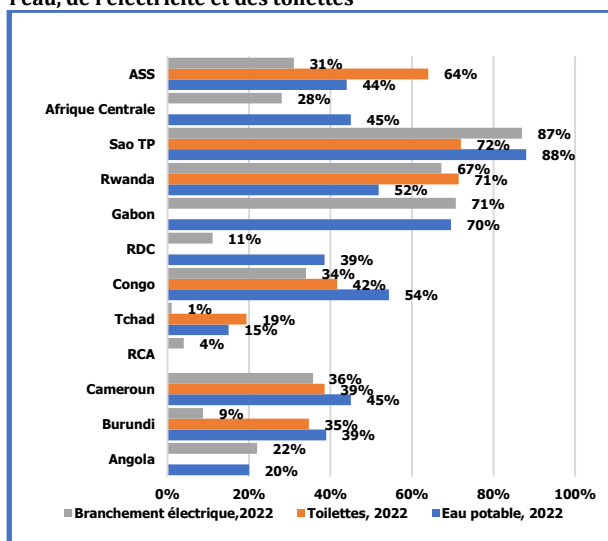
Cible 4.a: Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace.

Indicateur 4.a.1 Proportion d'écoles disposant : (a) de l'électricité ; (b) d'internet ; (c) d'ordinateurs ; (d) d'infrastructures et de matériels adaptés aux élèves handicapés ; (e) d'une source de base en eau potable ; (f) de toilettes de base unisexes ; et (g) d'installations de base de lavage des mains (conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH)).

Une grande proportion des écoles primaires du Cameroun ne disposent pas des infrastructures et des commodités de base indispensables à un environnement scolaire convivial, stimulant, sécuritaire et propice à des apprentissages de qualité.

Pour cette cible, les trois indicateurs (a), (e) et (f) sont analysés.

Figure 42 : Pourcentage d'écoles du primaire disposant de l'eau, de l'électricité et des toilettes



Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Cette cible évalue la qualité des infrastructures physiques adéquates des écoles et d'environnements sûrs, inclusifs qui encouragent l'apprentissage pour tous, quelle que soit l'origine ou la situation de handicap. Les données du graphique ci-dessous suggèrent qu'un effort considérable est nécessaire au Cameroun pour améliorer

l'environnement d'apprentissage des enfants. En effet, seuls un peu moins d'une école primaire sur 2 a accès à l'eau potable au Cameroun. Toutefois, ce niveau est similaire à la moyenne observée pour l'Afrique subsaharienne (44%).

En outre, le pourcentage d'écoles primaires camerounaises qui disposent d'un branchement électrique n'est que de 36%, mais ce pourcentage est légèrement plus élevé que celui de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble (31%).

Par ailleurs, le pourcentage d'écoles primaires camerounaises qui disposent de toilettes n'est que de 39%, ce qui est inférieur à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble (64%).

Cible 4.b: D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.

Un nombre important de jeunes camerounais étudient à l'étranger et, à l'inverse, un certain nombre d'étudiants étrangers étudient dans les établissements d'enseignement camerounais. Afin de garantir un accès équitable à l'enseignement supérieur, il est important d'octroyer des bourses aux étudiants issus de milieux défavorisés qui ne pourraient pas financer leur éducation par leurs propres moyens.

Les programmes de bourses jouent un rôle crucial, en ce sens qu'ils permettent d'élargir l'accès à l'enseignement aux jeunes et aux adultes qui n'auraient pas les moyens de financer la poursuite de leurs études par leurs propres moyens. Conformément à l'accent mis sur l'équité, l'inclusion et la qualité dans l'ODD 4-Éducation 2030, les bourses d'études devraient être octroyées en toute transparence aux jeunes issus de milieux défavorisés.

Indicateur 4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacré aux bourses d'études, par secteur et type de formation

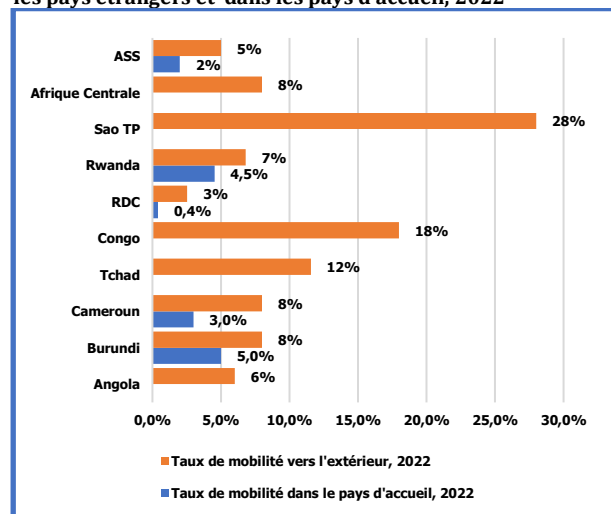
En 2021, le Cameroun a bénéficié d'une aide pour les bourses d'étudiants sous forme d'aide au développement d'un montant de **12 millions \$US**.

En outre, les étudiants camerounais étudiant à l'étranger représentent 8% de l'ensemble des étudiants inscrits au supérieur dans le pays. Cette proportion se situe au même

niveau que la moyenne des pays de l'Afrique Centrale (8%) et est plus élevée que la moyenne de l'Afrique subsaharienne (5%).

Par ailleurs, le Cameroun accueille également un certain nombre d'étudiants étrangers qui viennent étudier dans les établissements d'enseignement supérieurs nationaux. Ces étudiants représentent 3% de l'ensemble des étudiants au Cameroun.

Figure 43 : Taux de mobilité internationale des étudiants vers les pays étrangers et dans les pays d'accueil, 2022



Source : Base de données de l'ISU- Septembre 2023

Cible 4.c: D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Les enseignants sont la clé de la réalisation de toutes les cibles de l'ODD 4. Étant donné qu'ils représentent une condition essentielle de l'assurance d'une éducation de qualité, les enseignants et les éducateurs devraient être autonomisés, recrutés en nombres suffisants, correctement rémunérés, motivés, formés professionnellement et appuyés dans le cadre de systèmes d'éducation financés de façon adéquate, efficace et efficiente (Comprendre l'ODD4, UNESCO, 2016).

Indicateur 4.c.1 Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises par niveau d'études.

Indicateur 4.c.2 Ratio élèves-enseignant formé par niveau d'enseignement.

La vaste majorité des enseignants du primaire au Cameroun sont formés adéquatement pour enseigner mais leur nombre demeure insuffisant pour assurer un encadrement adéquat permettant de dispenser une éducation de qualité à tous les enfants. Toutefois, pour ce qui a trait à l'enseignement secondaire, seul 1 enseignant sur 2 de ce niveau a reçu la formation initiale adéquate pour enseigner.

Les données du **Graphique 44** ci-dessous montrent qu'au Cameroun, 8 enseignants en salle de classe sur 10 à l'enseignement primaire sont formés. Toutefois, dans l'enseignement secondaire, la proportion d'enseignants formés n'est que de 53%.

Figure 44 : % d'Enseignants formés dans les salles de classe au primaire et secondaire

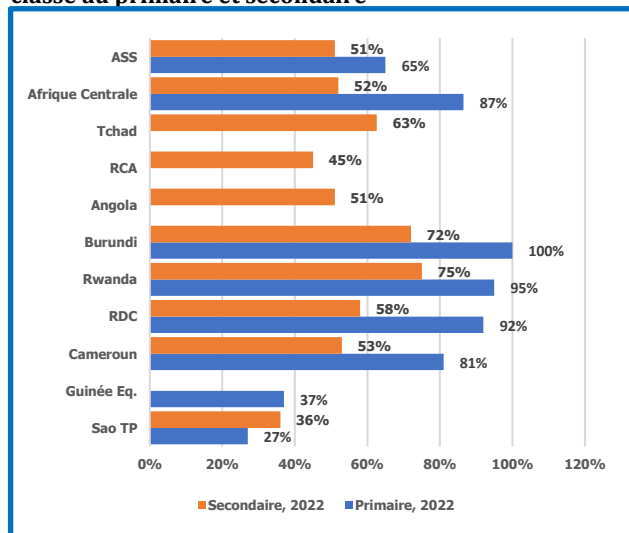
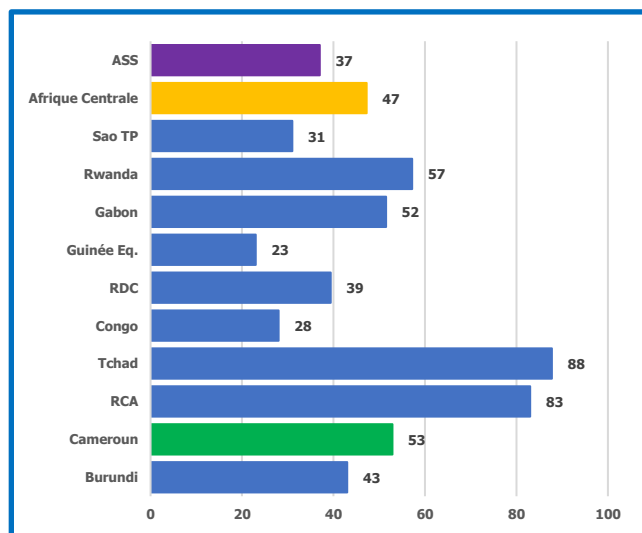


Figure 45 : Ratio Elèves/enseignants formés, 2022



Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

Ces nombres relativement faibles d'enseignants formés affectent les ratios élèves/enseignants formés au Cameroun. Le nombre d'élèves par enseignant formé dans l'enseignement primaire au Cameroun est de 53, ce qui est plus élevé que les moyennes de l'Afrique Centrale (47) et de l'Afrique subsaharienne (37).

V. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE : ENGAGEMENT BUDGETAIRE EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION

L'ambition du programme ODD 4 - Éducation 2030 d'élargir l'accès aux possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie fait peser une pression plus forte sur le financement public de l'éducation. Dans le même temps, il est également nécessaire d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles et de promouvoir une plus grande responsabilité dans l'usage des ressources publiques pour l'éducation. Tous ces éléments mettent en exergue la nécessité de trouver des moyens complémentaires ou nouveaux, afin d'accroître les budgets publics de l'éducation par une capacité budgétaire accrue, des partenariats innovants avec des acteurs autres que l'État, ainsi que par un plaidoyer en faveur d'une hausse de l'aide publique au développement (Comprendre l'ODD4, UNESCO, 2016).

L'éducation au Cameroun demeure sous financée et le niveau des dépenses publiques du secteur est significativement en-deçà de ce qui est préconisé par le Cadre d'action de l'Éducation 2030.

Indicateur 1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale).

Indicateur du Cadre d'Action de l'Éducation 2030 : Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB.

Le Cameroun, comme la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne, fait face à des défis importants en matière de financement public de l'éducation et de la formation car le secteur ne reçoit pas encore sa juste part du budget de l'état et de la richesse nationale. Le Cadre d'Action de l'Éducation 2030 préconise que le budget de l'éducation devrait représenter au moins entre 15 et 20% du budget total de l'état et représenter entre 4 et 6% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Toutefois, l'analyse des données les plus récentes (**Graphiques 46 et 47**) montre que les dépenses publiques de l'éducation du Cameroun demeurent en-deçà de ce qui est préconisée par le Cadre d'Action de l'Éducation 2030, puisque **le pays ne consacre que 12,8 %** de son budget à l'éducation, ce qui ne représente par ailleurs que **2,6% de son PIB**. En outre, la part du budget consacrée à l'éducation au Cameroun est significativement inférieure aux moyennes de l'Afrique Centrale (15,2%) et de l'Afrique Subsaharienne (16,8%).

Figure 46 : Dépenses publiques d'éducation en% du PIB, 2022

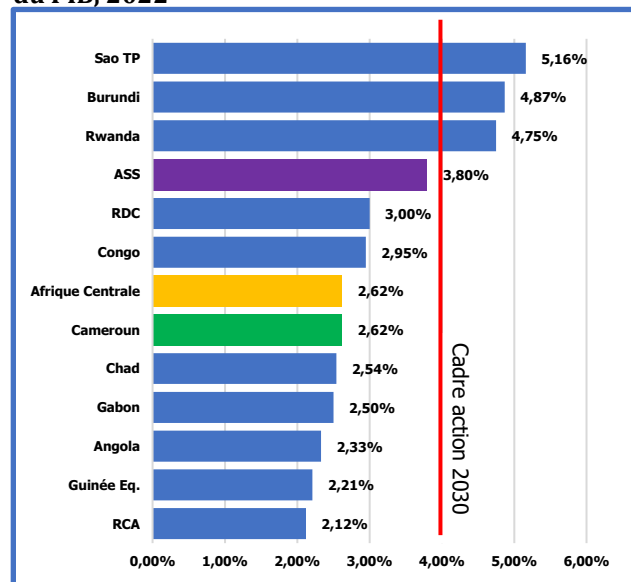
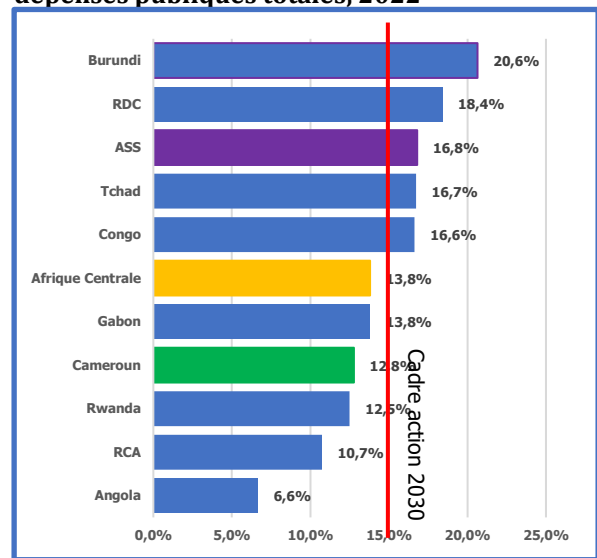


Figure 47 : Dépenses pour l'éducation en% des dépenses publiques totales, 2022



Source : Base de données de l' ISU- Septembre 2023

CONCLUSION

Ce Rapport d'Analyse qui accompagne le premier Annuaire Statistique Sectoriel rend compte de la situation dans le secteur de l'Éducation et de la Formation au Cameroun. Il présente l'état des lieux dans le secteur en lien avec les engagements pris par le Gouvernement au plan national à travers la SND30 et la SSEF, et international à travers l'ODD4.

Au regard des analyses, le Cameroun, comparativement bien situé par rapport à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne en général et de l'Afrique centrale en particulier, a encore d'importants défis à relever, notamment améliorer l'accès et l'achèvement à tous les niveaux d'enseignement, améliorer le taux de transition entre le primaire et le secondaire, diversifier et améliorer les offres de formation dans les filières STEM, réduire les disparités entre les genres et entre les milieux de résidence, ainsi qu'accroître l'offre en infrastructures. En effet, un enfant qui accède au système éducatif camerounais est susceptible d'être confronté à d'énormes difficultés qui entravent son parcours scolaire et pouvant compromettre son insertion socio-économique et professionnelle.

Certes, des progrès ont été réalisés dans le sens d'améliorer la demande en éducation dans l'enseignement Technique et Professionnel. Mais il n'en demeure pas moins vrai que des efforts restent encore à faire à l'effet d'assurer à terme, une offre de formation professionnelle et technique davantage orientée vers les besoins du marché du travail.

Les jeunes citoyens hors du système éducatif classique en raison de leur non-scolarisation ou du décrochage scolaire ne devraient pas être laissés pour compte. Le Gouvernement devrait intensifier la mise en place des mécanismes offrant des apprentissages alternatifs. À côté de cela, la formation humaine devra être renforcée en vue d'inculquer à la population en général et à la jeunesse camerounaise en particulier, des valeurs civiques et patriotiques (vivre ensemble, intégration nationale, participation au développement).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INS (2015a), Enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS5), *rapport de résultats clés*, Yaoundé Cameroun ;

INS (2015b), Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014, *rapport de l'ECAM IV* ;

INS et ICF (2022), Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2018. Yaoundé Cameroun et Rockville, Maryland, USA : INS et ICF ;

INS (2022), Comptes nationaux

MINEDUB (2022), Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2021/2022 ;

MINEDUB (2022), Annuaire Statistique du Ministère de l'éducation de base 2021/2022 ;

MINEFOP (2022), Annuaire Statistique de la Formation Professionnelle ;

MINEPAT (2020), Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, *pour la transformation structurelle et le développement inclusif* ;

MINEPAT (2020), Plan Stratégique National de Développement et de Pérennisation du SIGE et de la Carte Scolaire (2020-2030) et plan d'actions opérationnelles sur la période 2020-2025 ;

MINESEC (2022), Rapport de l'étude sur les besoins en personnel enseignant dans l'enseignement secondaire de 2022 ;

MINESEC (2022), Annuaire statistique du Ministère des Enseignements Secondaires ;

MINESUP (2023), Annuaire Statistique 2022 de l'Enseignement Supérieur ;

MINJEC (2023), Annuaire Statistique 2022 du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique ;

PASEC (2021). PASEC2019 – Qualité du système éducatif francophone camerounais : Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar ;

RESEN (2019), Diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation du Cameroun ;

SSEF (2023), Document de Stratégie de Secteur de l'Éducation et de la Formation 2023-2030.

ANNEXES

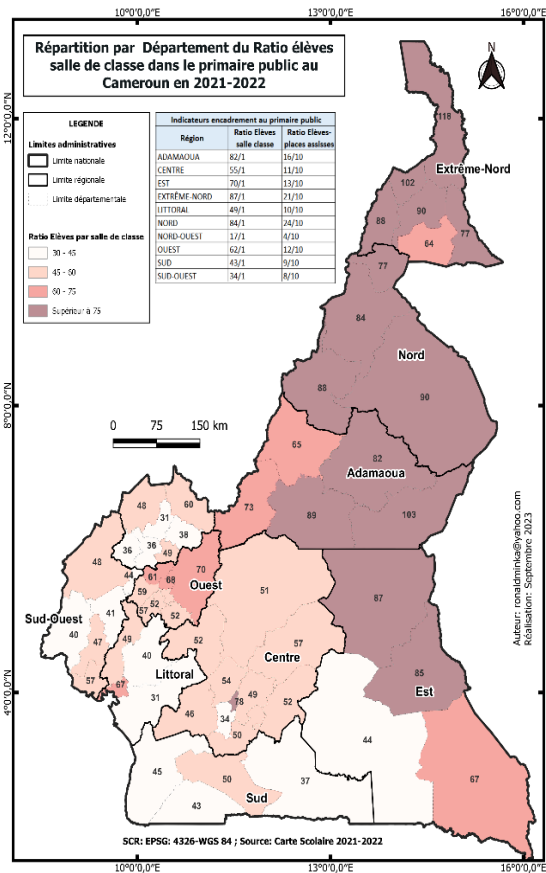
Annexe 1 : Évolution du budget de l'État et du Budget des administrations du secteur de l'Éducation et de la Formation de 2019 à 2022 (en milliers de FCFA).

Secteur	2019		2020		2021		2022	
	BF	BIP	BF	BIP	BF	BIP	BF	BIP
MINEDUB	200 538	25 518	205 629	29 686	201 766	30 976	208 435	35 599
MINESUP	39 852	16 100	50 728	14 500	52 045	5 500	56 934	7 000
MINESEC	374 759	18 320	388 726	16 209	379 157	7 797	389 967	10 300
MINEFOP	12 601	7 688	12 435	6 884	13 345	5 668	15 099	6 347
MINJEC	11 887	3 471	13 184	10 054	13 493	6 741	15 352	8 350
Total Secteur par type de budget	639 637	71 097	670 702	77 333	659 806	56 682	685 787	67 596
Total global Secteur	710 734		748 035		716 488		753 383	
Budget de l'Etat (hors dette) par type	2 465 470	1 327 600	2 443 470	1 496 310	2 335 570	1 352 000	2 645 400	1 479 000
Budget Global de l'Etat (hors dette)	3 793 070		3 939 780		3 687 570		4 124 400	
Budget fonctionnement (dette incluse)	3 522 900		3 455 390		3 318 000		4120700	
Part du secteur dans le budget l'Etat par type (hors dette)	25,94	5,36	27,45	5,17	28,25	4,19	25,92	4,57
Part secteur dans le budget de l'Etat (hrs dette)	18,74		18,99		19,43		18,27	
Part du MINEDUB par rapport au budget du secteur	31,35		30,66		30,58		30,39	
Part du MINESUP par rapport au budget du secteur	6,23		7,56		7,89		8,30	
Par du MINESEC par rapport au budget du secteur	58,59		57,96		57,46		56,86	
Par du MINEFOP par rapport au budget du secteur	1,97		1,85		2,02		2,20	
Par du MINJEC par rapport au budget du secteur	1,86		1,97		2,04		2,24	

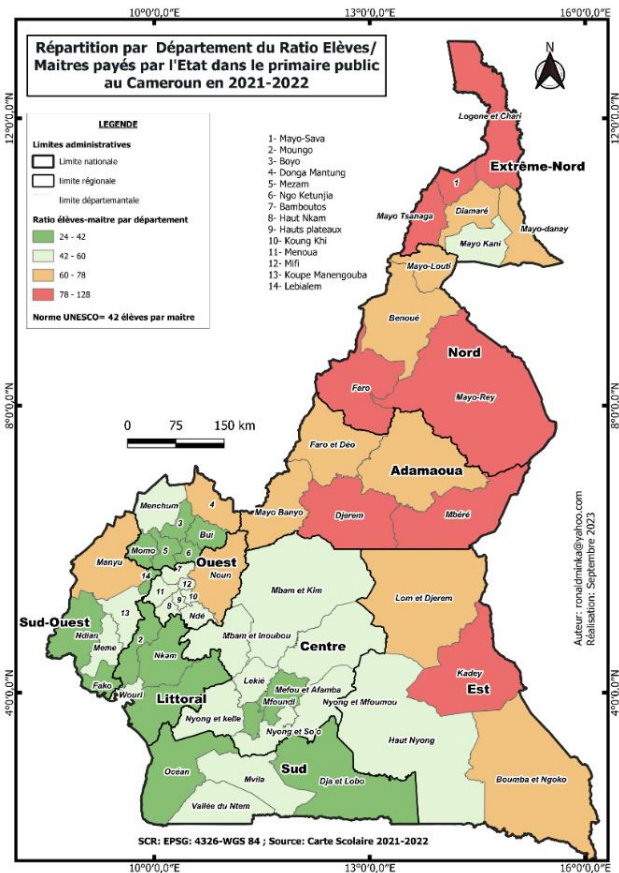
Source : Lois des finances du Cameroun

Annexe 2

Ratio élève par salle de classe dans le primaire public par département en 2021-2022



Ratio élève par enseignant dans le primaire public par département en 2021-2022





MINEDUB
Ministère de l'Éducation de Base

MINESEC
Ministère des Enseignements
Secondaires

MINESUP
Ministère de l'Enseignement
Supérieur

MINEFOP
Ministère de l'Emploi et
de la Formation Professionnelle

MINJEC
Ministère de la Jeunesse et
de l'Éducation Citoyenne

2023